

Bellegarde-sur-Valsérine

Un patrimoine sous-estimé



Alexandre MARCHAND, mémoire de Bachelor, juillet 2011
HEPIA , Architecture du paysage

Mémoire de diplôme

Mémoire de Bachelor, juillet 2011

Projet d'architecture du paysage réalisé à l'HEPIA, Genève

Projet de diplôme suivi par M. Giordano TIRONI

Sommaire

Démarche de projet	6
Quatre jours à Bellegarde-sur-Valsérine	8
Premiers contacts	9
Bellegarde et son histoire	11
Déclin d'une cité industrielle	15
Les bévues du conseil municipal	17
Des richesses patrimoniales méconnues	21
Conclusion	26
Atelier interdisciplinaire : réflexions urbaines	27
Introduction	28
Premiers croquis	29
Constats majeurs	32
Première intention	34
Deuxième intention	41
Masterplan	42
Conclusion	43
Concours d'idées : de la place Jeanne d'Arc à la Valsérine	44
Introduction	45
Atouts et faiblesses du site	46

Problématiques	49
Premiers croquis, premiers balbutiements	50
Amorce d'un dessin suivant le parcellaire	54
MJC Jean Vilar : un bâtiment hors du tracé	56
Théâtre municipal : témoin de l'histoire	58
Nouveaux schémas de réflexions	59
Schématisation des constats et intentions	60
Plan masse	63
Zoom 1 : la place Jeanne d'Arc	64
Perspective et coupe place Jeanne d'Arc	65
Zoom 2 : l'espace pétanque Paul Painlevé	66
Perspective et coupe espace Paul Painlevé	67
Conclusion	68
Développement de projet : la nouvelle place Jeanne d'Arc	69
Introduction : rencontre	70
La noue Jeanne d'Arc : élément clé du projet	71
Croquis de la noue	72
Esquisse informatique	73
Coupes de projet	74
Nouvelle esquisse	75
Dessin définitif du plan masse	76
La noue Jeanne d'Arc	77
L'esplanade Jeanne d'Arc	87
L'espace pétanque	90
Le parvis des Artistes	92

Le talus	95
Les passerelles	96
Dispositifs d'assises	99
Plan masse final	100
Gestion des eaux pluviales et des eaux de surface	101
Conclusion générale	102
Remerciements	103
Bibliographie	104
ANNEXES	106
Atelier interdisciplinaire	106
Concours d'idées	108
Développement de projet	111
Maquette 3D de travail	116
Photos extraites de la collection de Denis GONDOLFI	118
Documents d'archives sur le projet de Jean-Louis DURET	121
Corpus à disposition	122
Lectures et inspirations diverses	123

Démarche de projet

«Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons.»

Jules Renard, *Journal*.

Ce mémoire marque l'aboutissement de mes études en architecture du paysage. Il fait office de synthèse détaillée et illustrée de ma démarche de projet durant le sixième semestre. Il retrace de façon chronologique, les grandes étapes de mon travail depuis l'idée initiale jusqu'au rendu final. De plus, ce document constitue un journal relatant mes divers balbutiements et mes nombreuses fausses pistes.

Ce semestre s'organise en trois étapes déterminantes. La première phase, intitulée «Atelier interdisciplinaire ou phase urbanisme», se réalise en binôme et se déroule sur une période de trois semaines environ. La seconde, nommée «Concours d'idées», est élaborée, seul, sur un temps très court. La dernière étape de l'atelier constitue le développement détaillé du projet. Elle s'accomplit sur trois mois.

Pendant la phase dite d'urbanisme, nous avons arpenté la ville et son territoire. L'objectif clé était l'exécution d'un Masterplan qui met en avant d'une part, une analyse à grande échelle et, d'autre part, la traduction graphique d'une réflexion ville/territoire en proposant des pistes de projet.

Le «Concours d'idées» place l'étudiant dans une émulation encore jamais atteinte dans son cursus. L'objectif principal de ce module est de proposer, dans un temps très court, l'avant-projet d'un site abordé dans la phase précédente.

On doit comprendre les grandes intentions, les espaces, les orientations techniques et la stratégie végétale. C'est à partir de ces éléments qu'il est possible d'aborder la phase de développement de projet.

Cette phase finale concerne le choix d'un site plus restreint ; le projet d'aménagement doit être le plus abouti possible. Les questions techniques et végétales sont traitées conjointement.

Avant de rentrer dans le détail de cette longue démarche de projet, il est primordial d'exposer au lecteur les premiers liens que j'ai établi avec cette ville méconnue et mal-aimée. Après cet aperçu, je développerai la partie analyse et j'énoncerai mes problématiques de travail.



source: photo personnelle



source: photo personnelle



source: photo personnelle



source: photo personnelle

Quatre jours à Bellegarde-sur-Valsérine



source: photos personnelles

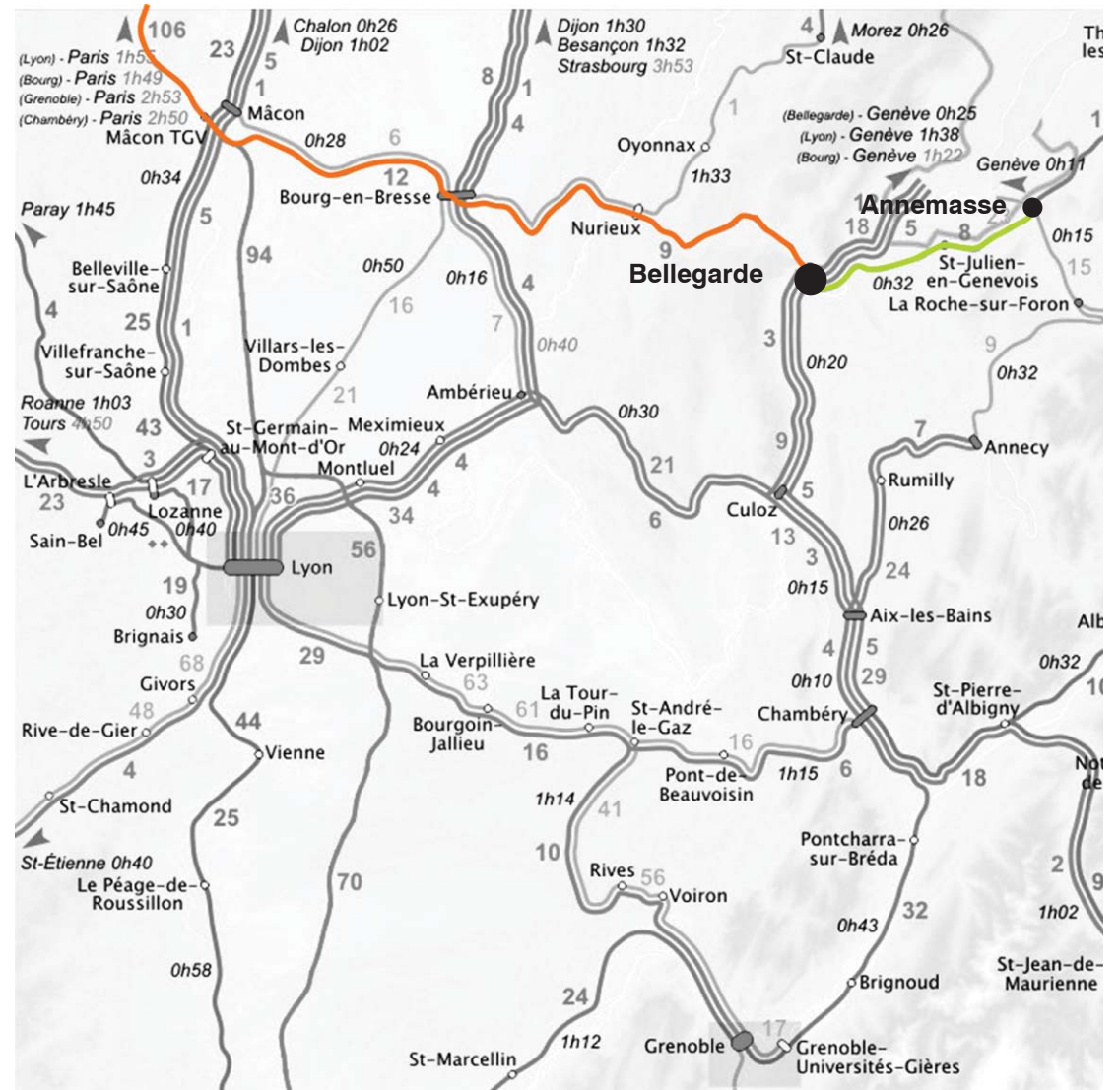


Premiers contacts

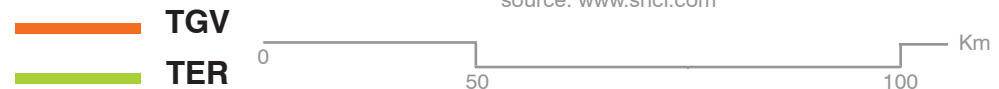
Avant d'aborder ce chapitre, je précise au lecteur que je connaissais un peu cette ville. En effet, allant à Paris depuis la gare d'Annemasse, je dois régulièrement changer de train à Bellegarde. Au lieu d'attendre sur place le direct pour la capitale, ma curiosité m'entraînait vers les rues de cette ville. Lors de ces escapades improvisées, je me suis très rapidement forgé une opinion négative de cette commune. J'avais l'impression de me promener dans une cuvette encaissée au fond d'une vallée perdue où tout était en fin de vie. Sans égayer davantage ma curiosité, j'ai très vite conservé une mauvaise image du site.

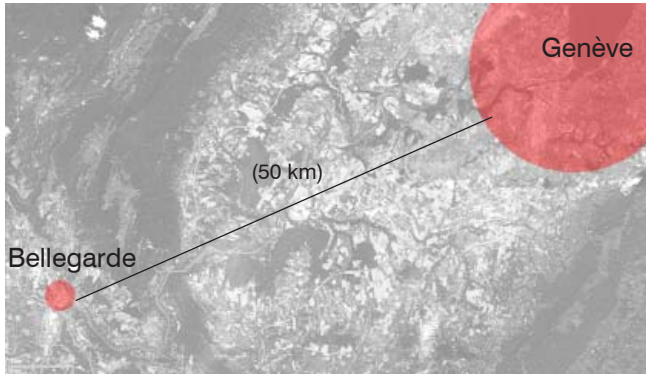


Entrée en gare d'un TGV en direction de Paris,
source: wikipedia

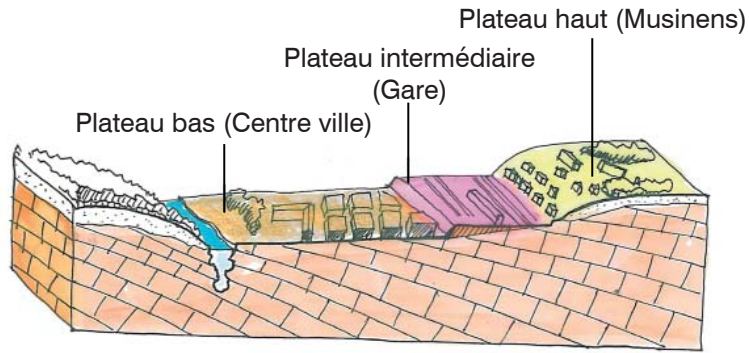


Carte ferroviaire SNCF de la région Rhône-Alpes, Décembre 2010,
source: www.sncf.com





Situation géographique de Bellegarde par rapport à Genève,
source: google map



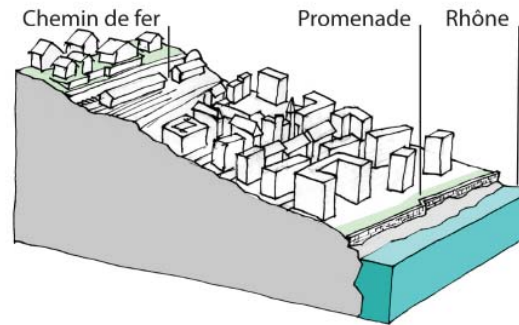
Relief de la ville en trois plateaux, source: phase urbanisme



Usine désaffectée le long des voies ferrées,
source: photo personnelle



Carte illustrant la composition de la ville en trois plateaux,
source: carte personnelle



Etagement de la ville depuis le plateau haut jusqu'au Rhône,
source: phase urbanisme



Voies ferrées abandonnées,
source: photo personnelle



Photo aérienne montrant les trois plateaux et le Rhône,
source: ville de Bellegarde

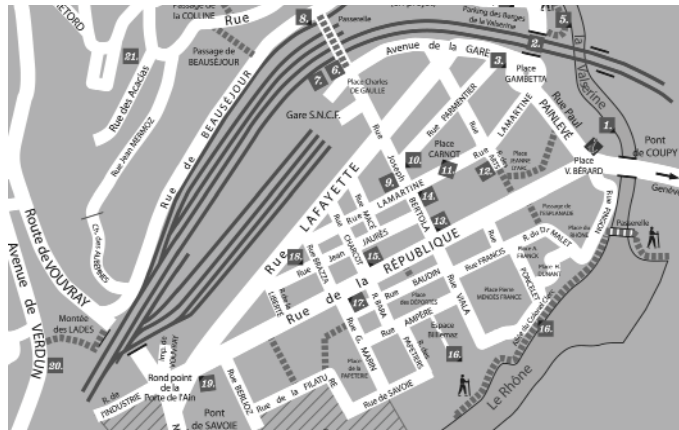


Ancienne plage près du Rhône,
source: photo personnelle

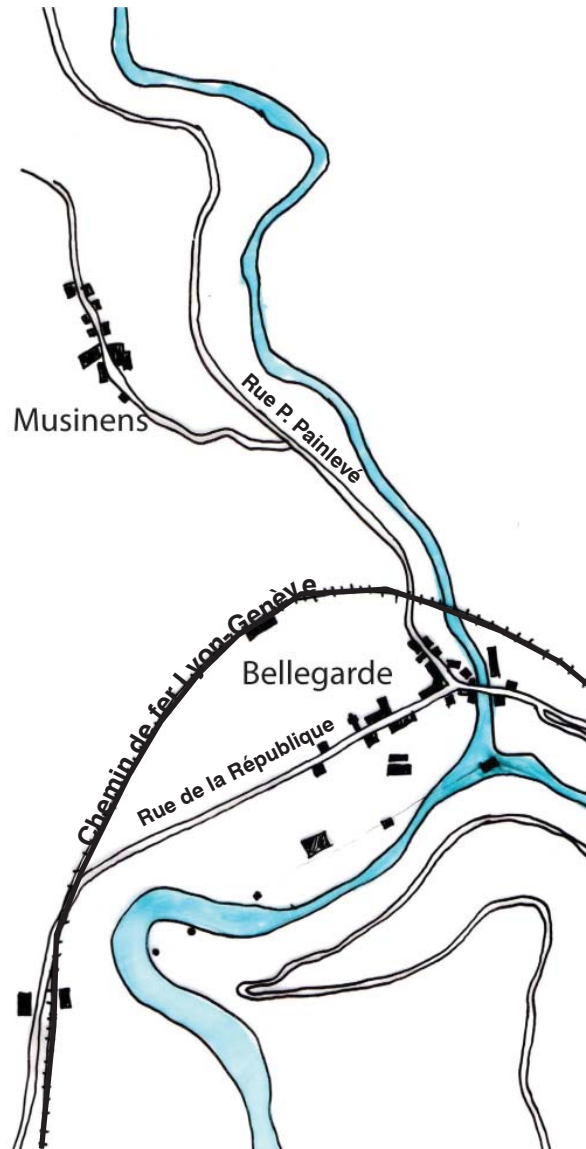
Bellegarde et son histoire

Dans le cadre de l'atelier projet, nous avons rencontré le maire ainsi que certains membres du conseil municipal. Très enthousiaste à l'idée de faire découvrir sa ville aux étudiants, il débuta son exposé en insistant sur le fait que Bellegarde est née sous le règne de l'empereur Napoléon III en 1853¹. Bellegarde, en tant que cité industrielle, s'est développée grâce à l'opportunité d'investisseurs suisses et étrangers. Leurs objectifs étaient de tirer profit d'une matière première appelée «houille blanche». Pour cela, ils durent organiser rationnellement cette cité naissante. Entre 1853 et 1859, c'est la période des grands travaux : la ligne de chemin de fer Lyon-Genève est construite, la grande esplanade de la gare est aménagée.

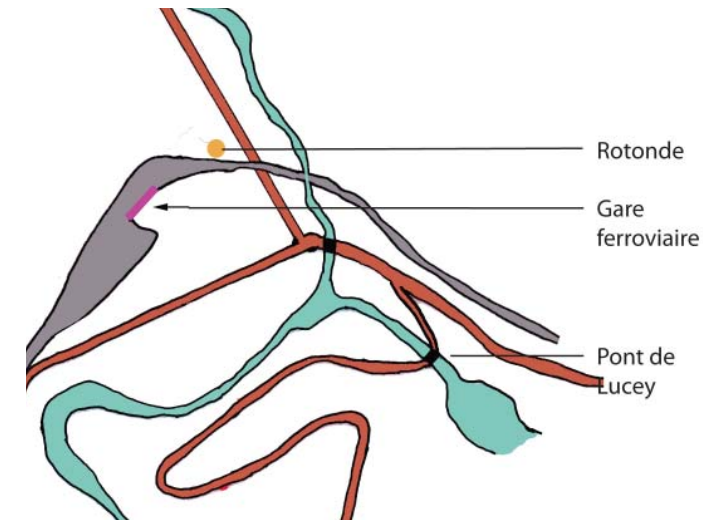
1. Louis GIRARD, *Napoléon III*, Paris, Ed. Fayard, 2010.



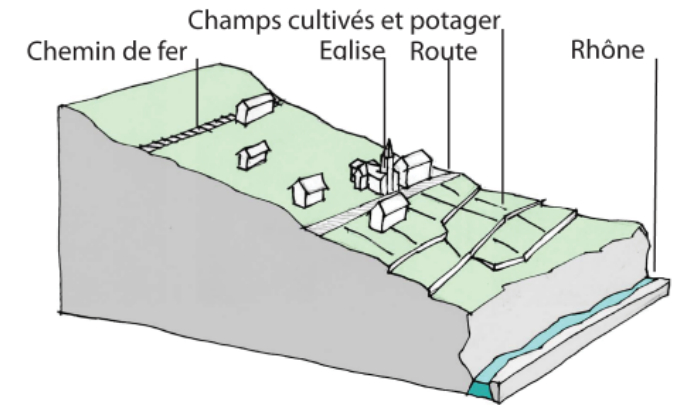
Carte des principales rues du centre ville, 2007, source: ville de Bellegarde



Construction du chemin de fer Lyon-Genève, essor de la ville rues Painlevé et République, 1860, source: phase urbanisme



Construction du plateau ferroviaire, 1860, source: phase urbanisme



Développement de la ville entre route et chemin de fer, 1860, source: phase urbanisme



Dessin illustrant la construction de la ligne Lyon-Genève en 1858, source: CHANOINAT Philippe, *les encres du temps*, Bellegarde sur Valserine, 2009



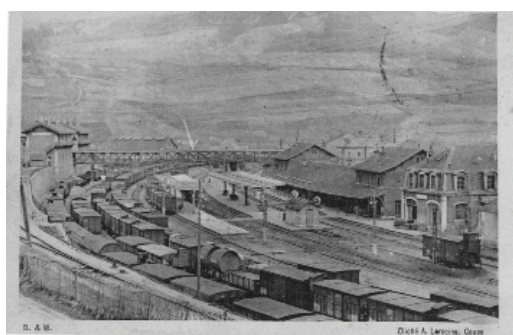
Pont ferroviaire en 1870, source: ville de Bellegarde



Pont ferroviaire en 2011, vue depuis la Valserine, source: photo personnelle



Dessin illustrant le chantier du plateau de la gare en 1858, source: CHANOINAT Philippe, *les encres du temps*, Bellegarde sur Valserine, 2009



Plateau de la gare en 1870, source: ville de Bellegarde



Pont ferroviaire en 2011, source: photo personnelle



Dessin illustrant la rencontre des ingénieurs à Bellegarde, 1872, source: CHANOINAT Philippe, *les encres du temps*, Bellegarde sur Valserine, 2009



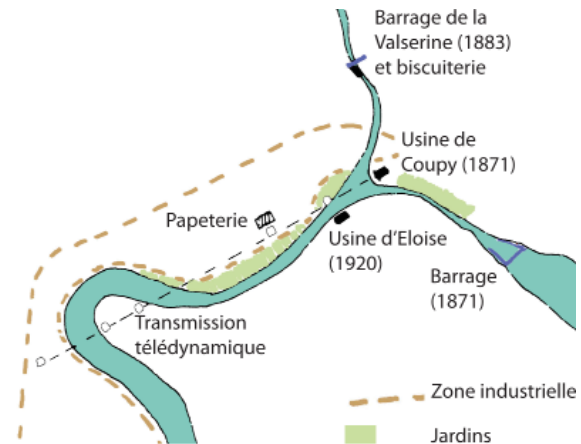
Pont routier en direction d'Annecy, 1950, source: ville de Bellegarde



Pont routier et viaduc autoroutier, 2011, source: photo personnelle

A partir de 1870, avec la télé mécanique, c'est le début de l'aventure industrielle². La proximité de la Suisse, les avantages fiscaux liés à la zone franche, les nouvelles techniques d'utilisation de la force motrice hydraulique, puis de l'hydro-électricité au tournant du XXème siècle, ont attiré à Bellegarde une myriade de petites usines spécialisées dans l'industrie lourde (métallurgie, papèterie, électricité). Cette croissance spectaculaire va perdurer jusqu'à l'aube de la Seconde Guerre Mondiale.

2. Philippe CHANOINAT, *Bellegarde de a à z*, Peronnas, Ed. de la tour grille, 2000, p.74.



Emplacement des industries et des barrages, 1870, source: phase urbanisme

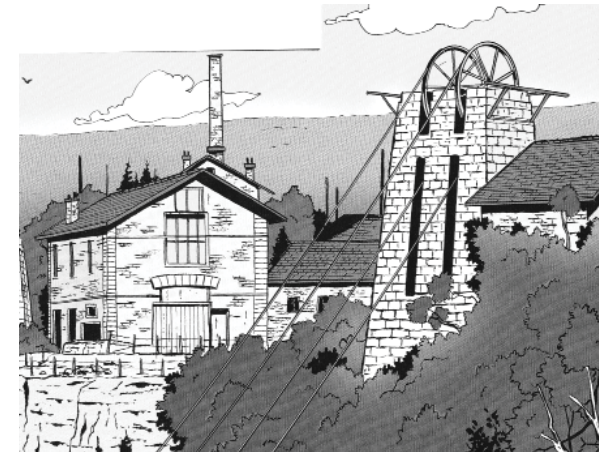
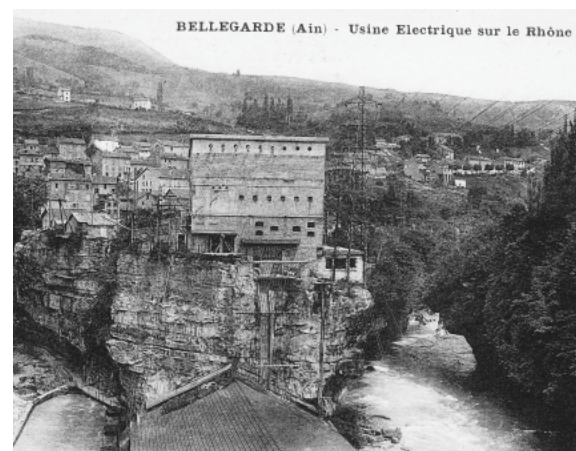


Illustration d'une usine hydro-électrique, source: CHANOINAT Philippe, *les encres du temps*, Bellegarde sur Valserine, 2009.



Chute de la Valserine à côté de la biscuiterie, 1875, source: ville de Bellegarde



Usine électrique sur le Rhône, 1880, source: ville de Bellegarde



Les fours électriques de la biscuiterie, 1870, source: ville de Bellegarde



Vestiges de l'ancienne biscuiterie près de la Valsérine, 2011,
source: photo personnelle



Vestiges de l'ancienne biscuiterie donnant sur la Valsérine, 2011,
source: photo personnelle



Ancienne machine hydro-électrique, 2011,
source: photo personnelle



Ancien pilier télémechanique, 2011,
source: photo personnelle



Vestiges d'anciens piliers télémechaniques au bord du Rhône, 2011,
source: photo personnelle

Déclin d'une cité industrielle

A la fin des années 1950, avec la nouvelle donne de l'économie française d'après guerre, le sens migratoire s'est inversé³. Le nombre de frontaliers résidant en France et travaillant en Suisse n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960. Progressivement, Bellegarde est délaissée et devient un satellite de Genève. Depuis 1960, le centre-ville peine à se renouveler et ne parvient pas à retrouver un second souffle aussi bien au niveau économique qu'au niveau urbanistique. Aujourd'hui, Bellegarde-sur-Valserine est devenu le centre de moqueries populaires et conserve un déficit d'image dû aux vestiges industriels et aux friches ferroviaires.

En définitive, dans le paysage bellegardien, les traces du passé industriel sont perçues comme des éléments qui dégradent la ville et en donnent l'image d'une cité dépotoir où il ne fait pas bon vivre.

3. Philippe CHANOINAT, *Bellegarde de a à z*, *op.cit.* p.56.



Ancienne usine près de la friche ferroviaire du côté d'Arlod, 2011,
source: photo personnelle



Plateau ferroviaire en attente, 2011,
source: photo personnelle



Quai de la gare délaissé, 2011,
source: photo personnelle



Intérieur de la biscuiterie en ruine, 2011,
source: photo personnelle



Matériel SNCF abandonné, 2011,
source: photo personnelle



Immeuble squatté rue P. Painlevé, 2011,
source: photo personnelle

Les bévues du conseil municipal

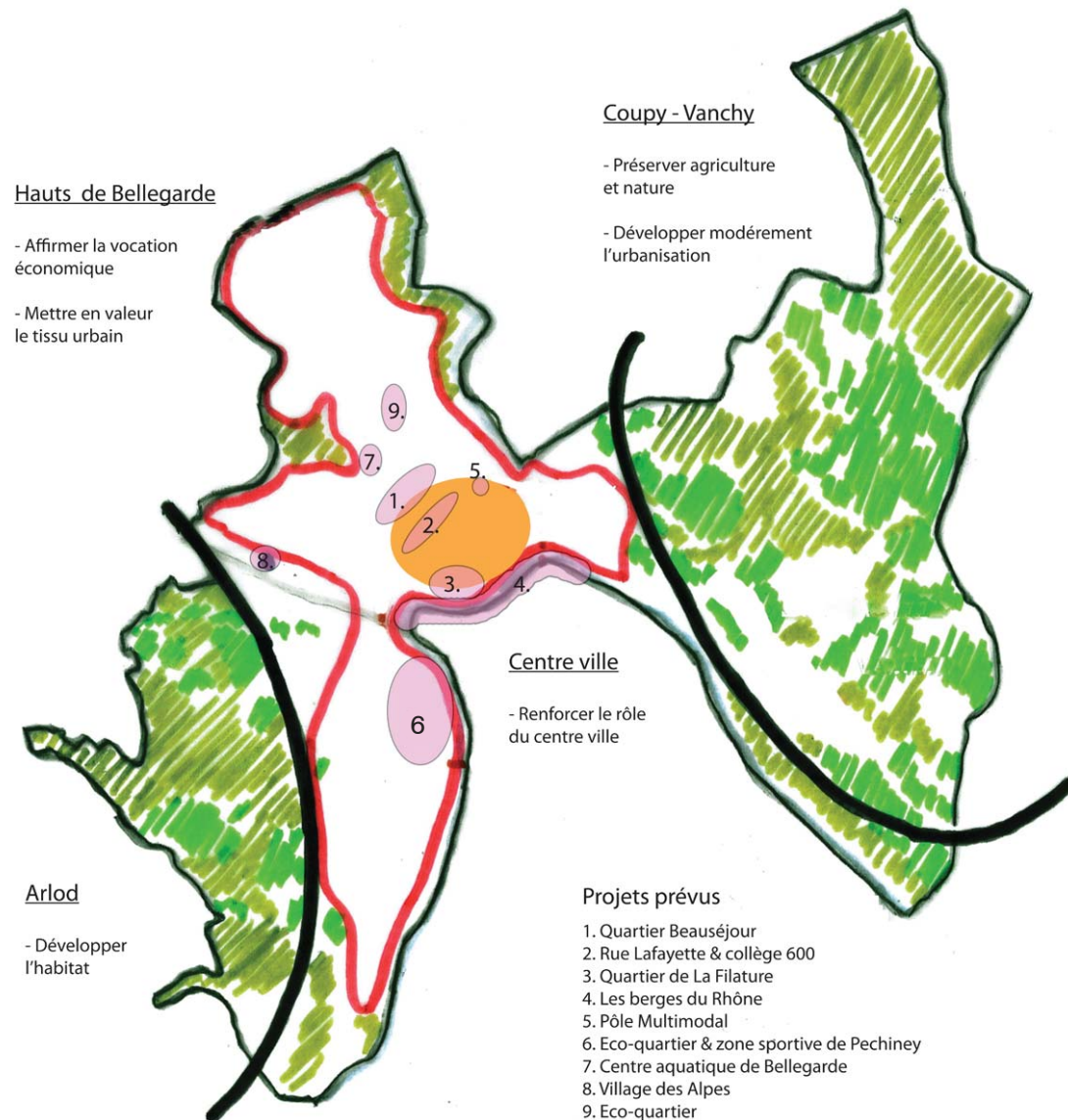
Pour combattre ce terrible déficit d'image, le conseil municipal a décidé de se lancer dans une vaste campagne de travaux sensée redorer le blason de la ville.

Le maire multiplie les projets culturels et urbanistiques (projet Beauséjour, berges du Rhône, collège Lafayette, quartier de la papèterie, zone industrielle d'Arlod, pôle multimodal, village des marques).

Ces projets ont tous en commun le rejet de l'existant pour venir reconstruire une nouvelle ville qui se veut moderne et dans l'air du temps. Cela donne des résultats plutôt dramatiques, tant dans le paysage bellegardien, qu'au niveau de l'usage de ces nouveaux lieux.

De plus, malgré leur budget limité, ils détruisent leur patrimoine bâti au lieu de lancer une politique de restauration de certains bâtiments.

Je pense que le reniement du passé est une fausse solution pour attirer les gens à Bellegarde. Au lieu de valoriser le patrimoine existant, les élus ont décidé de donner dans le spectaculaire, voire le tapageur. Si l'on suit cette direction politique, Bellegarde deviendra une ville sans âme faisant partie d'une agglomération. Pour changer l'image d'une ville, il n'est pas indispensable d'en reconstruire une nouvelle, mais plutôt de mettre en avant ce qui fait la spécificité de celle-ci.



Carte du territoire bellegardien avec emplacements des futurs projets, source: rendu analyse thématique

Bellegarde défend le projet de village des marques

Mobilisation Les commerçants et industriels voient une opportunité de redynamiser la région.

Bellegarde
MARIE PRIEUR

«Bellegarde en colère». Rassemblés sous cette bannière, quelque 300 manifestants se sont réunis hier matin devant l'hôtel de ville de la commune de l'Ain. Pour l'occasion, nombre de commerçants ont symboliquement fermé boutique à 11 h. Aux côtés de chefs d'entreprise, de salariés et d'associations, ils ont ainsi affiché leur soutien au «village

des Alpes». Mené par la société britannique Bergerac Estates Limited, ce projet de centre des marques prévoit l'ouverture de 134 boutiques. Celles-ci écouleraient à prix cassés des marchandises restées sur les bras des enseignes genevoises. En s'implantant dans cette région, les investisseurs visent tout particulièrement la clientèle suisse et rhodanpine, soit une zone de chalandise de 4 millions d'habitants, qui plus est à «fort pouvoir d'achat».

Une subaine à en croire Françoise Bougharou, vice-présidente de l'Union commerciale, qui compte 145 commerces bellegardiens. «Plus il y a d'offre commerciale, plus on attire la clientèle.» Maroquinrière rue de la République depuis vingt-quatre ans, elle ne voit pas l'arrivée de ce pôle comme une menace:



Trois cents manifestants se sont réunis hier matin devant l'hôtel de ville de Bellegarde. Les commerçants de la ville estiment que la création de 134 boutiques vendant des produits de marques à prix cassés est une opportunité. (LUCIEN FORTUNATI)

«La concurrence n'est pas négative, elle permet de se remettre en question, de s'améliorer.»

Six cents emplois créés

Une analyse que partage le maire de la ville, Régis Petit: «Il y a jamais eu de démonstration que ce type de concept détruisait les commerces situés à leur périphérie. Cela tient du non-sens, du fantasme pur.» Les élus de la communauté de communes s'accordent à dire qu'il s'agit d'une opportunité de re-

lancer l'économie du bassin bellegardien. Les chefs d'entreprise, qui ont fait le déplacement hier matin, sont du même avis. Depuis 1961, date à laquelle il a fondé son affaire de métallerie, menuiserie, aluminium, Jean Carrax a assisté à la fermeture d'entreprises, aux délocalisations, à la pénurie de main-d'œuvre.

«Créer 600 emplois, comme le prévoit ce projet, c'est une prouesse quand on pense à tous ceux qui sont partis de Belle-

garde. Nous devons saisir cette occasion, elle ne se représentera jamais.»

En fait, résume le maroquinier, «le projet dérange surtout ceux qui voudraient l'avoir chez eux». Lyon semble par exemple fort intéressée par une implantation du centre à l'Île-d'Abeau. Refusant de laisser filer le dossier, le collectif «Bellegarde en colère», par la voix de Bernard Roux, président de l'Union commerciale, dénonce «les moyens mis en œuvre pour empêcher la

création d'un Village de marques dans l'Ain». Accusant les représentants de la chambre de commerce et d'industrie de pratiquer «un double jeu».

Dernièrement, le président de cette chambre, Jean-Marc Bailly, a exprimé son opposition. Or, il est l'une des six personnes à voter lors de la Commission départementale d'équipement commercial, qui se tiendra au printemps. Il faudra alors quatre «oui» pour que le «Village des Alpes» voie le jour à Bellegarde.



Un camion transportant des déchets a été intercepté par les manifestants. Le maire d'Oyonnax ayant mis son veto pour la création du village de marques, le collectif Bellegarde en colère a bloqué l'accès à l'usine d'incinération à un convoi en provenance d'Oyonnax. (L. FORTUNATI)

Bellegarde s'accroche au projet qui pourrait changer son image

La population multiplie les actions symboliques pour obtenir la création d'un village de marques.

Les Bellegardiens sont décidés à ne pas laisser passer l'occasion qui leur est offerte de changer l'image de leur ville. Il y a un an, un investisseur anglais, Bergerac Estates, a jeté son dévolu sur un terrain jouxtant l'auto-route Genève-Paris pour y im-

planter un centre de marques. Etendu sur 24 hectares, le futur «Village des Alpes» prévoit l'ouverture de 130 boutiques de luxe qui pourraient, entre autres, écouler les invendus genevois. L'avenir de ce projet qui entraînerait la création de 600 emplois est suspendu à la décision de la Commission départementale d'équipement commerciaux (CDEC) qui doit se réunir le 29 mars prochain. L'issue s'an-

nonce incertaine, le maire d'Oyonnax ayant déjà mis son veto. En réaction, le collectif Bellegarde en colère a bloqué, lundi matin, l'accès à l'usine d'incinération à un convoi de déchets en provenance d'Oyonnax. «Le maire d'Oyonnax ne veut pas entendre parler de notre projet, nous ne voulons pas de ses déchets», a averti l'association qui va manifester à Bourg-en-Bresse samedi prochain. (aj)

Coupage de presse, Tribune de Genève, vendredi 26 janvier 2007, source: PRIEUR Marie, «Bellegarde défend le projet de village des marques», Tribune de Genève, 26/01/07, p.1



Perspective d'ambiance du futur village des marques, 2010, source: <http://www.ville-bellegarde01.fr>

Coupage de presse, Tribune Républicaine, vendredi 30 novembre 2007, source: non signé, «Bellegarde s'accroche au projet qui pourrait changer son image», Tribune Républicaine, 30/11/07,



Perspective d'ambiance du pôle multimodal, 2005,
source: ville de Bellegarde



Vue aérienne du pôle multimodal, 2010,
source: ville de Bellegarde



Vue du pôle multimodal depuis Beauséjour, 2011,
source: photo personnelle

Beauséjour

Requalification des espaces extérieurs



- Dynamité
- Bâtiments en démolition (2011)
- Bâtiments en réhabilitation (2010-2011)
- Rues à requalifier (2011-2012)
- Bâtiments à construire (2011-2012)

Projet Beauséjour prévu en 2012,
source: ville de Bellegarde



Démolition de bâtiments type Bauhaus, 2011,
source: photo personnelle



Projet Berges du Rhône, 2010,
source: ville de Bellegarde

DES DÉPLACEMENTS DOUX SONT MIS EN PLACE:

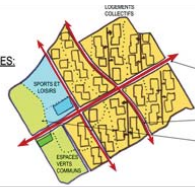
Pistes cyclables, voies piétonnes, venelles paysagées en cœur d'îlot, transports en commun

L'HABITAT RESPECTE DES RÈGLES DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALES SIMPLES:

- Construction d'atouts à vélo, une place de voiture maximum par logement, filière bois valorisée, et processus participatif de construction avec les futurs habitants,
- Identification des logements par la couleur et la diversité architecturale, renforcement de l'isolation thermique et utilisation des énergies renouvelables, récupération des eaux de pluie.

LA MIXITÉ SOCIALE ET DES FONCTIONS VALORISÉES:

- Espaces verts, aires sportives, logement collectifs, jardins
- Filtres à sable plantés de roseaux



LE PARTI URBAIN

Mixité des activités et logements, (stratification est-ouest avec alternance d'espaces verts et de logements)

Alternance voies voitures pavées / venelles piétonnes et cyclistes

Liaisons interquartiers créées,

Conservation des terrains de tennis neufs et renforcement de la vocation sportive au sud de la parcelle

SURFACES:

NOMBRE DE LOGEMENTS COLLECTIFS:

- R+3 : 43 560 m² soit 580 logements de 75 m² de taille moyenne
- OU - R+4 : 54 450 m² soit 730 logements de 75m² de taille moyenne

NOMBRE DE LOGEMENTS PAR HECTAR

- R+3 : 100 logements / ha
- OU - R+4 : 125 logements / ha

L'HABITAT COLLECTIF EN OSSATURE BOIS

En lien avec la zone commerciale et les logements collectifs, ils ne dépassent pas le R+3 et leurs toitures, munies de panneaux solaires et photovoltaïques, sont orientées vers le sud. En cœur d'îlot se trouvent les venelles piétonnes et cyclistes.



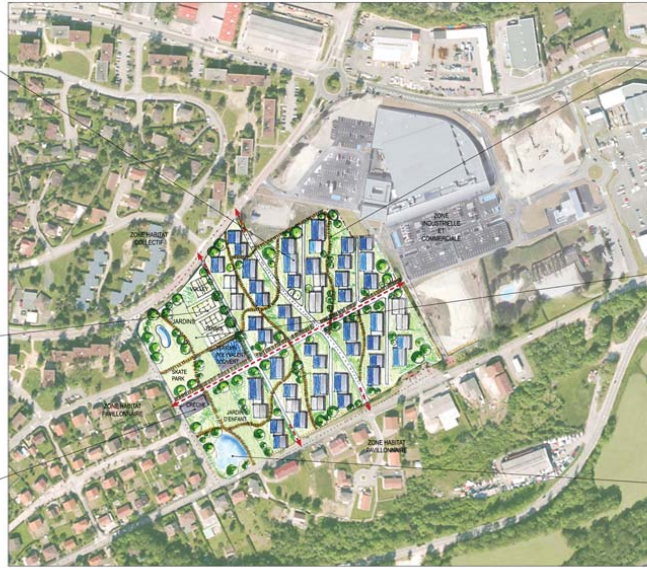
LE PARC DE SPORT ET DE LOISIRS

Les équipements sont accessibles à tous et rénovés: reconstruction des vestiaires, couverture d'un terrain, production d'électricité et paysagement des espaces.



LA CRÈCHE

Fédère les habitants autour de projets et d'intérêts communs, en bordure de site.



LES LIAISONS INTERQUARTIERS

Permettent les déplacements pour des quartiers existants et des rues existantes vers les zones industrielles et commerciales.



LE PARC ET LE JARDIN D'ENFANTS

Vecteur de mixité sociale et de pédagogie, ils sont accessibles par tous les habitants de l'écovillage et des logements alentours.



LES FILTRES À SABLE PLANTÉS DE ROSEAUX

Utilisent la pente naturelle du terrain pour l'assainissement des eaux usées du quartier.



Futur emplacement du collège dans le talus SNCF, source: photo personnelle



Futur emplacement du collège dans le talus SNCF, source: photo personnelle

Projet d'éco-quartier et zone sportive de Pechiney, 2009,

source: ville de Bellegarde



Perspectives d'ambiances du future quartier de la filature, source: ville de Bellegarde



Existant après projet, 2011, source: photo personnelle

Des richesses patrimoniales méconnues

A la question, «quels sont les atouts existants de Bellegarde-sur-Valserine ?», le maire peine à répondre et justifie les qualités intrinsèques de la ville en mettant en avant tous les projets vus précédemment. Pour le conseil municipal, il n'existe aucune qualité existante à Bellegarde. Il conclut son exposé en stipulant qu'en 2011 «on a aucune raison de venir à Bellegarde-sur-Valserine». Pour lui, l'avenir de Bellegarde passe par de mauvais projets coûteux, et non par une valorisation du patrimoine existant. Durant ces quatre jours d'excursion, nous avons relevé que cette ville, considérée comme un trou au fond d'une vallée, recelait des trésors patrimoniaux insoupçonnés. Dans cette volonté de «fracasser l'image de la ville»⁴, on a la nette impression que le conseil municipal veut plus démolir la ville que son reflet. En définitive, on en déduit que les membres de la municipalité ne connaissent pas plus leur ville que le simple voyageur de passage.

4. Phrase extraite de l'exposé de Régis PETIT, maire de Bellegarde-sur-Valserine le 22/02/11.



Bords de la Valserine avec, au loin, les ruines de la biscuiterie, 2010,
source: HEPIA



Hôtel de ville achevé en 1932,
source: photo personnelle



Immeuble Le Carnot, 1950,
source: photo personnelle



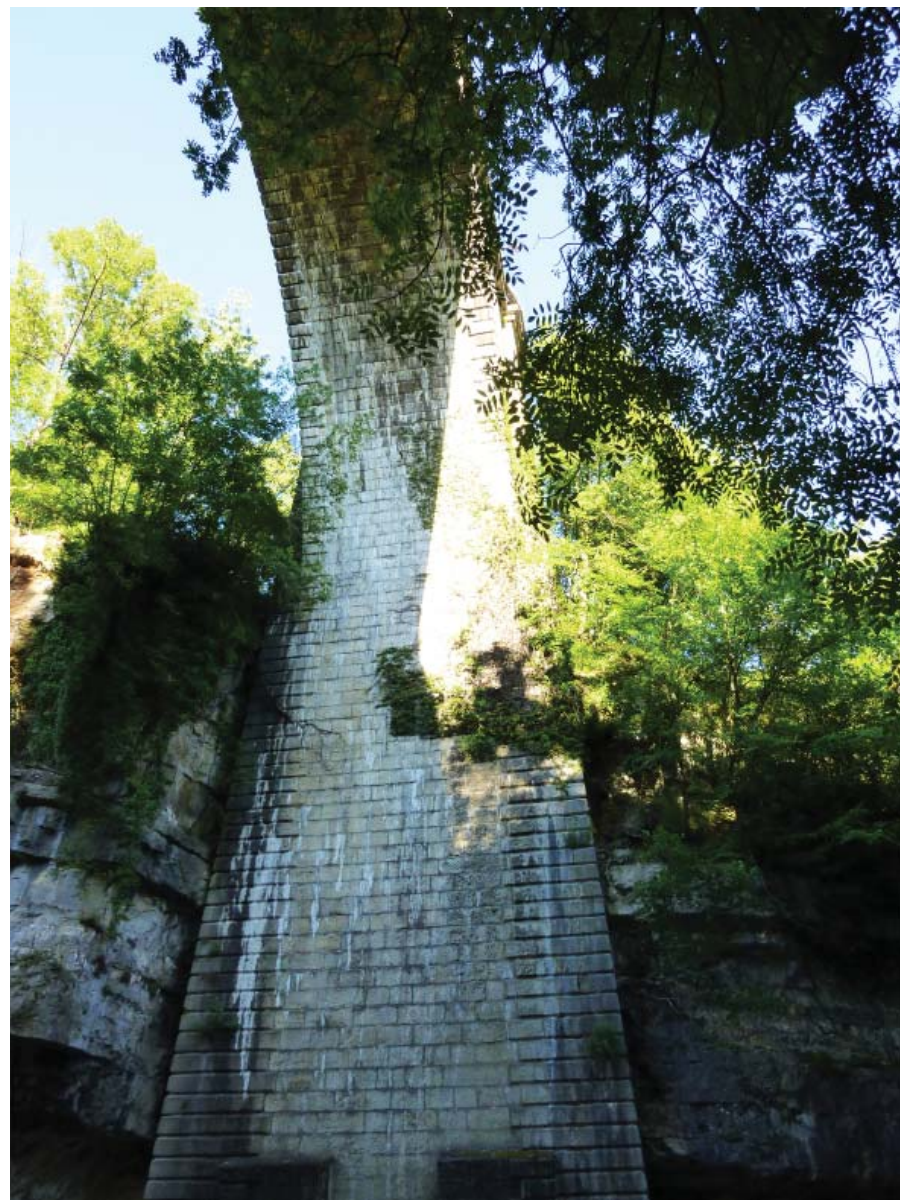
Hôtel des Postes achevé en 1935,
source: photo personnelle



Pôle culturel inauguré en 1958,
source: photo personnelle



Immeuble d'habitations, années 1930,
source: photo personnelle



Photos illustrant les ambiances végétales et les pertes de la Valserine, 2011, source: HEPIA



Vue sur la biscuiterie, 2011,
source: photo personnelle



Vestiges de l'aquaculture, 2011,
source: photo personnelle



Ancien hangar désaffecté de la SNCF,
source: photo personnelle



Anciens piliers télémechaniques, 2011,
source: photo personnelle



Viaduc ferroviaire, 2011,
source: photo personnelle



Panorama du plateau ferroviaire, 2011,
source: photo personnelle



Panorama pris depuis les hauts de Beauséjour, 2011, source: photo personnelle



Panorama pris depuis le centre culturel, 2011, source: photo personnelle



Panorama montrant la grande place Carnot, 2011, source: photo personnelle

Conclusion

En apprenant à connaître cette ville, on constate que, contrairement à ce qu'affirme le maire, il existe un patrimoine bâti, végétal, fluvial, spatial et visuel d'une rare qualité.

Pour conclure, les politiques ne savent pas exploiter les traces du passé et préfèrent investir leurs deniers dans des projets hasardeux qui tournent le dos à la ville et à son territoire.

Un plan local d'urbanisme (P.L.U) a été approuvé en 2006⁵. Il est actuellement en révision car il doit intégrer toutes les nouvelles propositions du conseil municipal.

Un schéma de cohérence territorial (S.C.O.T.) et un projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D), intégrant le P.L.U, sont en cours. Ils formulent de grands objectifs à suivre :

- Affirmer la fonction de centralité de la ville.
- Favoriser le renouvellement urbain.
- Privilégier le développement de l'habitat.
- Préserver les éléments forts du paysage.

Ces grandes orientations politiques n'ont, pour le moment, rien apporté de nouveau. Nous sommes plus dans la rédaction d'une charte que dans un véritable projet d'aménagement à l'échelle du territoire bellegardien.

5. Plan franco-valdo-genevois.

Pour la phase urbanisme, sur la base de deux grandes intentions, nous devons dessiner une proposition à grande échelle qui présente une analyse précise du territoire. A partir de ces constats, nous devons établir un Masterplan qui donne à lire certaines solutions concrètes liées à des problèmes donnés.

Pour cette première étape de projet, l'idée générale était d'améliorer et de requalifier l'existant tout en restant attentifs aux propositions de la municipalité.

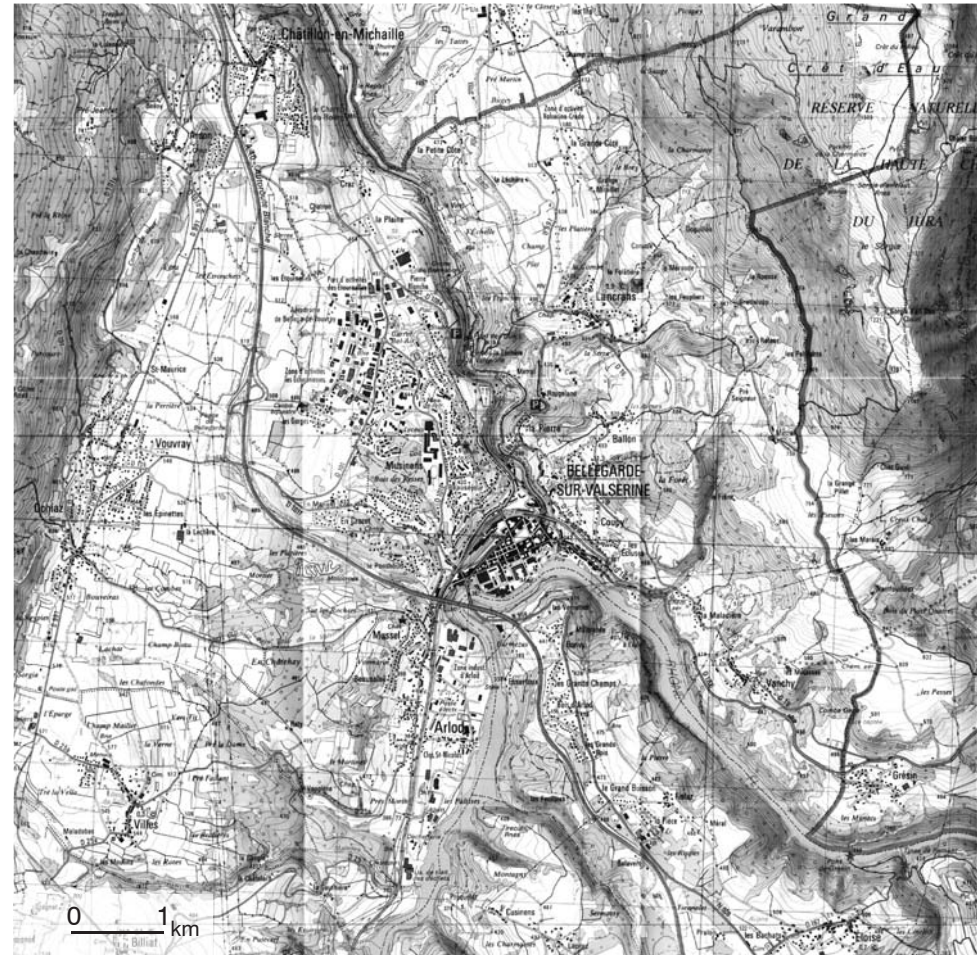


Orientations générales du PLU sur le centre ville,
source: ville de Bellegarde

Atelier interdisciplinaire : réflexions urbaines



① Orthophoto de la ville de Bellegarde, 2010,
source: HEPIA



① Extrait de la carte IGN, 2011,
source: HEPIA

Introduction

Cette première étape dans l'atelier de projet s'est déroulée sur trois semaines.

Pour réaliser ce travail, nous étions par groupe de deux ou trois étudiants.

Avant de poser le premier trait, nous nous sommes réunis pour faire le point et échanger nos premières constatations.

Après débriefing, nous avons retenu les observations suivantes :

- Deux plateaux distincts aux ambiances et vues variées (ville haute : résidentiel - ville basse : industriel) séparés par le plateau ferroviaire.

- Les cours d'eau principaux (Valserine et Rhône) sont particulièrement marqués par l'histoire industrielle de la ville. Pourtant, ils n'ont pas une place de premier rang dans l'urbanisme et la vie des Bellegardiens.

- Prédominance du trafic de transit et du trafic motorisé au centre ville ; mobilité douce réduite.

- Les entités végétales et paysagères ne sont pas liées (bois des Pesses, ripisylves du Rhône et de la Valserine).

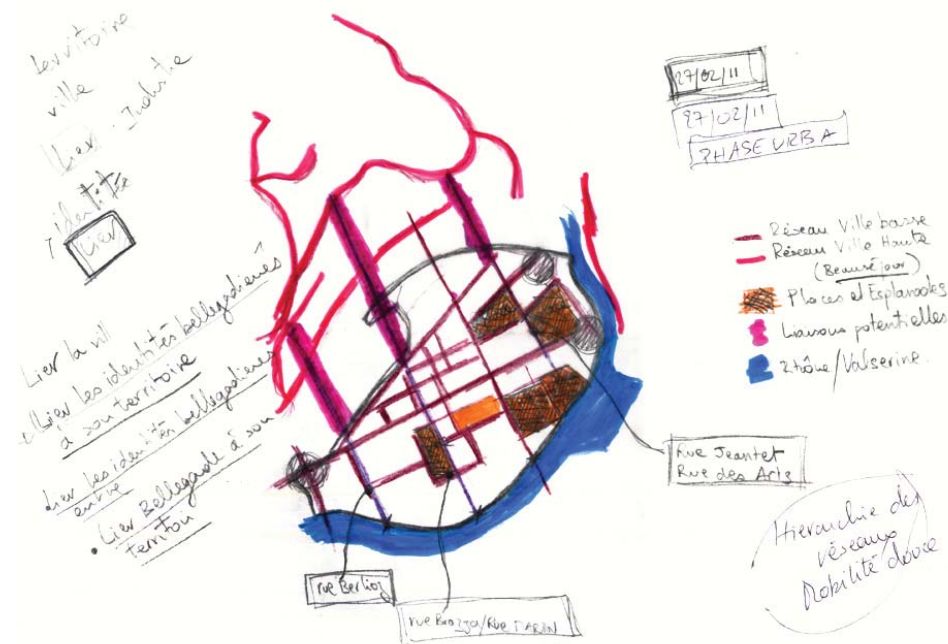
- Le patrimoine existant de Bellegarde n'est pas mis en valeur (ouvrages d'Art, bâtiments, vestiges de l'histoire industrielle, patrimoine végétal et paysager).

- Les projets municipaux ne sont pas liés entre eux et font table rase de l'existant.

- Bellegarde possède des points de vue exceptionnels sur le «grand paysage» (Jura).

A partir de ces observations, nous avons multiplié les esquisses et croquis.

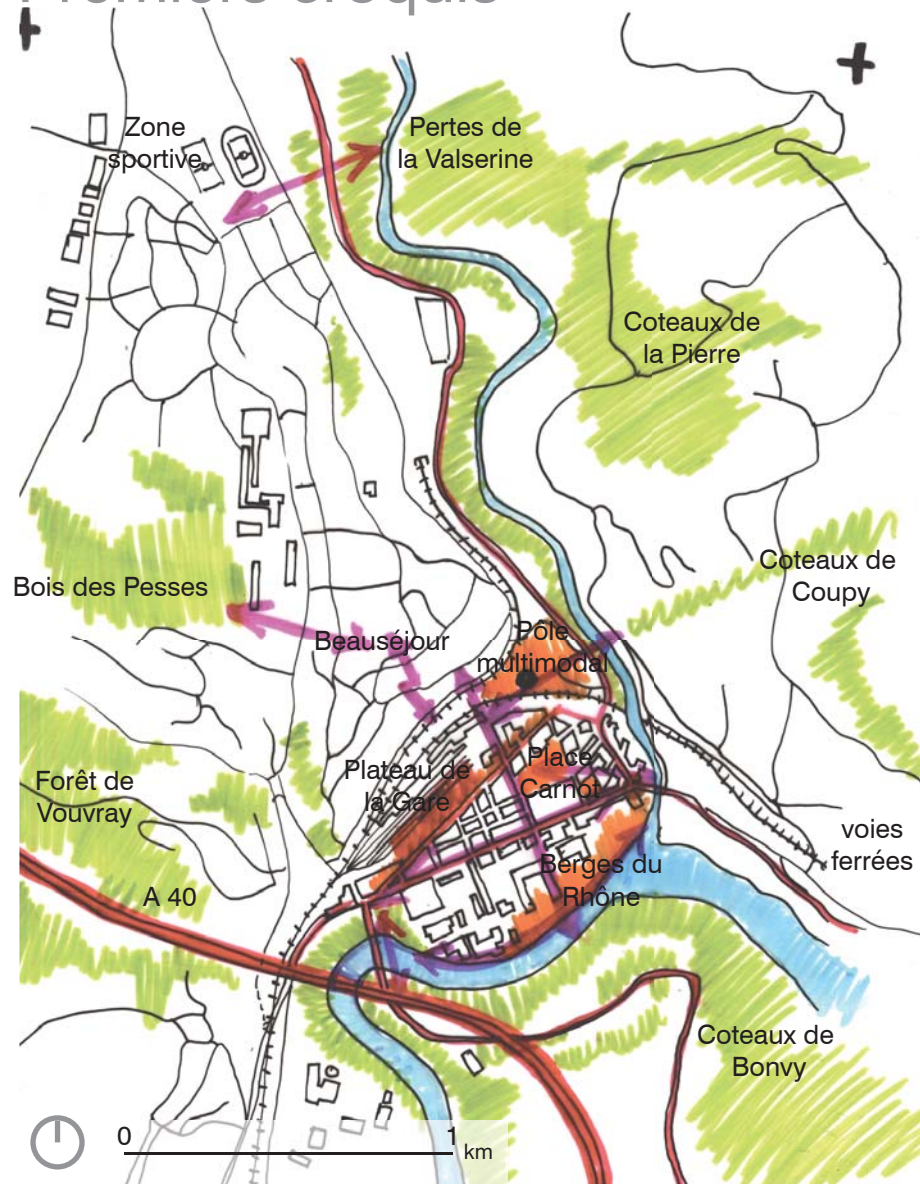
Nos premières volontés étaient de lier les identités urbaines entre elles et joindre la ville à son territoire.



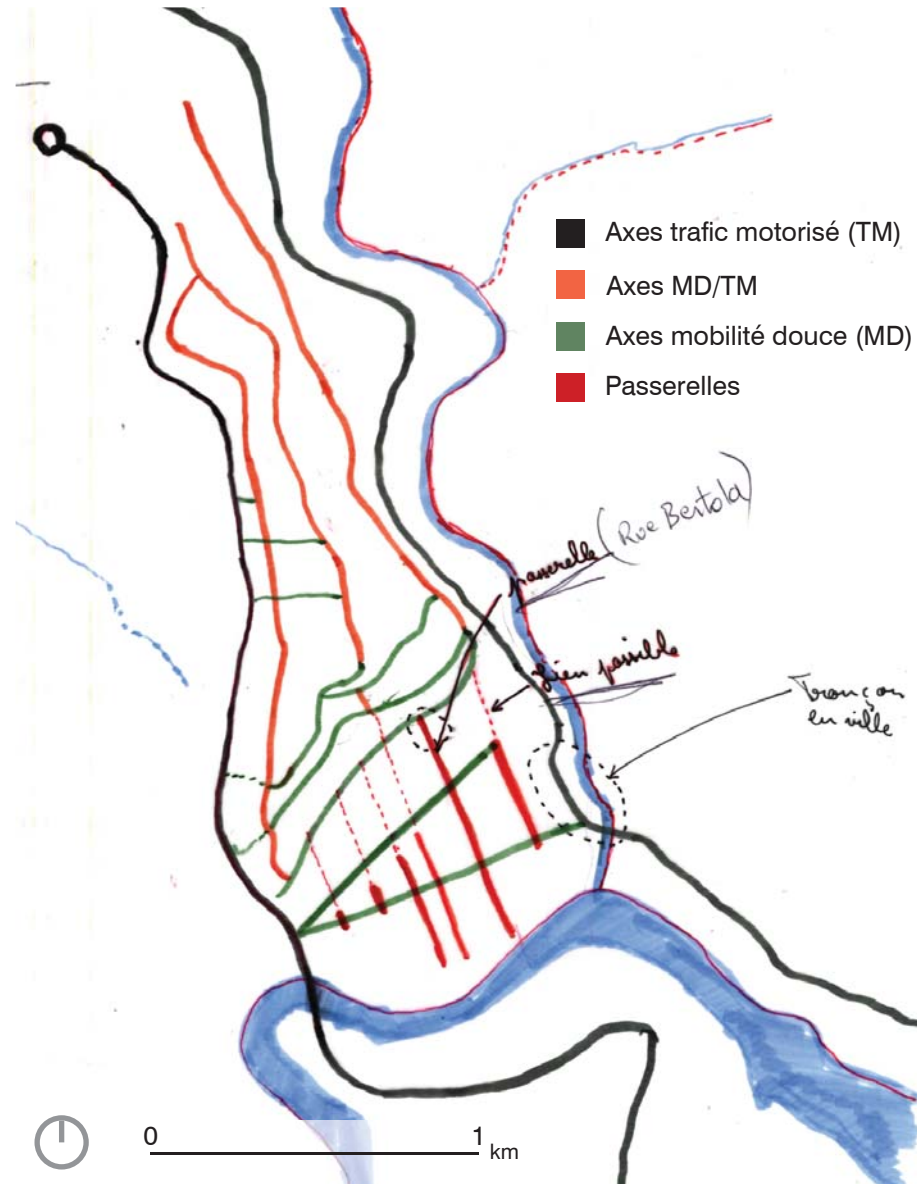
Un des premiers croquis proposant une réflexion sur les liaisons entre plateau haut et plateau bas, 27 février 2011,

source: croquis personnel

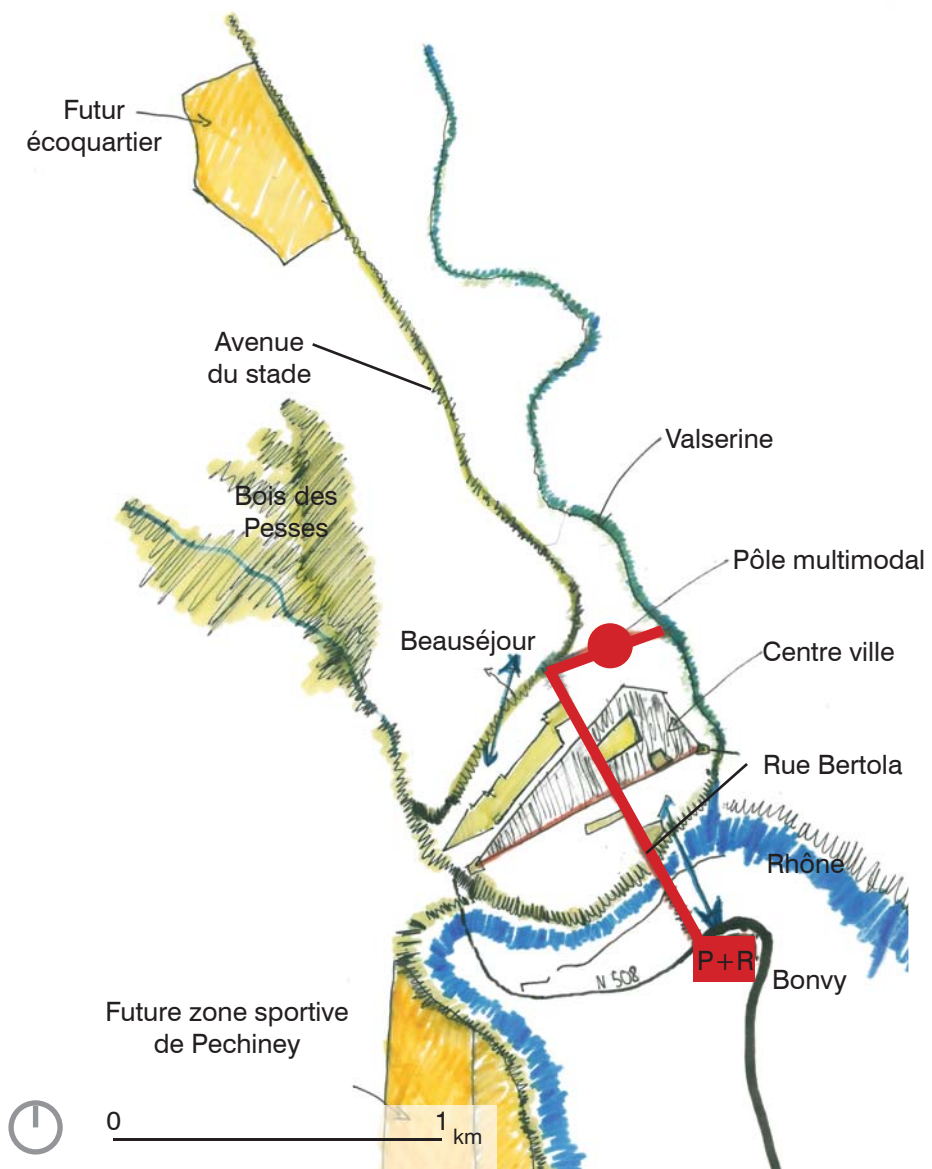
Premiers croquis



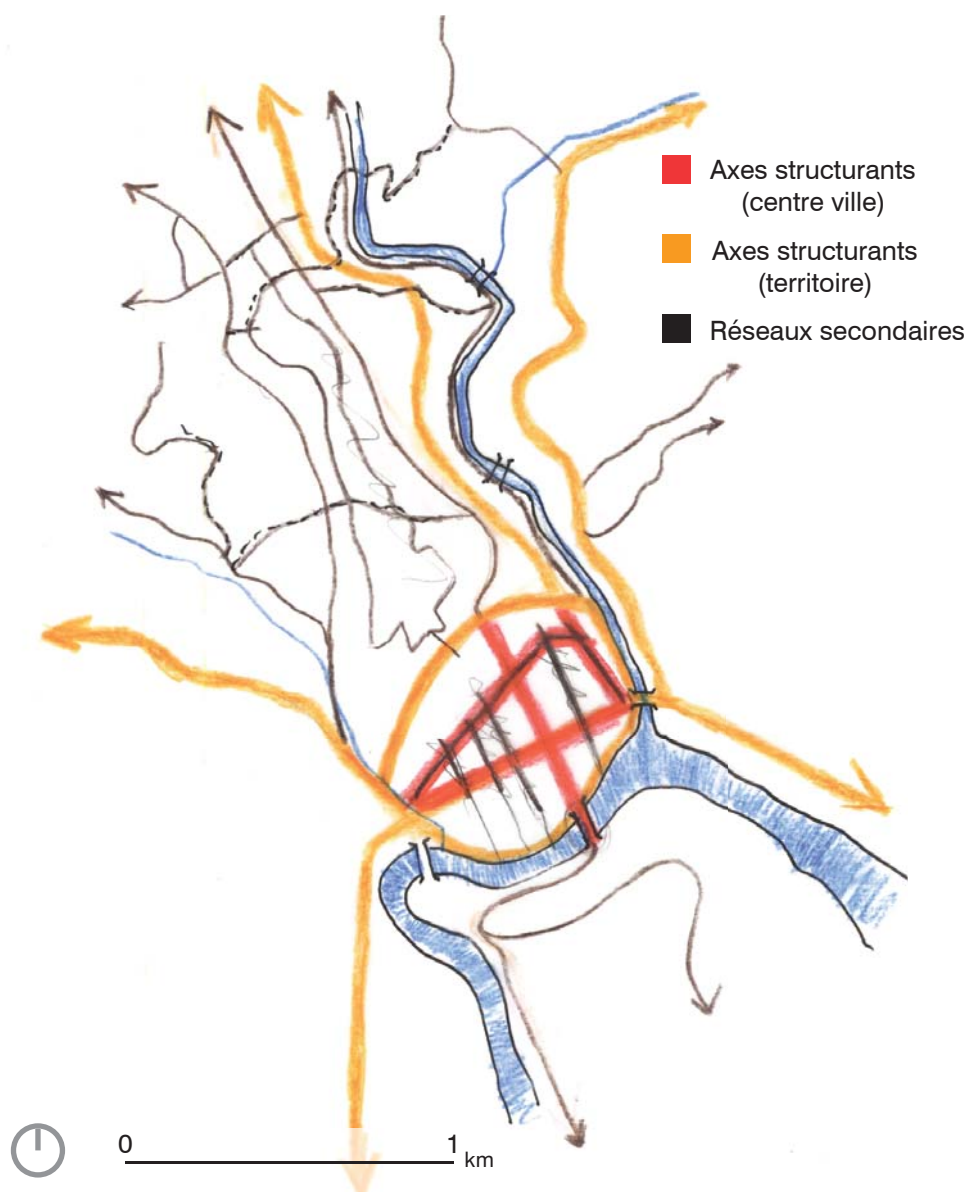
Croquis illustrant les entités végétales et paysagères existantes et l'utilisation des réseaux existants pour les relier, 27 février 2011, source: croquis personnel



Croquis illustrant le principe d'une hiérarchie des réseaux de mobilités douces et motorisés, 27 février 2011, source: croquis personnel



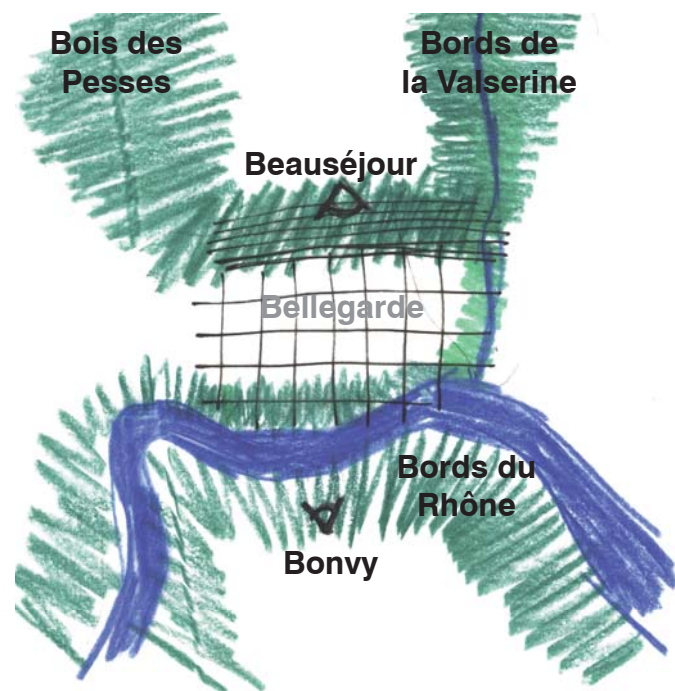
Croquis montrant l'idée de «pénétrantes vertes» pour relier les deux plateaux, l'idée d'utiliser l'axe Bertola pour lier le pôle multimodal à Bonvy en passant au dessus du Rhône, 3 mars 2011, source: croquis personnel



Croquis illustrant le principe d'une hiérarchie de types de réseaux, 10 mars 2011, source: croquis personnel

En parallèle de notre travail sur la mobilité, nous avons développé la piste de grands parcs urbains aux entrées de la ville. L'idée est de changer le regard du public en aménageant de grands espaces où l'on se déplace uniquement à pied ou en vélo.

Après de nombreux tâtonnements, nous avons relevé quatre constats majeurs, d'où découlent deux intentions principales de projet.



Croquis illustrant la piste de deux grands parcs aux entrées de la ville, 7 mars 2011, source: croquis personnel



Croquis montrant la ville entourée par les deux parcs, 9 mars 2011, source: croquis personnel

Constats majeurs

Une ville fragmentée

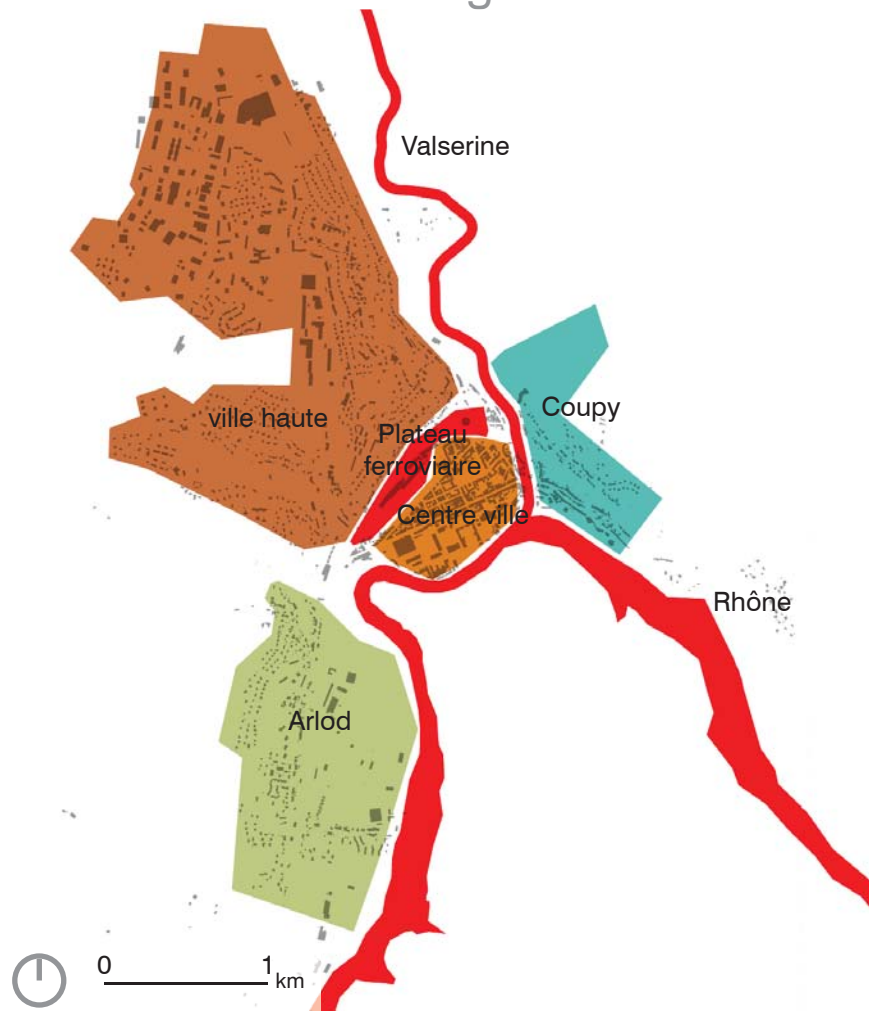


Schéma montrant que Bellegarde est fragmentée en quatre morceaux. Le plateau ferroviaire, le Rhône et la Valsérine séparent la ville,

source: rendu urbanisme

Un contexte de qualité



Schéma montrant que Bellegarde possède un contexte paysager et architectural (marron) de grande qualité,

source: rendu urbanisme

Des projets isolés

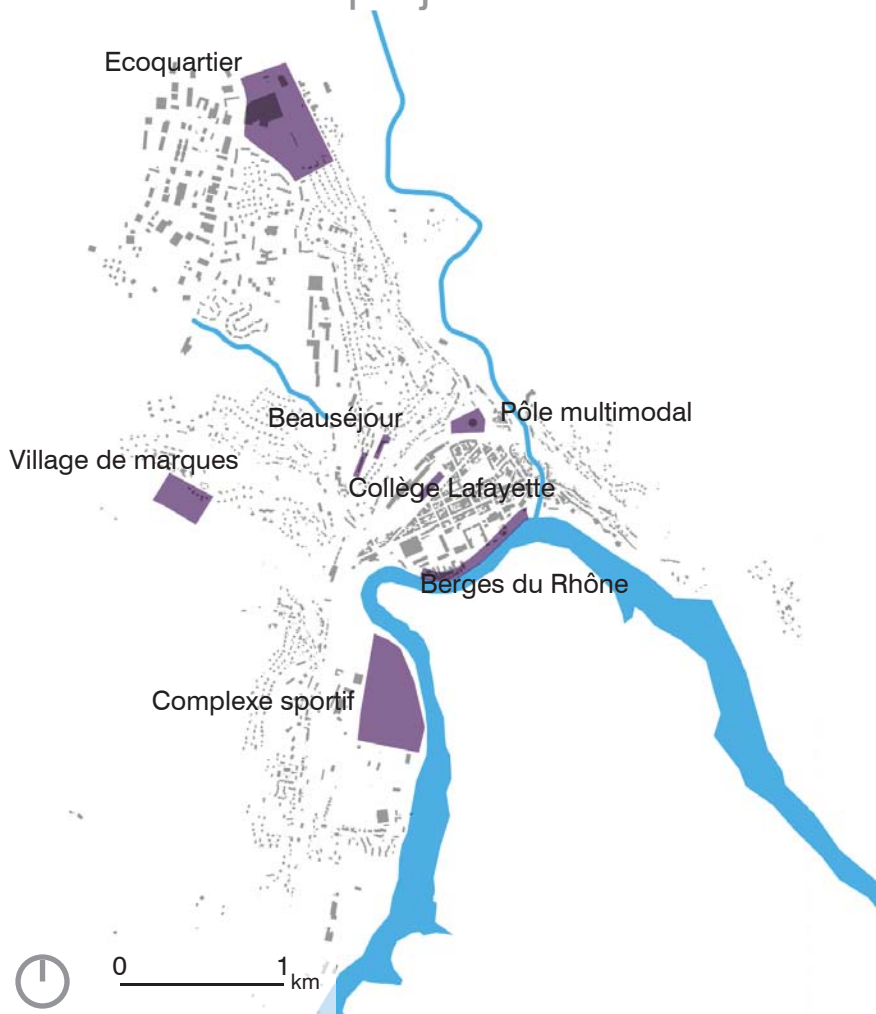


Schéma montrant que les projets municipaux ne sont pas liés entre eux et au territoire, source: rendu urbanisme

Domination du trafic motorisé



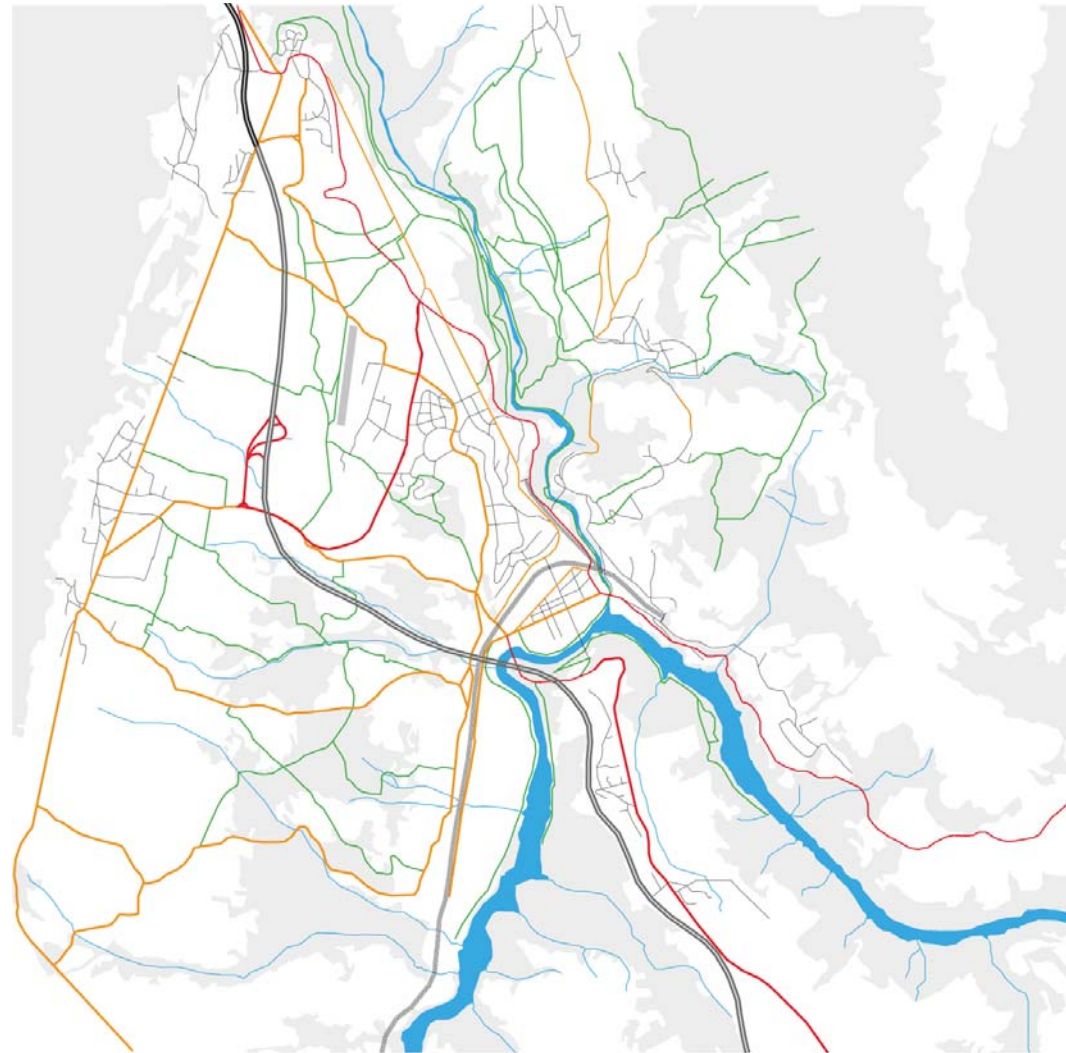
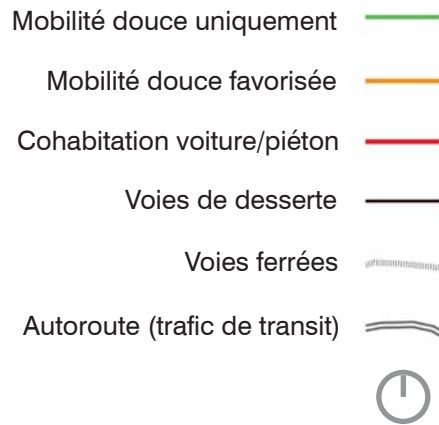
Le centre ville est régi par le trafic motorisé et le trafic de transit, source: rendu urbanisme

Première intention

Pour circuler librement à pied et profiter du patrimoine paysager, un travail sur la requalification des réseaux existants est à faire. En effet, nous sommes dans une situation de saturation de la mobilité mécanique.

Après une analyse typologique et hiérarchique des réseaux de mobilité, nous avons constaté que certains axes possédaient un véritable potentiel de promenade. Malheureusement, ils sont exclusivement occupés par la voiture.

Notre objectif est de mettre en valeur ces qualités paysagères en limitant le trafic motorisé et en opérant une reconquête progressive de l'espace piéton.



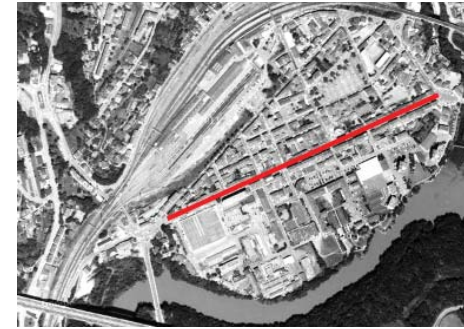
Intention 1 : requalifier les réseaux existants afin de favoriser la mobilité douce,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme



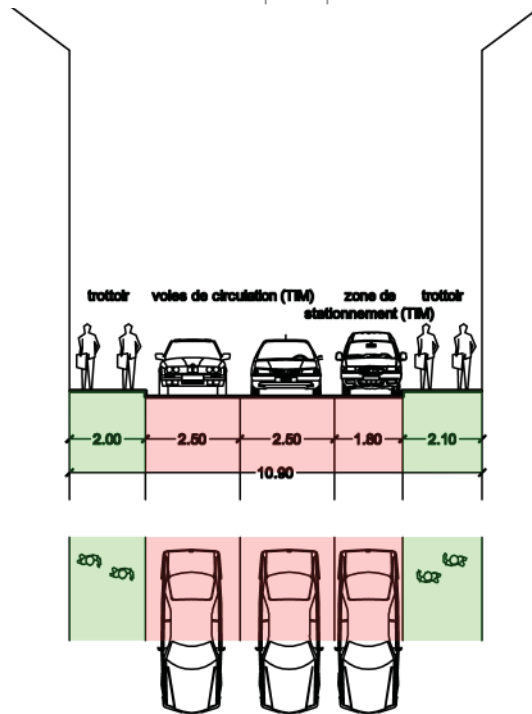
Rue de la République



Rue de la République, 6 mars 2011,
source: photo personnelle

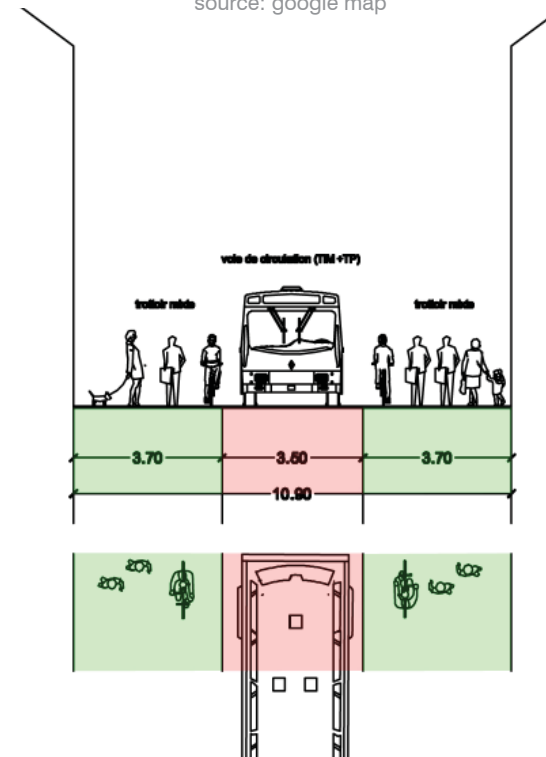


Repérage de la rue de la République,
source: google map



Transport motorisé
Mobilité douce

Relevé de la situation existante rue de la République,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme



Proposition qui favorise la mobilité douce et les transports publics,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

Rue Paul Painlevé



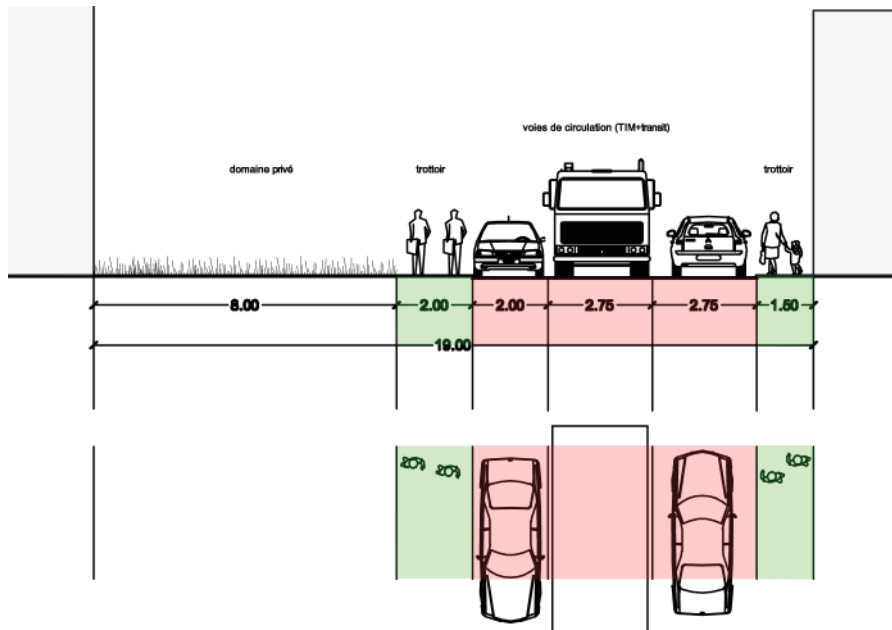
Situation existante de la mobilité rue Paul Painlevé, source: photo personnelle



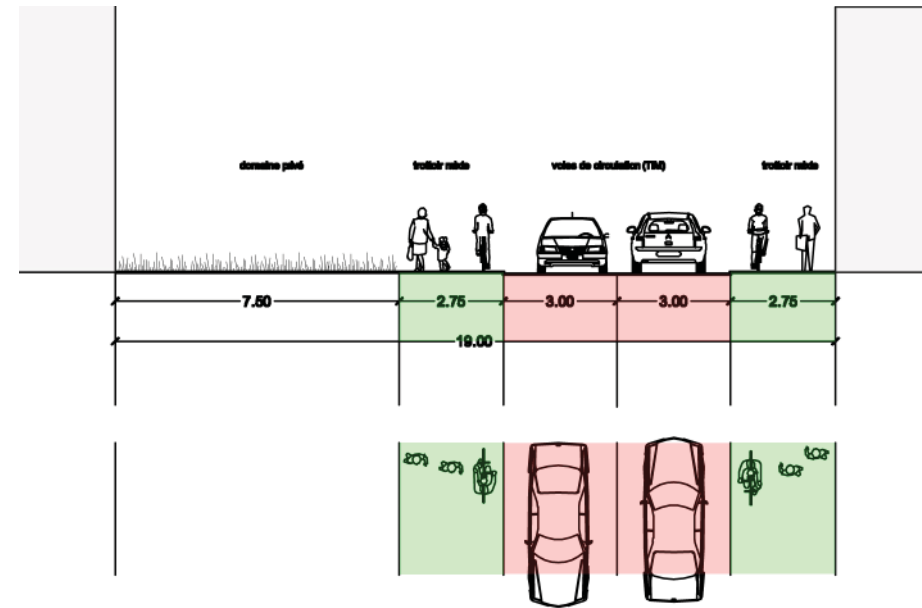
Rue Paul Painlevé, 6 mars 2011, source: photo personnelle



Repérage de la rue P. Painlevé, source: google map



Relevé de la situation existante rue Paul Painlevé, 16 mars 2011, source: rendu urbanisme

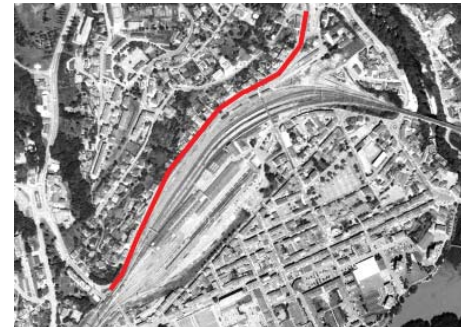


Proposition qui favorise la mobilité douce et réduit le trafic de transit, 16 mars 2011, source: rendu urbanisme

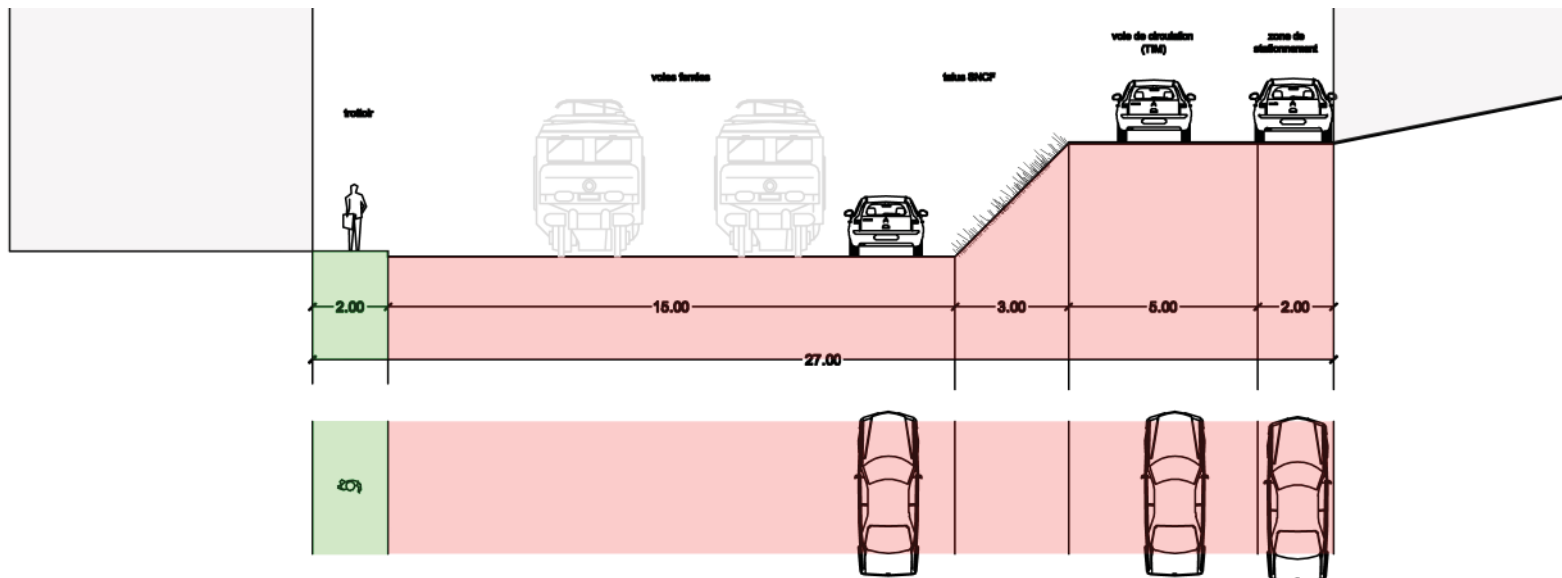
Rue de Beauséjour



Rue de Beauséjour, 6 mars 2011,
source: photo personnelle

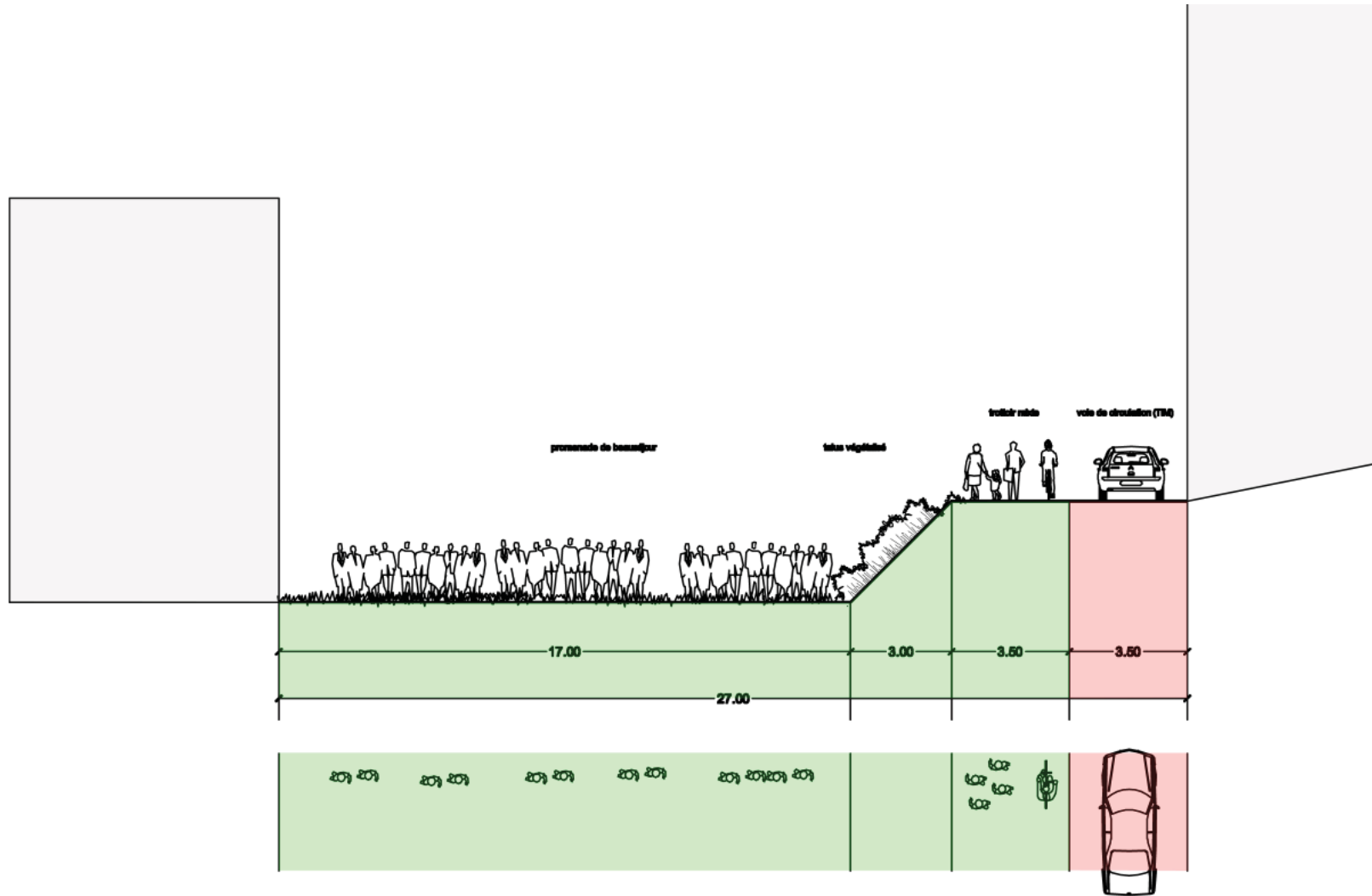


Repérage de la rue de Beauséjour,
source: google map



Relevé de la situation existante rue et talus de Beauséjour,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

Rue de Beauséjour

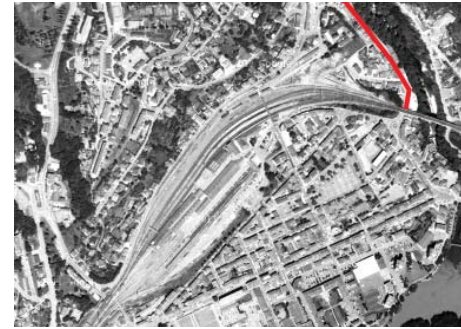


Proposition qui favorise la mobilité douce et réduit le trafic motorisé,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

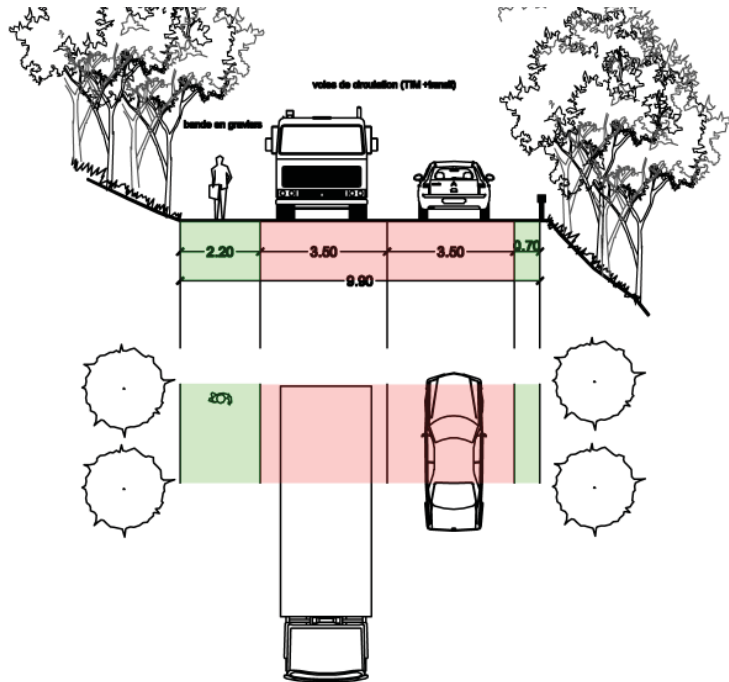
Route de Lyon



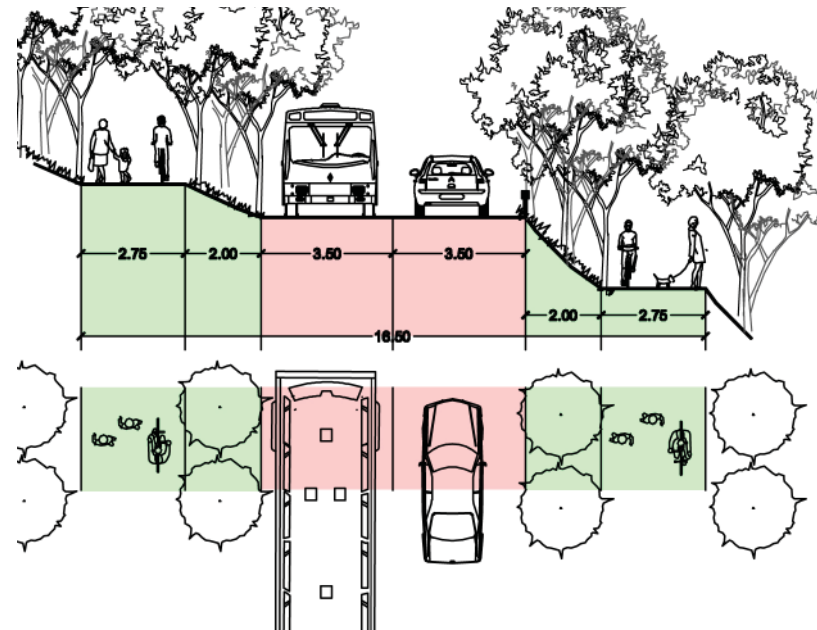
Route de Lyon, 6 mars 2011,
source: photo personnelle



Repérage de la route de Lyon,
source: google map



Relevé de la situation existante rue de la République,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

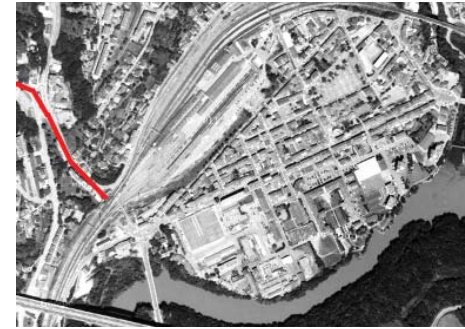


Proposition qui favorise la mobilité douce et la promenade publique,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

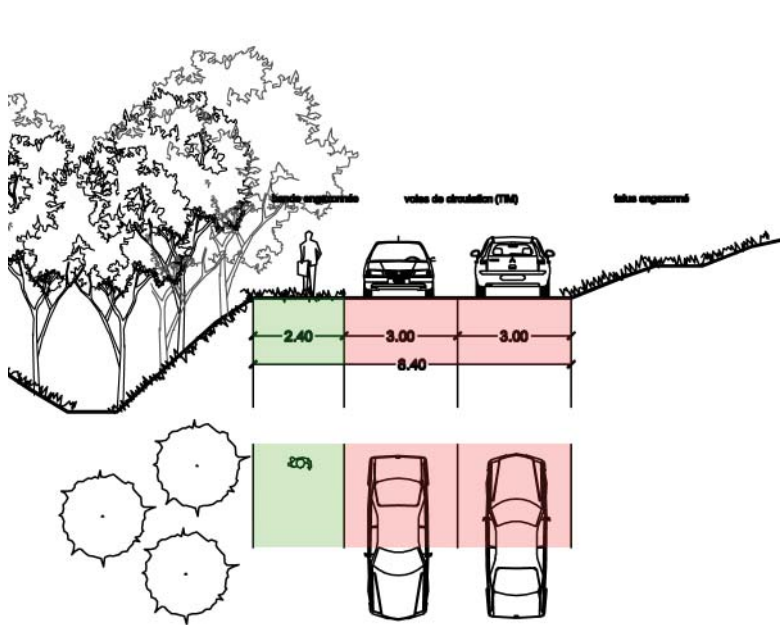
Route de Vouvray



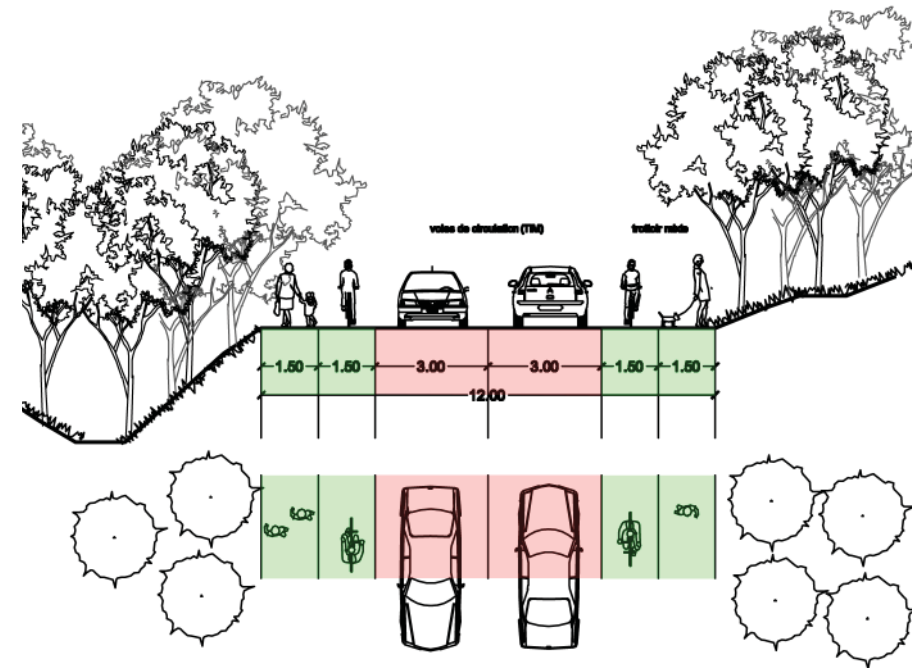
Route de Vouvray, 6 mars 2011,
source: photo personnelle



Repérage de la route de Vouvray,
source: google map









Relevé de la situation existante route de Vouvray,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

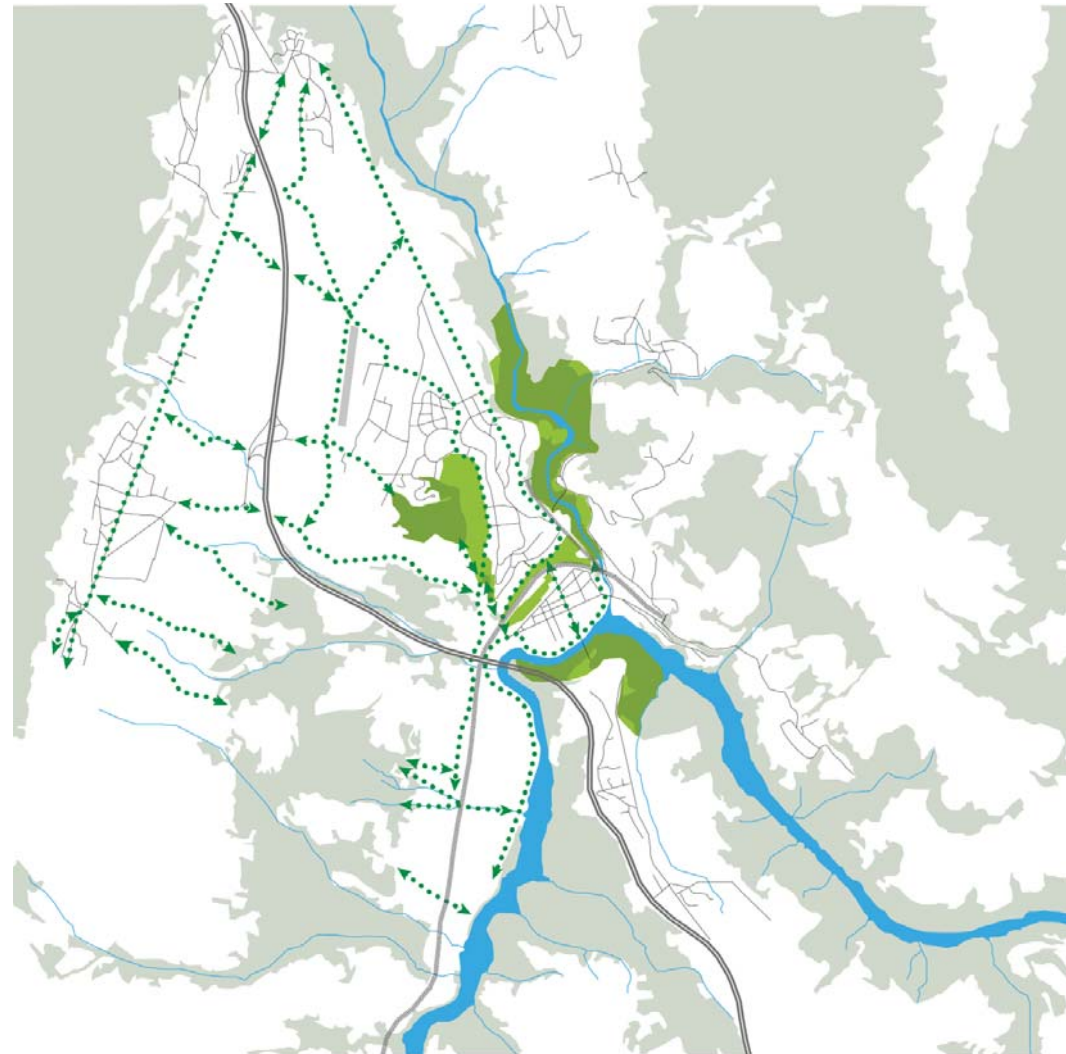


Proposition qui favorise la mobilité douce,
16 mars 2011, source: rendu urbanisme

Deuxième intention

La deuxième intention est de permettre au public de déambuler dans une ville-jardin. L'idée est de «recoudre» les grandes entités paysagères du territoire bellegardien pour créer deux grands parcs qui enveloppent la ville. Cette action permettrait au public de changer son point de vue sur Bellegarde et d'y voir une «cité-jardin» plus accueillante.

- Parcs(réunion du bois des Pesses, Beauséjour, Valserine et coteaux de Bonvy) 
- Végétation existante 
- Continuités végétales à établir 
- Structure urbaine 
- Autoroute 
- Voies ferrées 

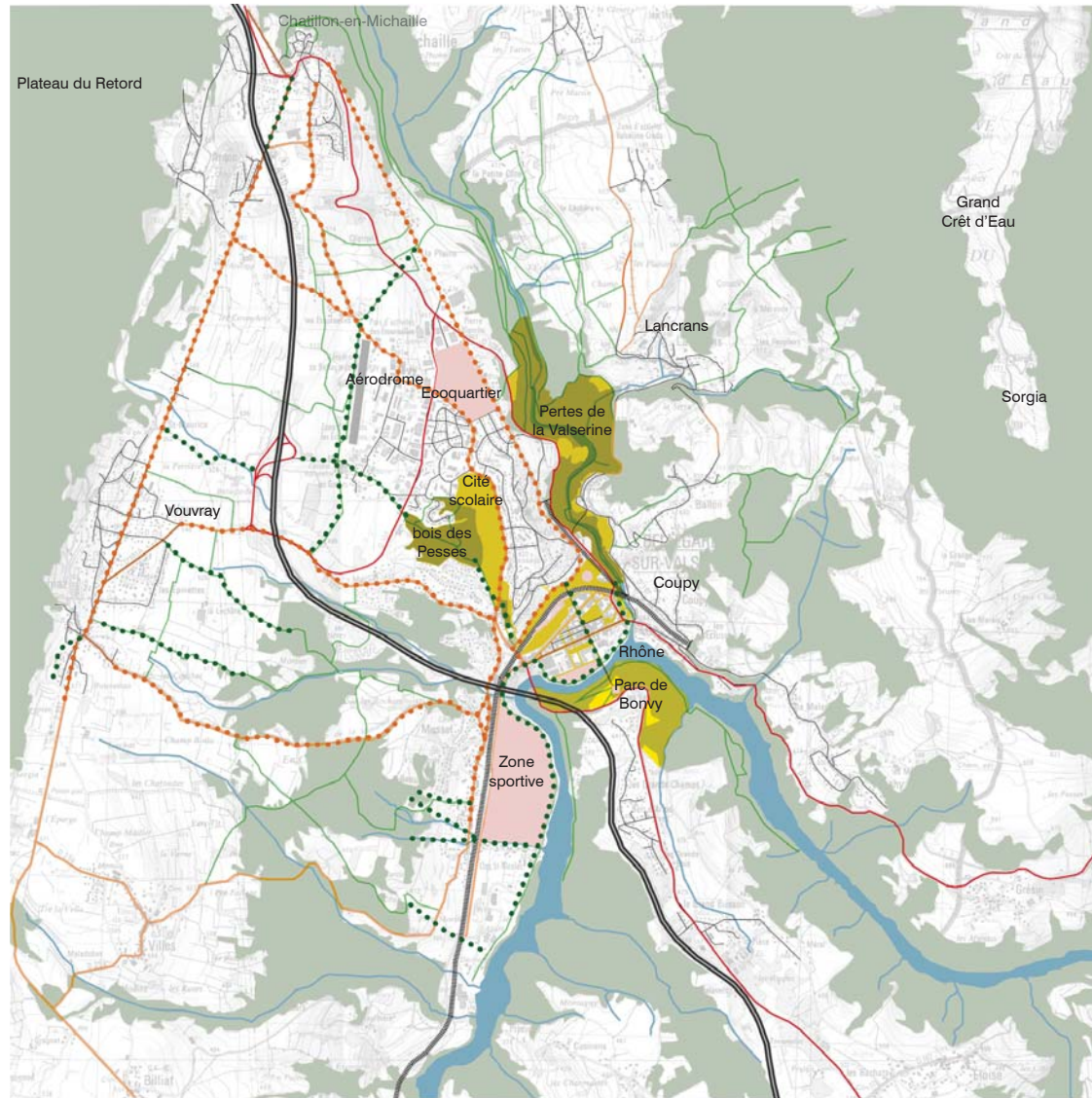


Intention 2 : permettre la promenade dans une ville-jardin, 16 mars 2011,

source: rendu urbanisme



Masterplan



Ambiance rue de Beauséjour



Ambiance route de Vouvray



source: rendu urbanisme

- Grands parcs urbains
- Végétation existante
- Projets municipaux
- Structures végétales créées
- Routes aménagées mobilité douce
- Axes de mobilité douce
- Axes de trafic motorisé



Masterplan , 16 mars 2011, source: rendu urbanisme



Conclusion

A partir de nos constatations initiales, nous avons retenu deux intentions de projet qui nous paraissent des actions prioritaires à l'échelle de la ville et de son territoire. Notre travail s'est surtout basé sur la valorisation et la requalification des qualités existantes de la ville par le développement des réseaux de mobilité douce.

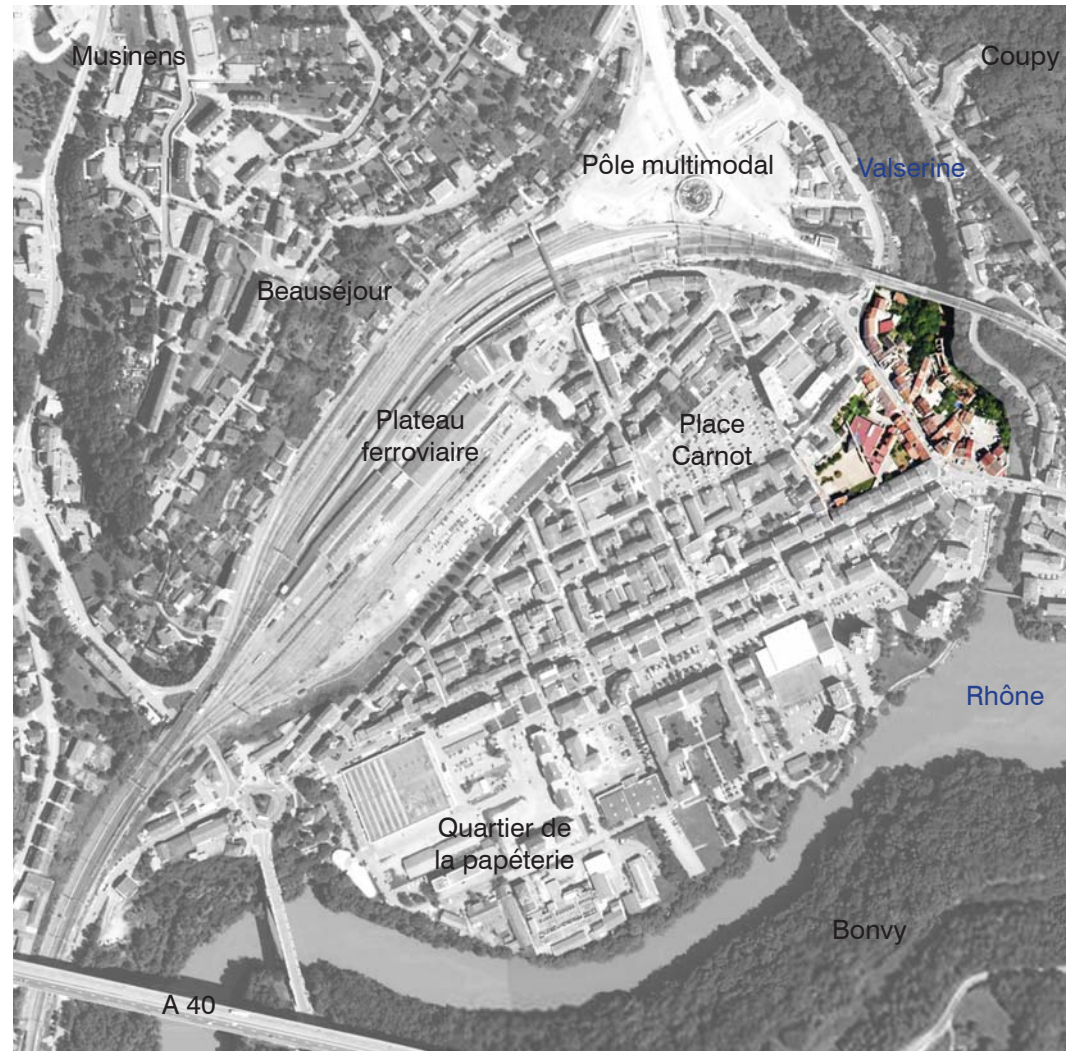
Aussi, il était important de proposer quelques hypothèses dans l'optique de changer le regard du public sur Bellegarde.

Pour cela, nous avons proposé deux grands parcs aux portes de la ville. Cette initiative peut amener le conseil municipal à développer le projet d'une ceinture verte.

Pour la phase suivante, je tenais à continuer cette démarche de projet de valorisation de l'existant. J'ai décidé de porter mes efforts sur la place Jeanne d'Arc, la rue Paul Painlevé et sur les espaces entre la rue P. Painlevé et la Valserine.



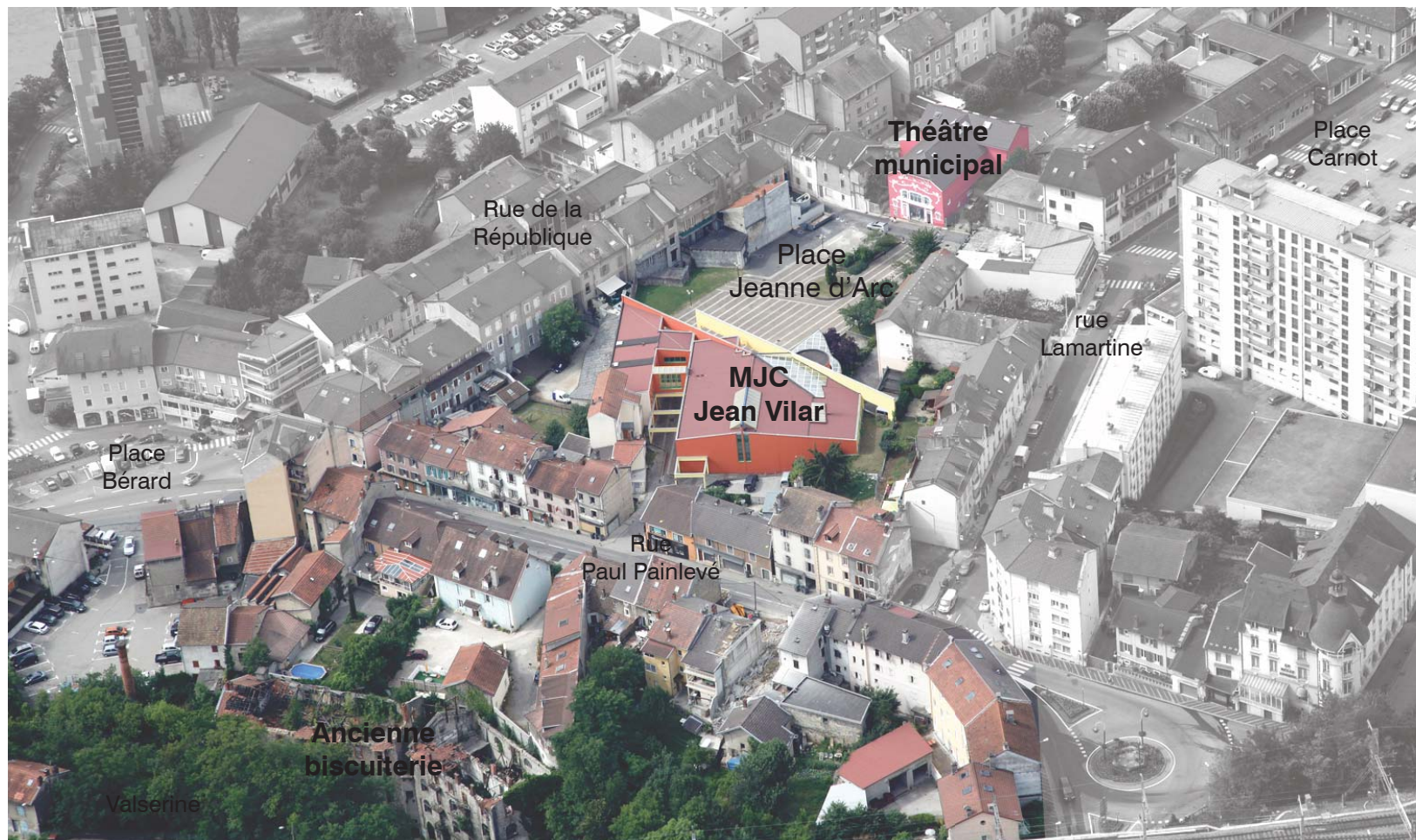
Ceinture verte autour de la ville de Francfort, Allemagne, 2009,
source: wikipedia



Secteur défini pour le développement de la phase concours d'idées,
source: google map



Concours d'idées: de la place Jeanne d'Arc à la Valsérine



Périmètre retenu pour la **phase concours** d'idées, 2011,
source: ville de Bellegarde

Introduction

Pour la phase concours, mon idée était de poursuivre un projet sur les liens ville/territoire et sur la valorisation et la requalification de l'existant. Depuis nos premières visites, je souhaitais développer un programme d'aménagement entre la place Jeanne d'Arc et la Valserine.

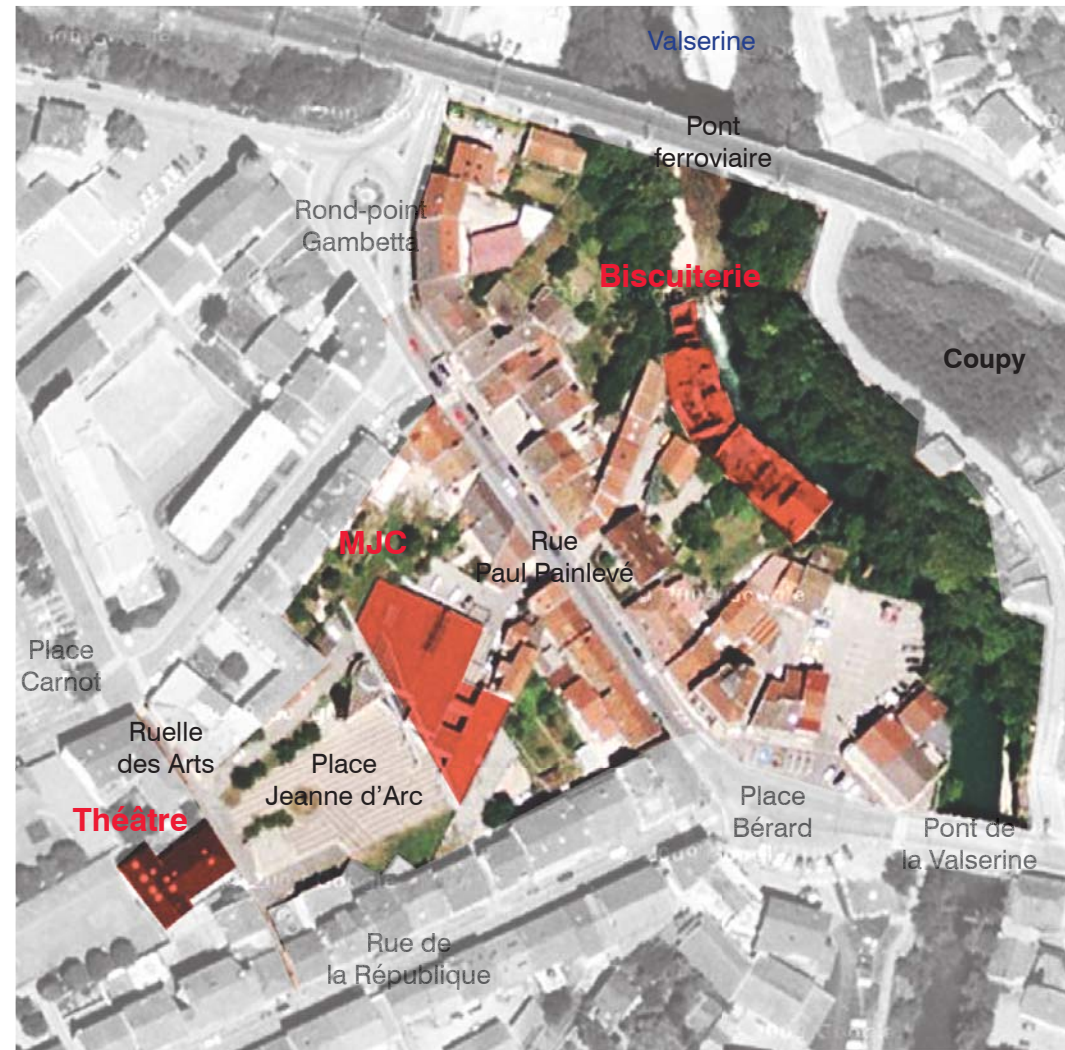
Plusieurs raisons justifient cette volonté.

Tout d'abord, j'étais très intéressé par l'idée de mettre en lien trois bâtiments significatifs de Bellegarde: le théâtre municipal, la MJC Jean Vilar et l'ancienne biscuiterie.

Ensuite, c'est un site qui parle aussi bien de ville (place Jeanne d'Arc) que de territoire (Valserine).

Enfin, ce secteur me permet de continuer mon travail sur la rue Paul Painlevé.

Avant d'aborder les premières esquisses d'intention, il est primordial de faire un relevé illustré des atouts et des faiblesses de ce secteur.



Orthophoto zoomée du secteur de projet à développer,
source: ville de Bellegarde



Atouts et faiblesses du site

Espace ouvert
et accessible



Place Jeanne d'Arc, au fond le théâtre

Site très
bien exposé



Place orientée plein sud

Talus existant
de qualité



Talus vu depuis la voie de service

Entre ville
et territoire



Vue générale de la place



Enfants jouant sur la place



Jura visible au dessus de la MJC



Les cerisiers du talus côté place



Passage «traboulesque» sous la MJC



Accès depuis la ruelle des Arts



Vue sur le talus de la place



Talus vu depuis la ruelle des Arts



Valserine et biscuiterie

Place
vieillissante



Vue sur les luminaires et le bâti privé

Multiplications
d'espaces inutiles



Espace de détente

Topographie
complexe



Multiplication d'escaliers (1)

Végétation
à l'agonie



Jardinière de plantes



Vue sur des espaces délaissés



Autres espaces inutiles



Multiplication d'escaliers (2)



Végétation non entretenue



Etat actuel de la zone enfant



Espace circulaire pourvu d'un Thuja



Multiplication d'escaliers (3)

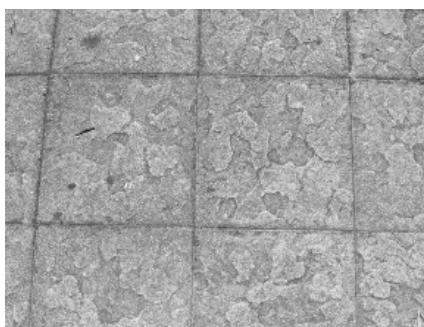


Plantations improbables

Matériaux
trop nombreux



Pavés béton préfabriqués



Dalles béton préfa surface imprimée



Rencontre de matériaux maladroite

Lieux
négligés



Espace délaissé derrière la MJC



Garages privés délabrés



Capharnaüm près de la Valserine

Liens au bâti
inexistants



Façade de la MJC Jean Vilars



Façade masquée du théâtre municipal



Ruines de la biscuiterie près
de la Valserine

Rue Painlevé
délaissée



Prédominance du trafic de transit



Prédominance du trafic de transit



Rue Paul Painlevé désertée

Problématiques

A partir de ces observations, il faut prendre en compte deux problématiques majeures pour construire le projet :

- Comment le projet va t-il dialoguer avec les présences du site ?
- Comment simplifier l'existant ?

Bâtiments principaux	■
Actuelle place Jeanne d'Arc	■
Espaces délaissés	■
Rue P. Painlevé	■
Valserine	■
Végétation talutée	■

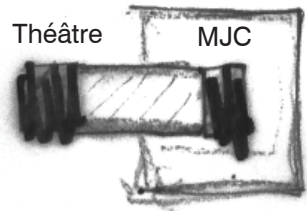


Carte montrant les présences du site,
source: google map

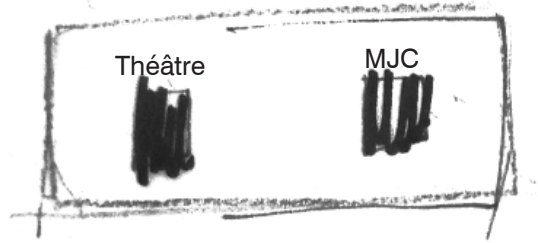


Premiers croquis, premiers balbutiements

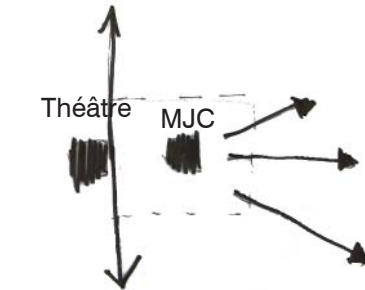
source: croquis personnels



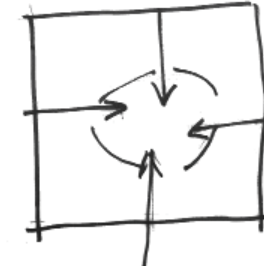
Croquis idéogramme représentant un espace propre pour chaque bâtiment



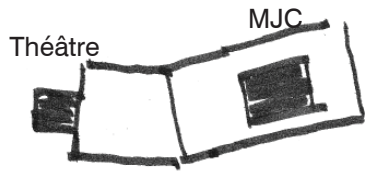
Croquis idéogramme représentant un espace commun aux deux bâtiments



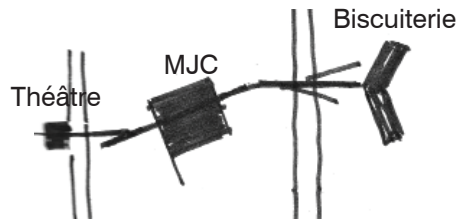
Croquis idéogramme représentant un espace commun qui s'ouvre au territoire



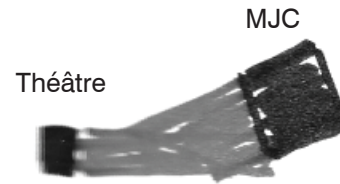
Croquis idéogramme représentant l'idée d'une centralité spatiale



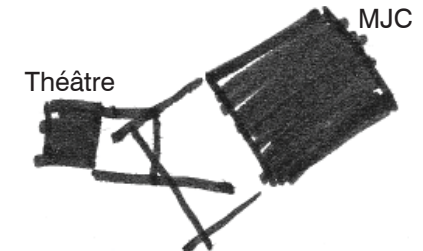
Croquis idéogramme représentant deux espaces se rencontrant



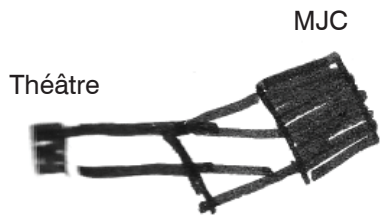
Croquis idéogramme représentant le franchissement des voies de circulation



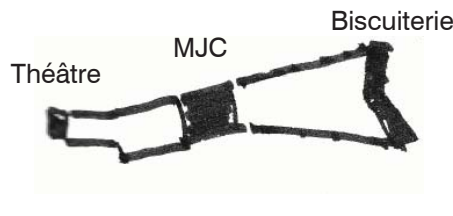
Croquis idéogramme représentant deux espaces suivant la trame bâti



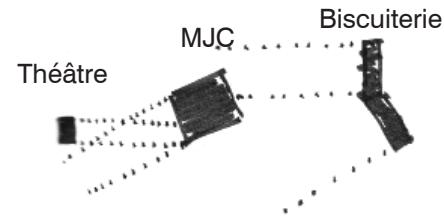
Croquis idéogramme représentant la rencontre de deux formes dessinées



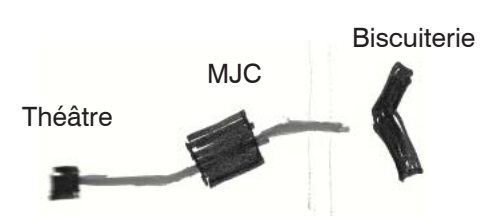
Croquis idéogramme représentant un espace qui pénètre dans un autre



Croquis idéogramme représentant deux espaces communs aux trois bâtiments



Croquis idéogramme représentant le prolongement des lignes du parcellaire bâti



Croquis idéogramme représentant la circulation piétonne aux trois bâtiments



Passage «traboulesque» de la MJC,
source: photo personnelle



Toiture terrasse sur la MJC,
source: photo personnelle



Autre vue de la toiture,
source: photo personnelle



Croquis de réflexion sur les possibilités de passages piétonniers dans le site,
source: croquis personnel



Rue Paul Painlevé,
source: photo personnelle



Ruelle des Arts,
source: photo personnelle



Espace délaissé (privé),
source: photo personnelle



Croquis d'analyse des circulations douces et motorisées,
source: croquis personnel



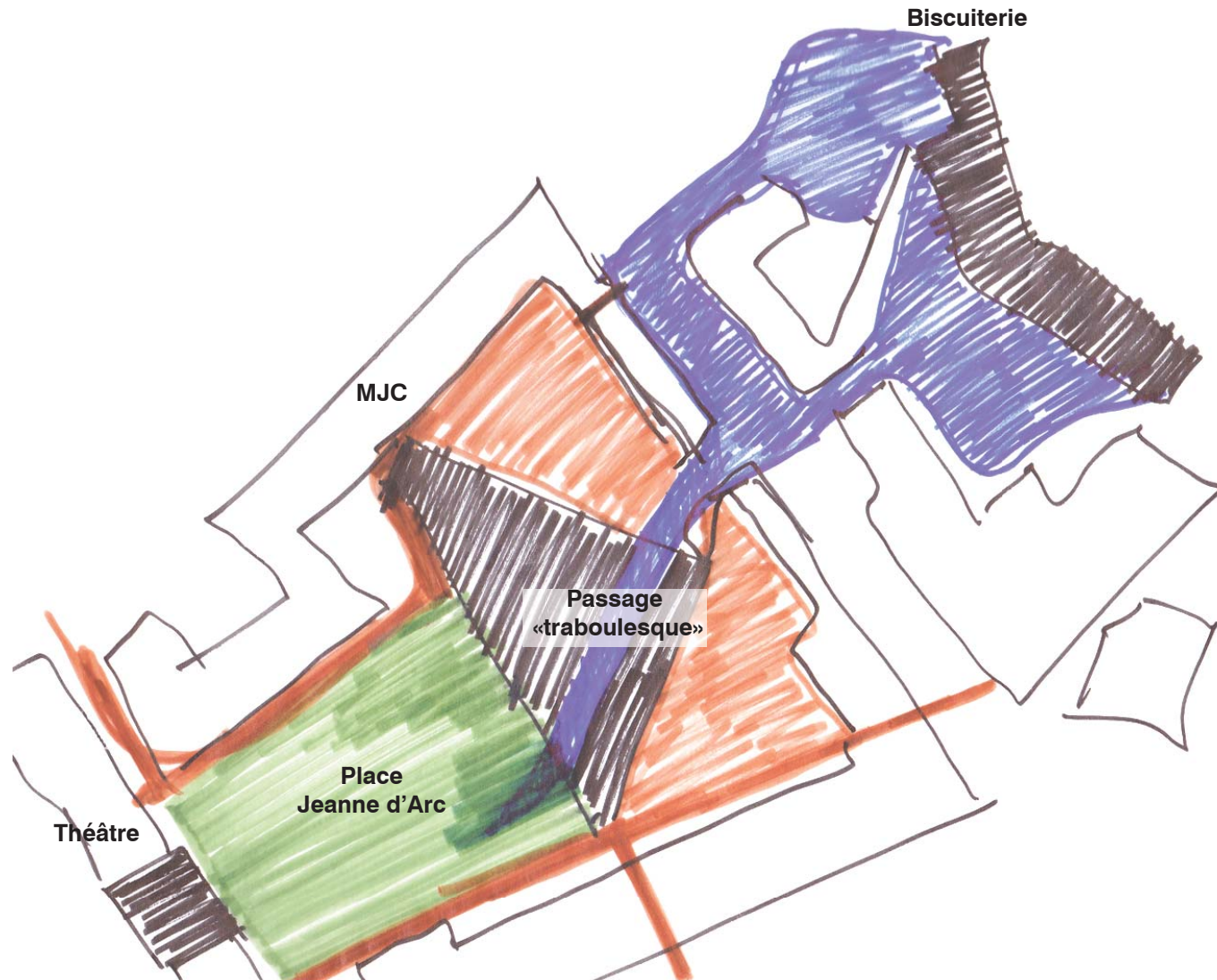
Passage «traboulesque»
de la MJC, source: photo personnelle



A l'intérieur du passage,
source: photo personnelle

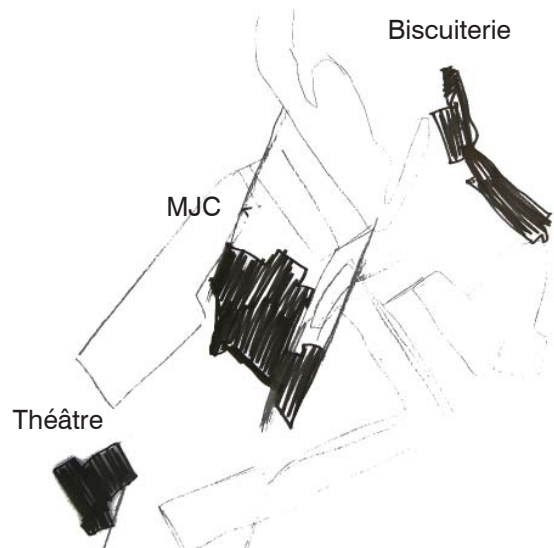


Autre vue depuis la rue Painlevé,
source: photo personnelle

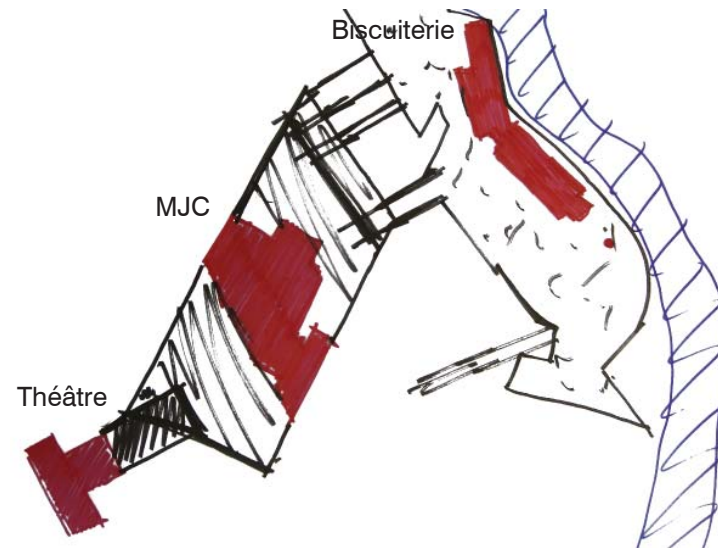


Croquis de réflexion sur la possibilité d'un passage piéton principal,
source: croquis personnel

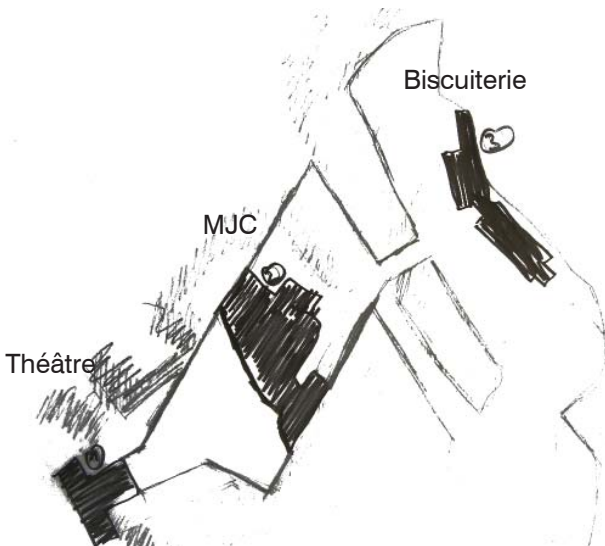
Amorce d'un dessin suivant le parcellaire



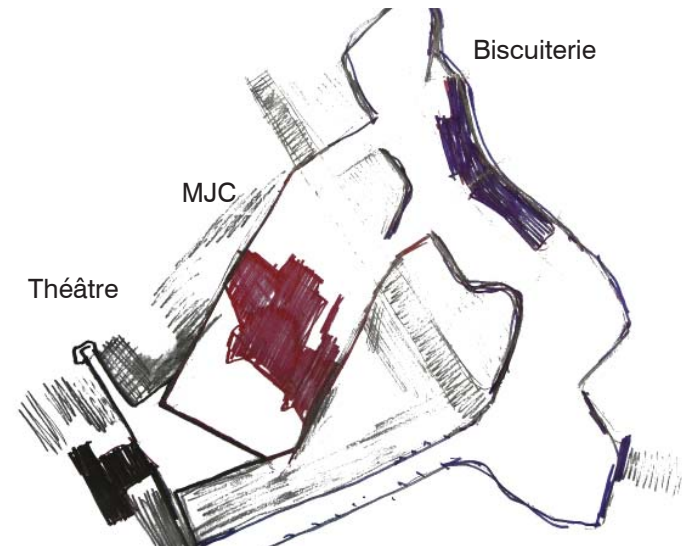
Première esquisse d'une intention de projet avec le parcellaire, source: croquis personnel



Croquis de trois espaces suivant le parcellaire de chaque bâtiment, source: croquis personnel



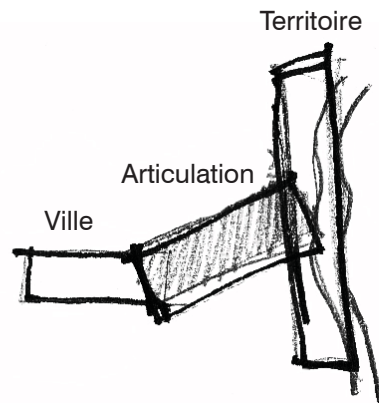
Croquis de deux grands espaces suivant les lignes du parcellaire, source: croquis personnel



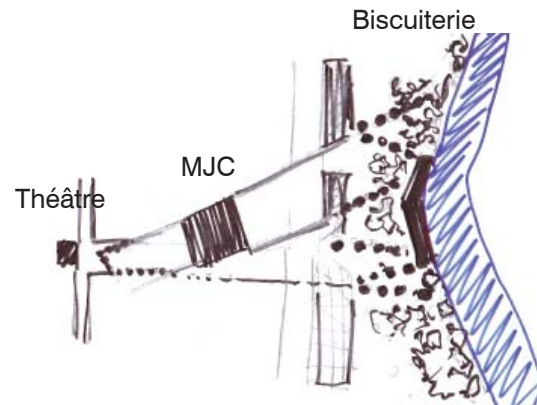
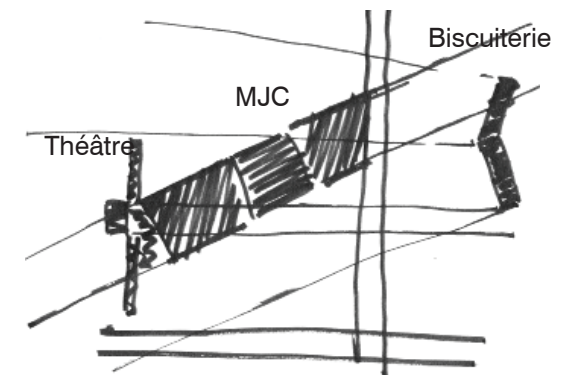
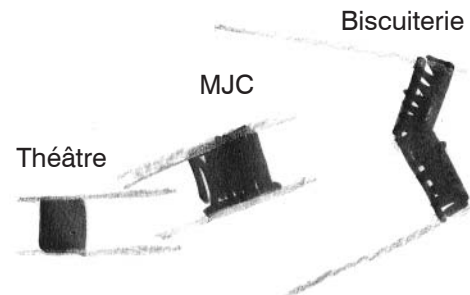
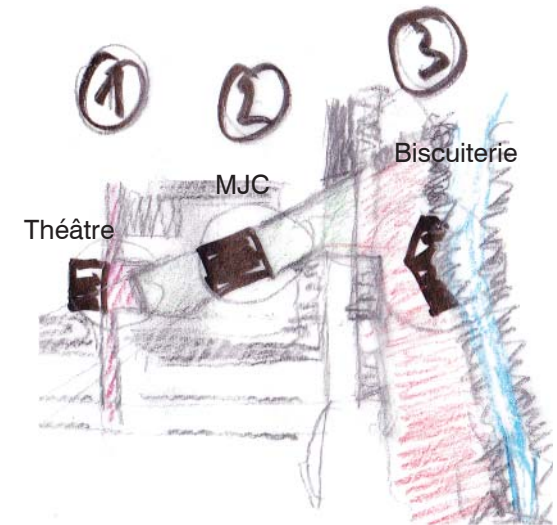
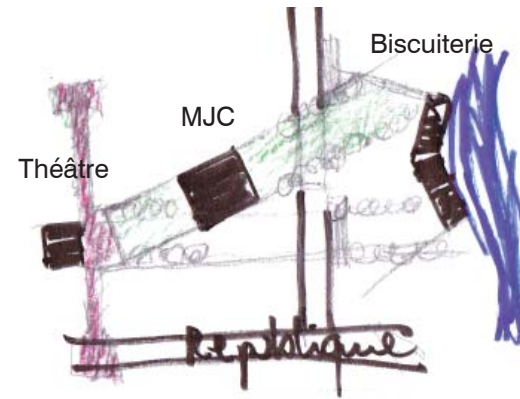
Croquis de trois espaces articulés par l'orientation parcellaire de la MJC, source: croquis personnel

Après divers tâtonnements, le dessin devient plus clair, il s'inspire progressivement des lignes du parcellaire bâti, et plus particulièrement de celles de la MJC et du théâtre municipal.

Après les esquisses de la page précédente, j'obtiens un croquis simplifié qui montre trois pièces qui s'articulent entre elles.



Croquis de deux grandes pièces unies par une pièce d'articulation,
source: croquis personnel



Croquis de réflexion sur les directions des lignes du parcellaire bâti,
source: croquis personnels

MJC Jean Vilar : un bâtiment hors du tracé

Lors des quatre jours d'excursion, j'ai tout de suite été interpellé par l'orientation parcellaire de la MJC Jean Vilar. En effet, c'est le seul bâtiment dont les lignes construites vont à l'encontre du tracé orthogonal général de la ville.

D'ou vient cette orientation spatiale inédite ?



Orientation parcellaire de la MJC qui tranche avec le tracé orthogonal de Bellegarde,
source: ville de Bellegarde

C'est un plan des archives qui m'a donné un début de réponse.

Avant la construction de la MJC en 1990, il existait la grande scierie de Bellegarde, dont les lignes parcellaires échappaient au tracé orthogonal général. Cet entrepôt fait ressurgir le passé industriel de la ville encore très présent dans le paysage et dans l'esprit des habitants.

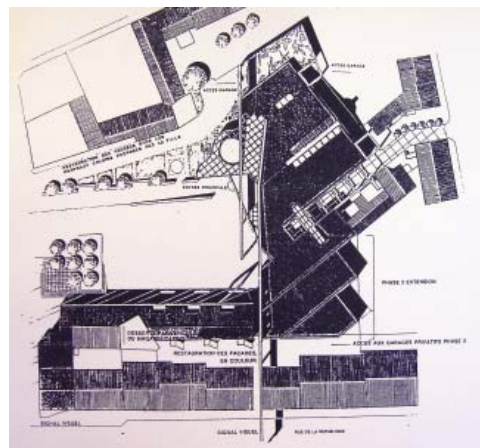
Aussi, le 28 mars 2011, j'ai eu un entretien téléphonique avec l'architecte de la MJC, Jean-Louis DURET⁶. Il a confirmé mes interprétations en m'affirmant qu'il s'était directement inspiré des lignes parcellaires de la scierie pour ériger son bâtiment.

Ma principale intention est de suivre ces traces historiques pour dessiner le projet.

6. Mr. Duret a réalisé ce bâtiment dans sa jeunesse. Aujourd'hui, il exerce à Duingt, près d'Annecy.



Plan du terrain vague Jeanne d'Arc avec la scierie, 1986, source: ville de Bellegarde



Extrait du plan de J-L DURET, 1988, source: Ville de Bellegarde



Orientation actuelle de la MJC, 2011, source: ville de Bellegarde

Théâtre municipal : témoin de l'histoire

Dans les années 1950, l'actuel théâtre municipal était le foyer Jeanne d'Arc, une institution religieuse importante de la ville.

Ce bâtiment parle aussi d'histoire.

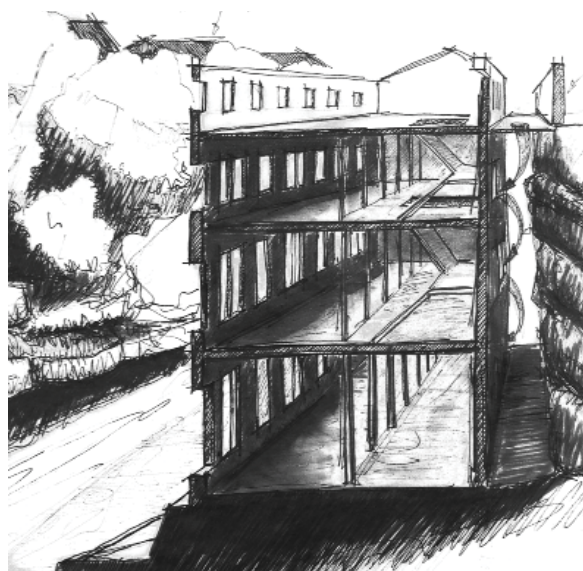
Enfin, près de la Valserine, les vestiges de la biscuiterie rappellent directement l'activité hydro-mécanique très présente au début du siècle dernier.



Vestiges de l'ancienne biscuiterie, 2011,
source: photo personnelle



Façade actuelle du théâtre municipal,
source: photo personnelle



Dessin en coupe du bâtiment de la biscuiterie,
source: dessin Thomas Correard

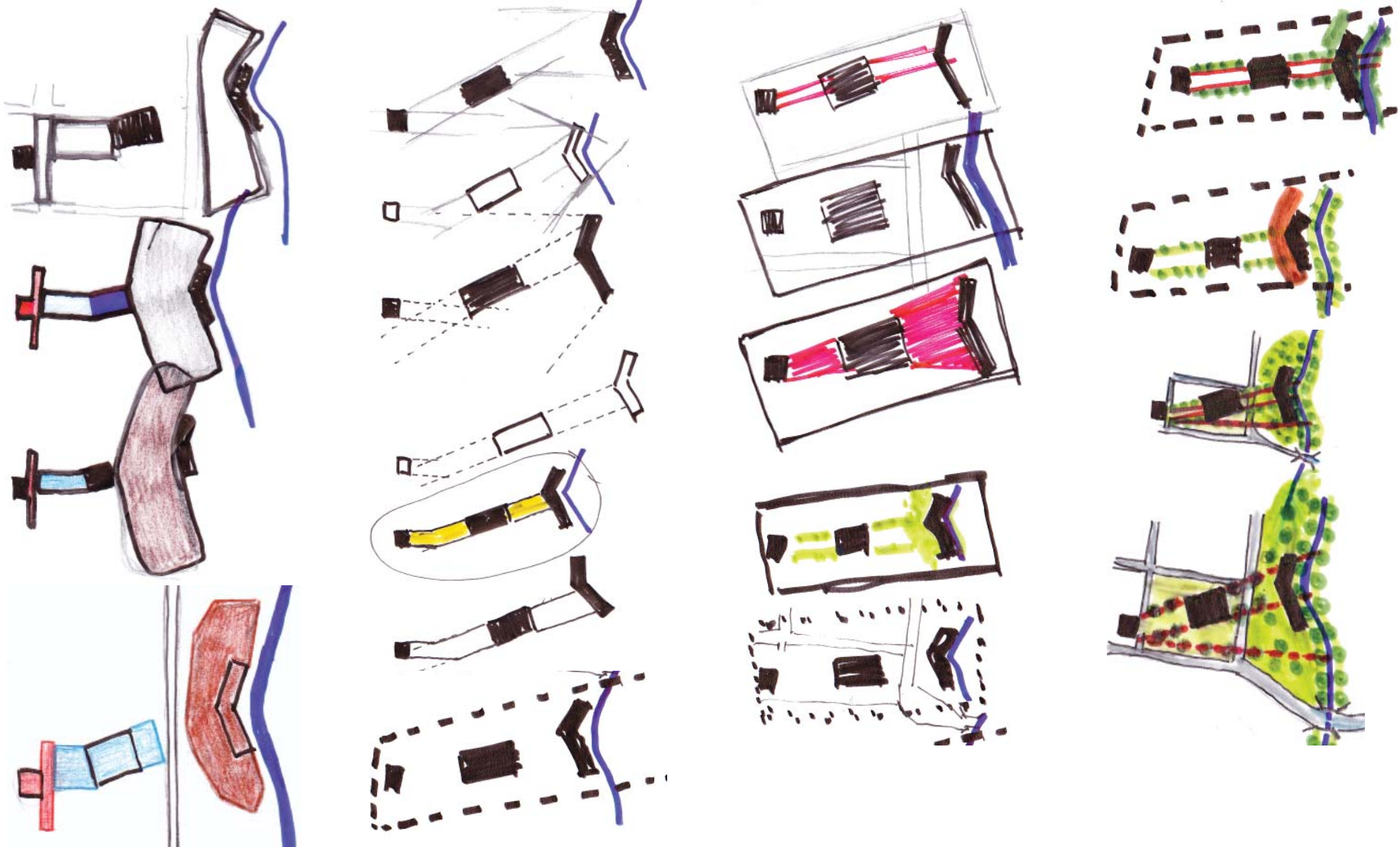


Ateliers de fourrage des biscuits, 1938,
source: ville de Bellegarde



Ancien foyer Jeanne d'Arc, 1952,
source: ville de Bellegarde

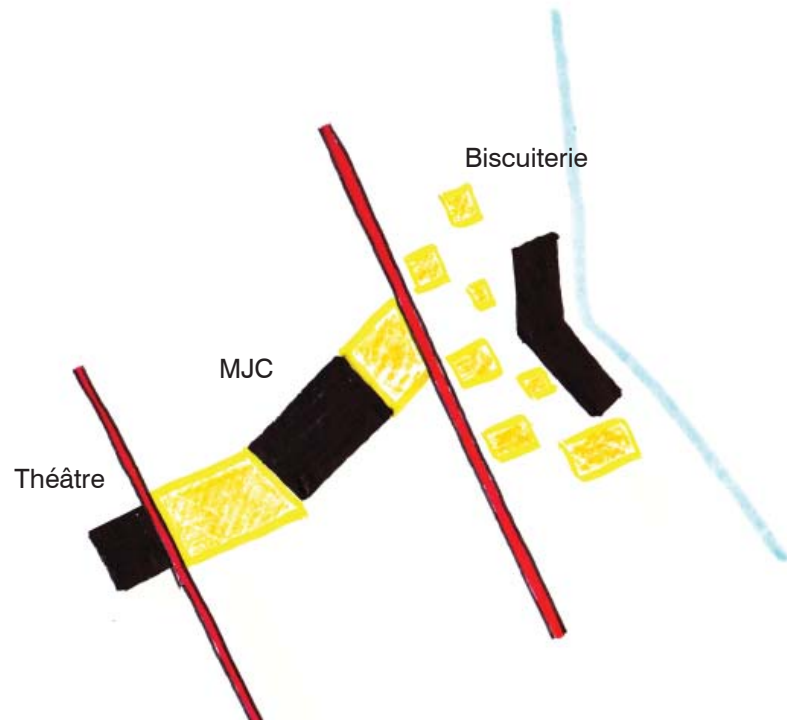
Nouveaux schémas de réflexions



Multiplication de schémas afin de définir les principales intentions de projet,
source: croquis personnels

Schématisation des constats et des intentions

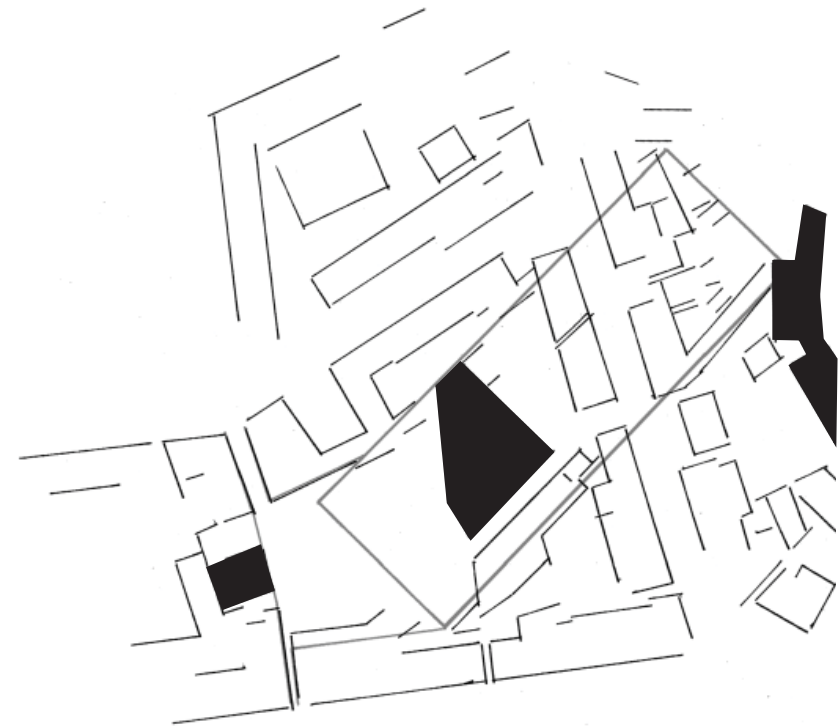
Constat



Dans un périmètre proche, trois bâtiments significatifs de la culture et de l'histoire de Bellegarde ne communiquent pas ensemble, aussi bien du point de vue spatial que du point de vue visuel,

source: rendu concours

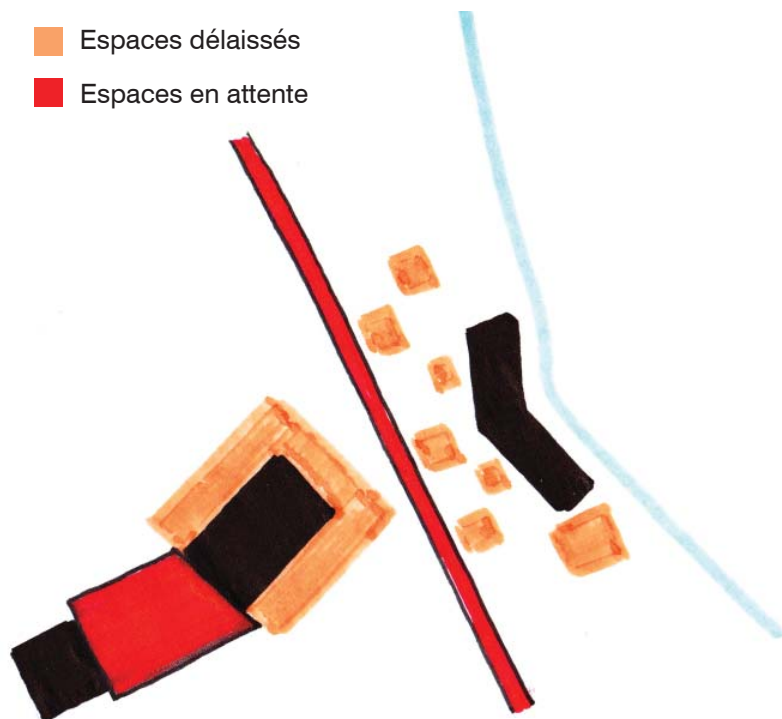
Intention



Créer un lien spatial et visuel commun aux trois bâtiments en se basant sur les lignes du parcellaire bâti,

source: rendu concours

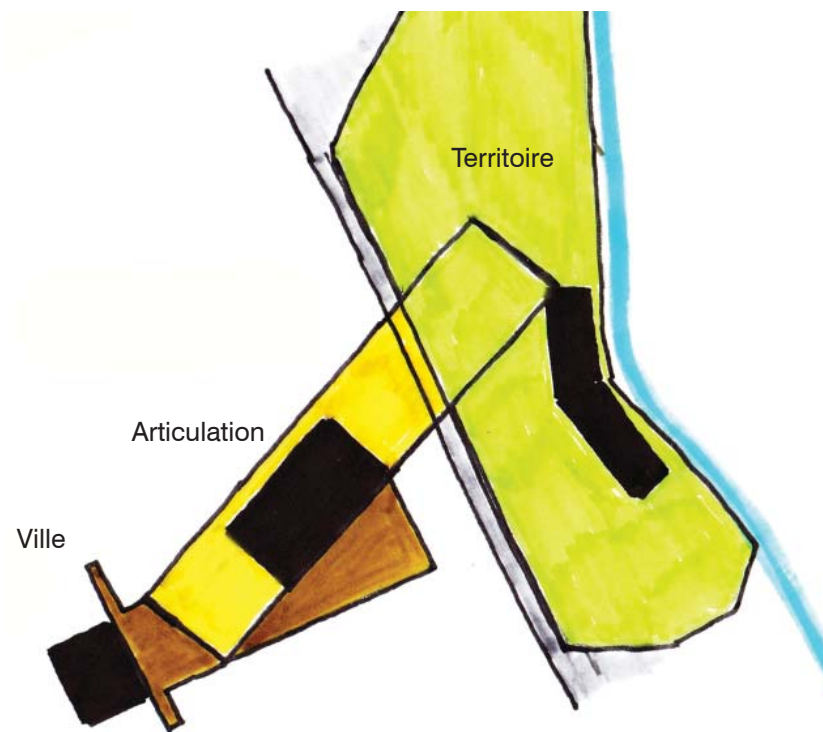
Constat



Le secteur compris entre le théâtre et la Valsérine est occupé par des espaces de différentes natures : en attente et délaissés,

source: rendu concours

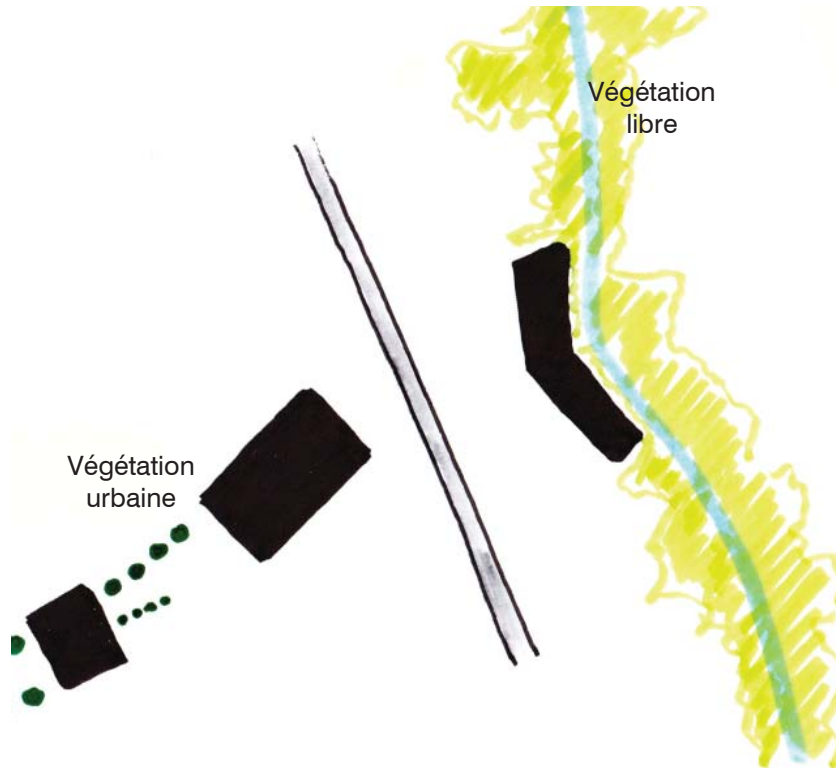
Intention



Joindre ses différents espaces afin d'obtenir trois pièces distinctes : une provenant de la ville, une issue du territoire et une dernière qui articule les deux précédentes,

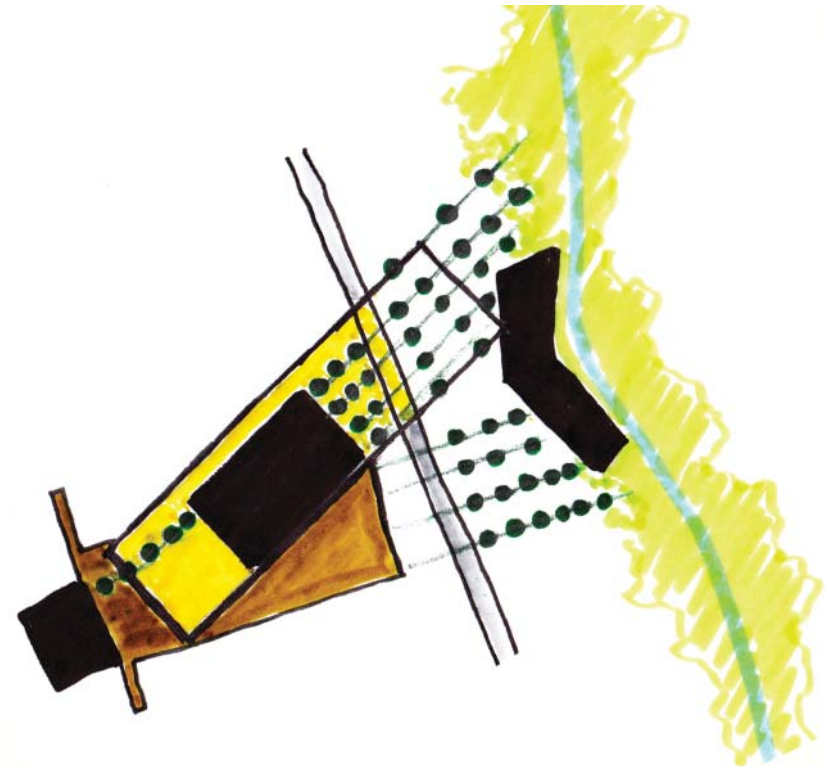
source: rendu concours

Constat



Il existe deux types de végétation sur le site : une urbaine caractérisée par des alignements et une seconde au port libre,
source: rendu concours

Intention



Se servir de la pièce d'articulation Ville/Territoire pour mettre en relation visuelle et spatiale la végétation urbaine et la végétation libre,
source: rendu concours

Plan masse



Plan masse rendu concours, réduction échelle 1/1000,
source: rendu concours



Plan masse rendu concours, réduction échelle 1/1000,
source: rendu concours



Zoom 1: la place Jeanne d'Arc



Plan zoomé présentant l'aménagement proposé sur l'actuelle place Jeanne d'Arc, réduction 1/250, source: rendu concours

Perspective et coupe place Jeanne d'Arc



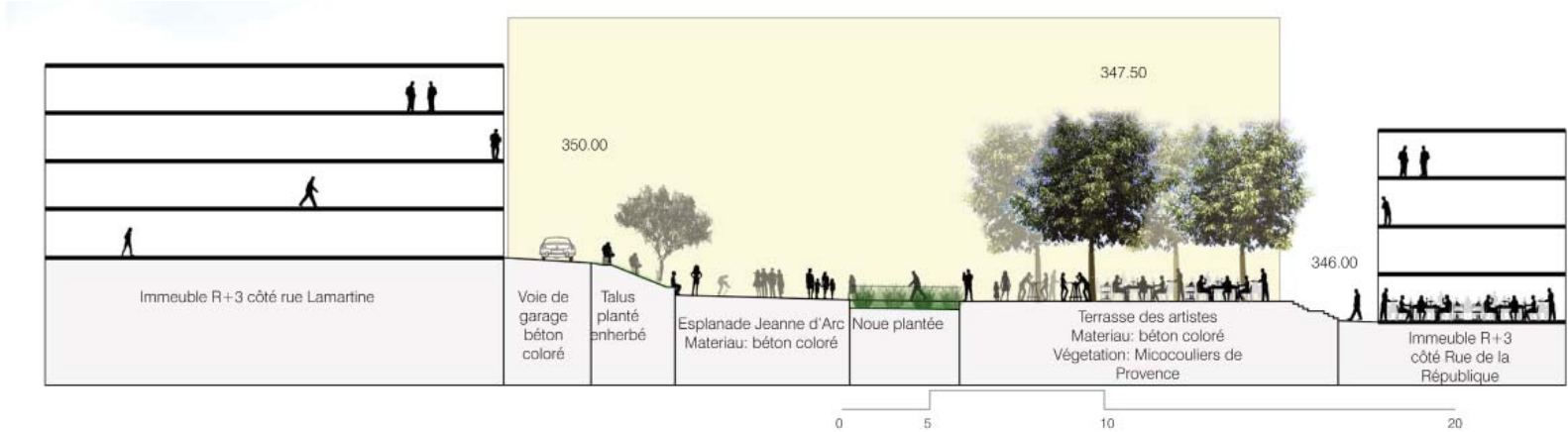
Perspective illustrant la terrasse des Artistes,
source: rendu concours



Rue Wildbach, Zurich,
source: HEPIA



Terrasse de café à Zurich,
source: photo personnelle



Coupe illustrant la place Jeanne d'Arc entre la rue Lamartine et la rue de la République, réduction 1/250
source: rendu concours

Zoom 2 : l'espace pétanque Paul Painlevé



Plan zoomé présentant l'aménagement proposé sur les espaces délaissés entre la MJC Jean Vilars et la rue P. Painlevé, réduction 1/250, source: rendu concours

Perspective et coupe espace Paul Painlevé



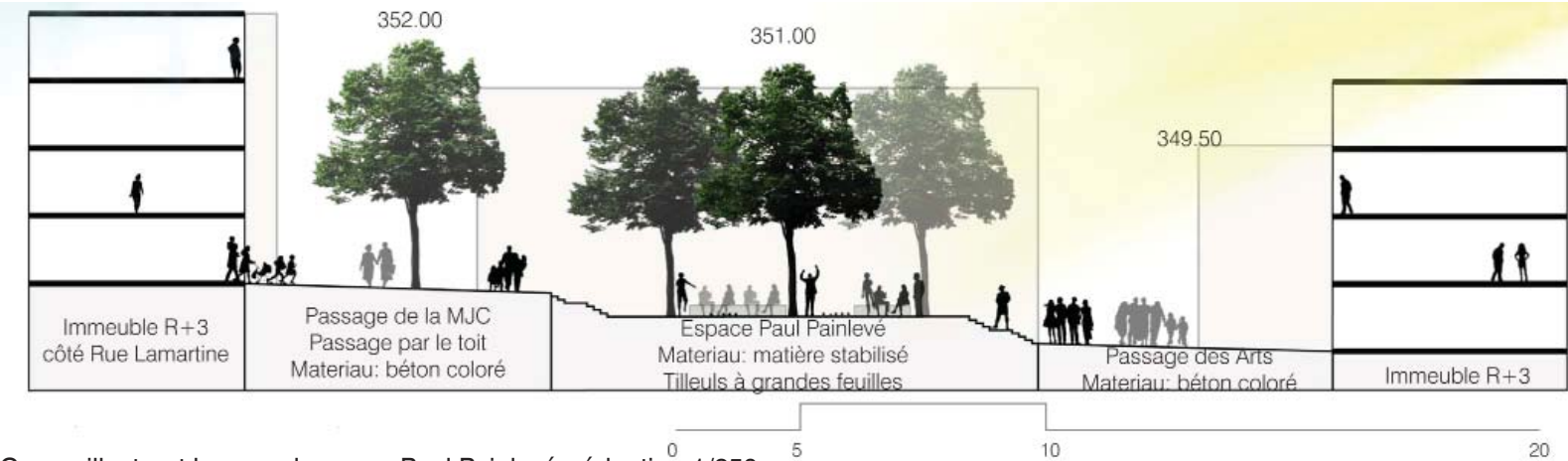
Perspective illustrant le nouvel espace pétanque,
source: rendu concours



Partie de Pétanque Argentan,
source: photo personnelle



Jeux de boules, jardin du Luxembourg, Paris,
source: photo personnelle



Coupe illustrant le nouvel espace Paul Painlevé, réduction 1/250,
source: rendu concours

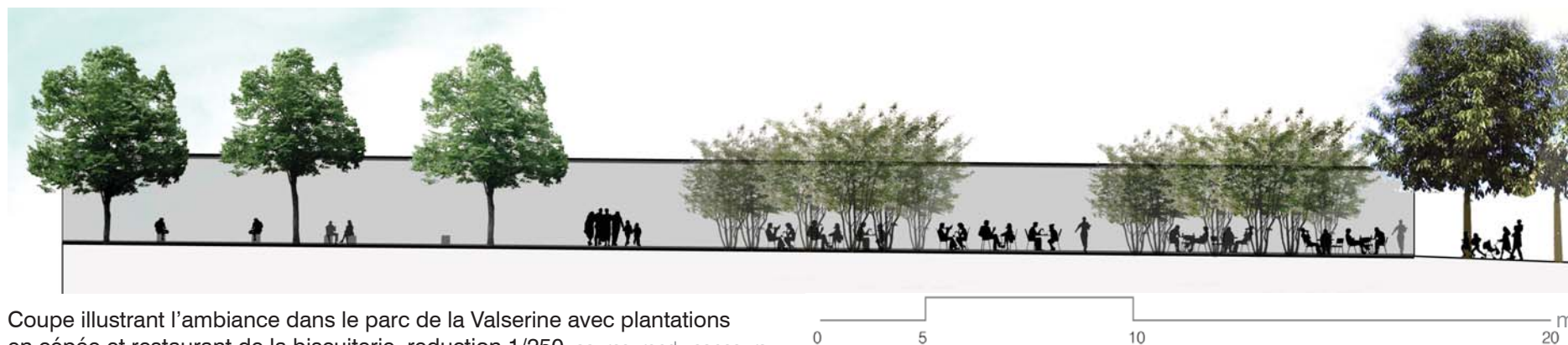
Conclusion

Pour la phase concours, je me suis particulièrement inspiré des permanences parcellaires pour amorcer le projet.

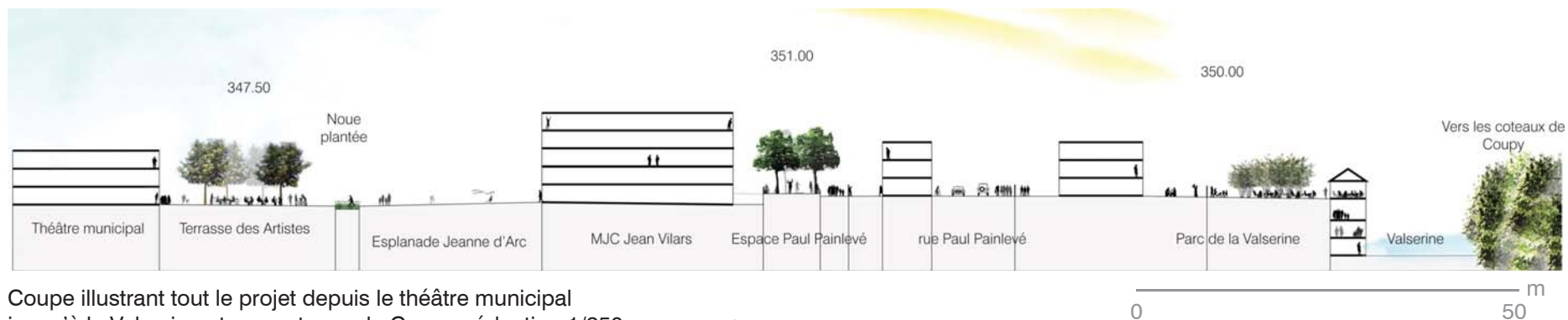
D'une part, cette proposition offre de vastes espaces facilement utilisables par les usagers.

D'autre part, c'est une ébauche qui jette un pont entre la ville et son territoire en allant chercher la Valserine et sa végétation luxuriante.

Pour la phase «Développement de projet», je vais appuyer mes intentions sur la place Jeanne d'Arc.



Coupe illustrant l'ambiance dans le parc de la Valserine avec plantations en cépée et restaurant de la biscuiterie, réduction 1/250, source: rendu concours



Coupe illustrant tout le projet depuis le théâtre municipal jusqu'à la Valserine et aux coteaux de Coupy, réduction 1/250, source: rendu concours

Développement de projet: la nouvelle place Jeanne d'Arc



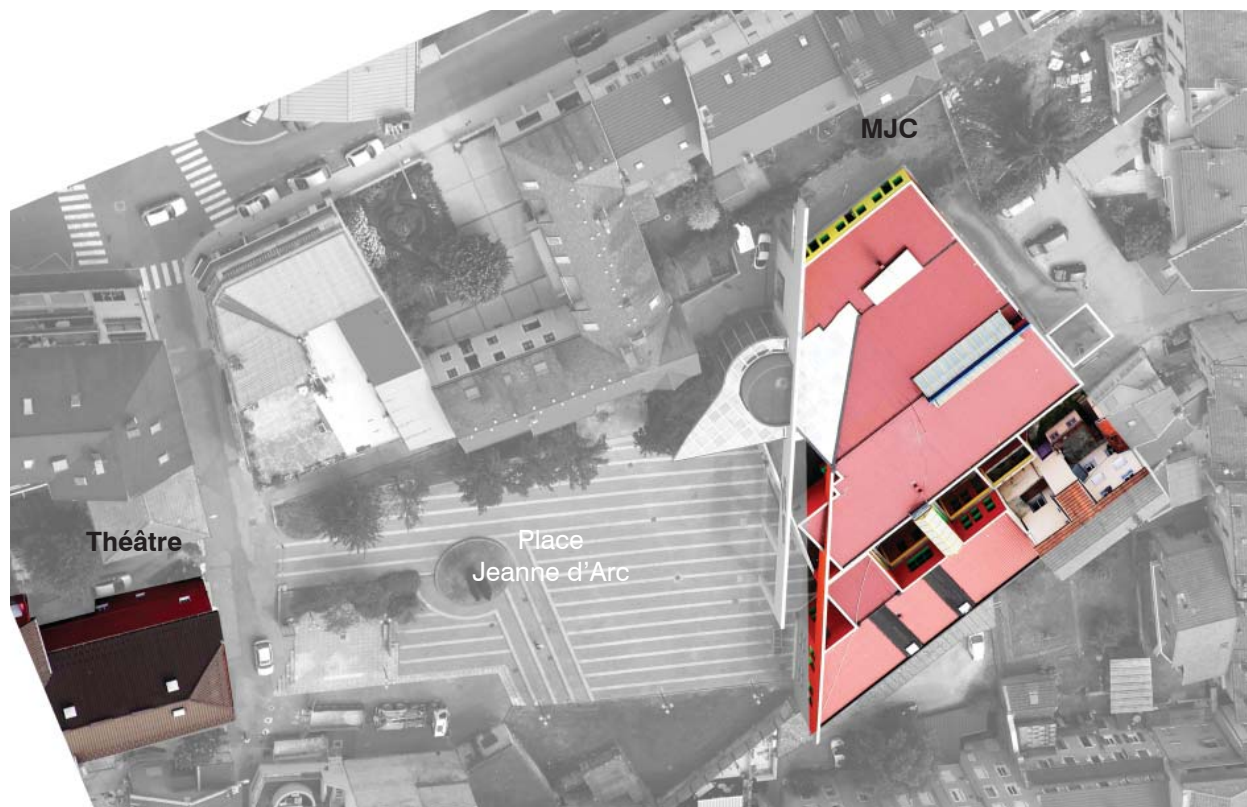
Développement du projet Place Jeanne d'Arc, 2011,
source: ville de Bellegarde

Introduction: rencontre

La place Jeanne d'arc est délimitée par deux bâtiments significatifs qui se font face : le théâtre municipal d'un côté, et la MJC Jean Vilar de l'autre. Ces deux constructions parlent de la culture à Bellegarde et évoquent le passé historique de la ville. En effet, la MJC a été bâtie sur les anciennes traces parcellaires de la principale scierie de la ville ; le théâtre occupe les murs de l'ancienne institution religieuse Jeanne d'Arc.



Façade du théâtre municipal, source: photo personnelle



Deux bâtiments significatifs de la ville se faisant face, source: ville de Bellegarde



Foyer Jeanne d'Arc, 1952,
source: ville de Bellegarde



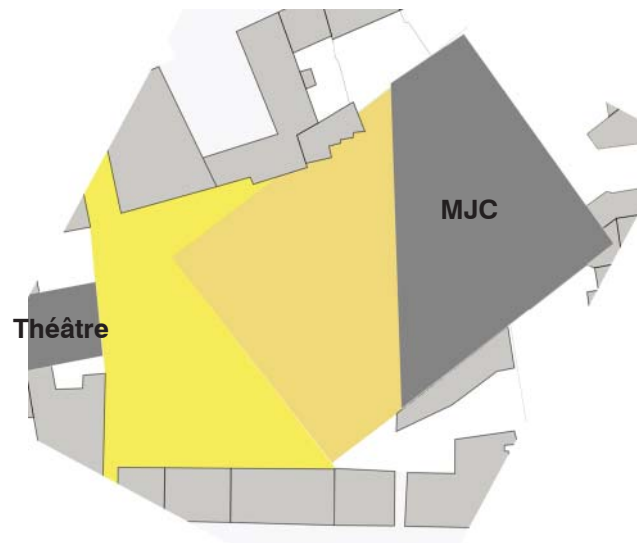
Vestiges de la scierie, 1986,
source: coll. Denis Gondolfi



MJC Jean Vilar, 1990,
source: coll. Denis Gondolfi

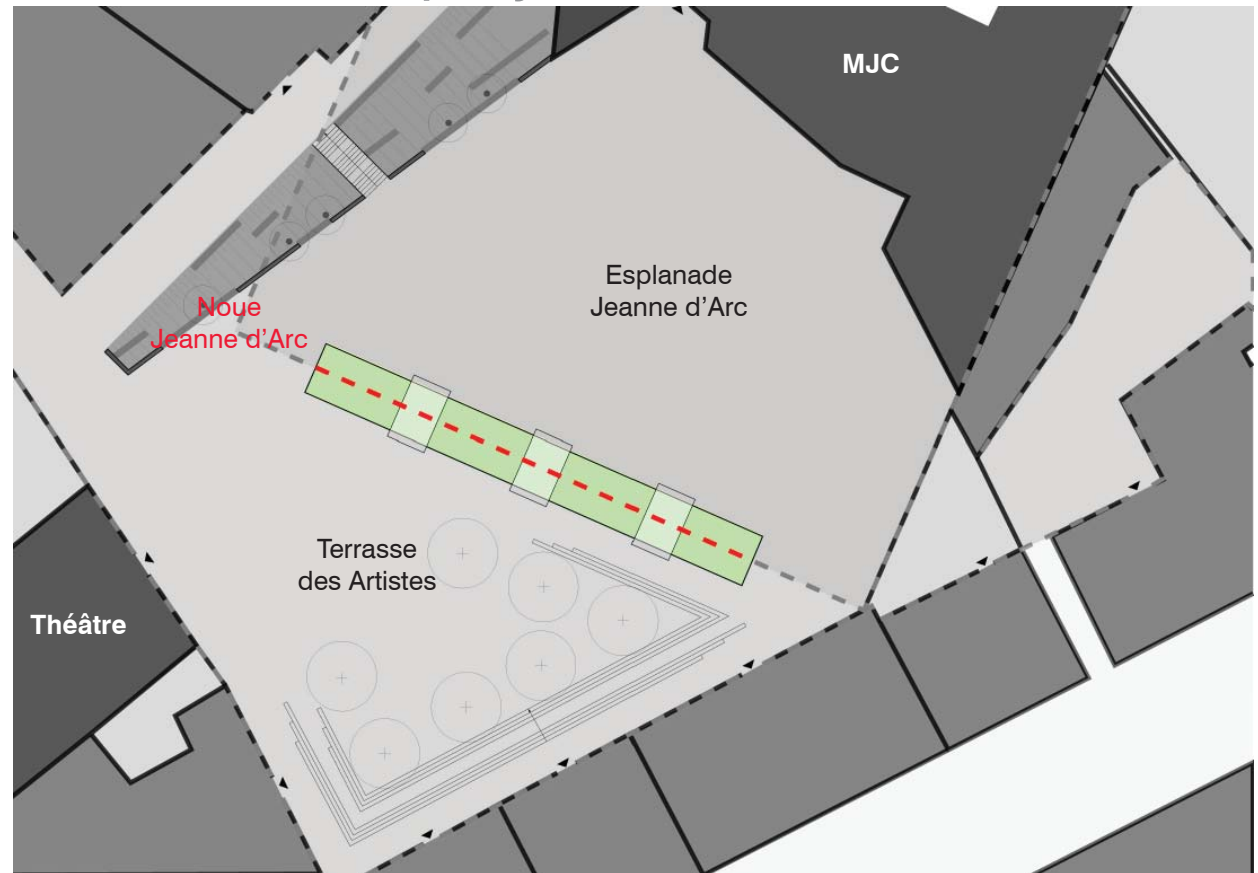
La noue Jeanne d'Arc : élément clé du projet

Lors de la phase concours, l'idée d'utiliser la place Jeanne d'Arc comme point principal de rencontre, a été esquissée de façon maladroite. En effet, la noue qui fait office d'élément d'articulation entre l'esplanade Jeanne d'Arc et la terrasse des Artistes fait plus penser à une coupure nette de la place qu'à un élément liant le projet. Le premier dessein fut de redéfinir la noue et d'en faire l'élément qui suscite la rencontre des principales entités du projet.



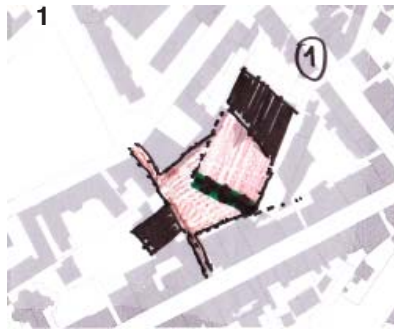
La nouvelle place doit devenir le point de rencontre des deux bâtiments culturels

source: rendu final

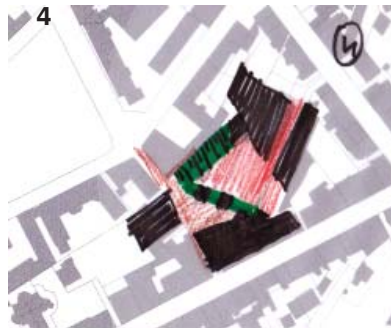


La noue Jeanne d'Arc, élément clé du futur projet place Jeanne d'Arc, source: rendu concours

Croquis de la noue (10/04/11)



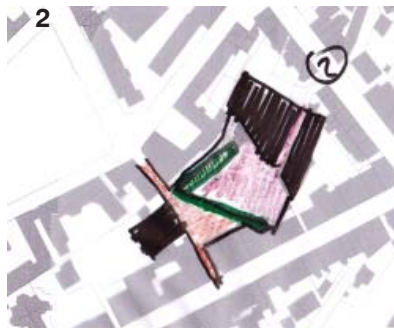
Noue phase concours
source: croquis personnel



Le dessin de la noue suit les lignes du parcellaire
source: croquis personnel



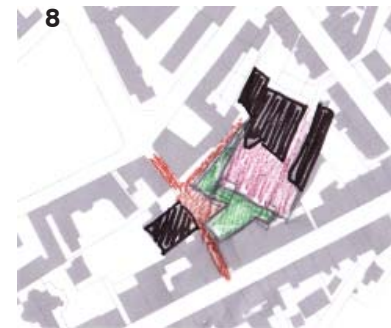
Une noue, deux pièces
source: croquis personnel



Joindre la noue au talus existant
source: croquis personnel



Rencontre des pièces
source: croquis personnel



Noue = point de rencontre
source: croquis personnel



Une seule noue
source: croquis personnel

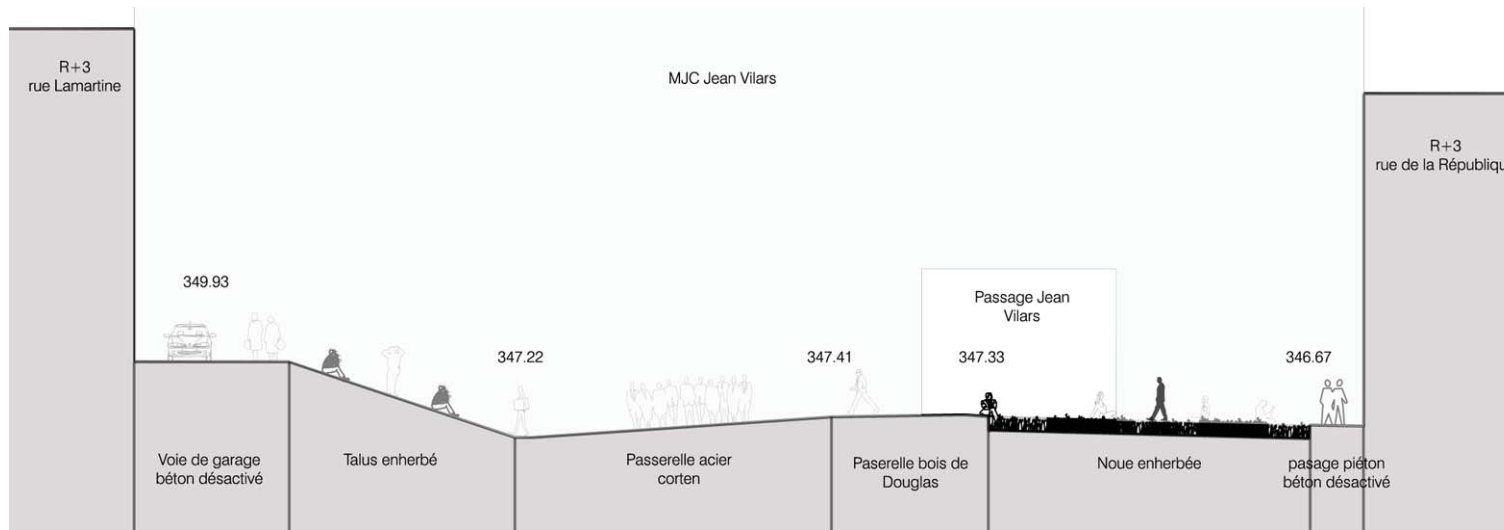


Une noue qui tient le projet
source: croquis personnel

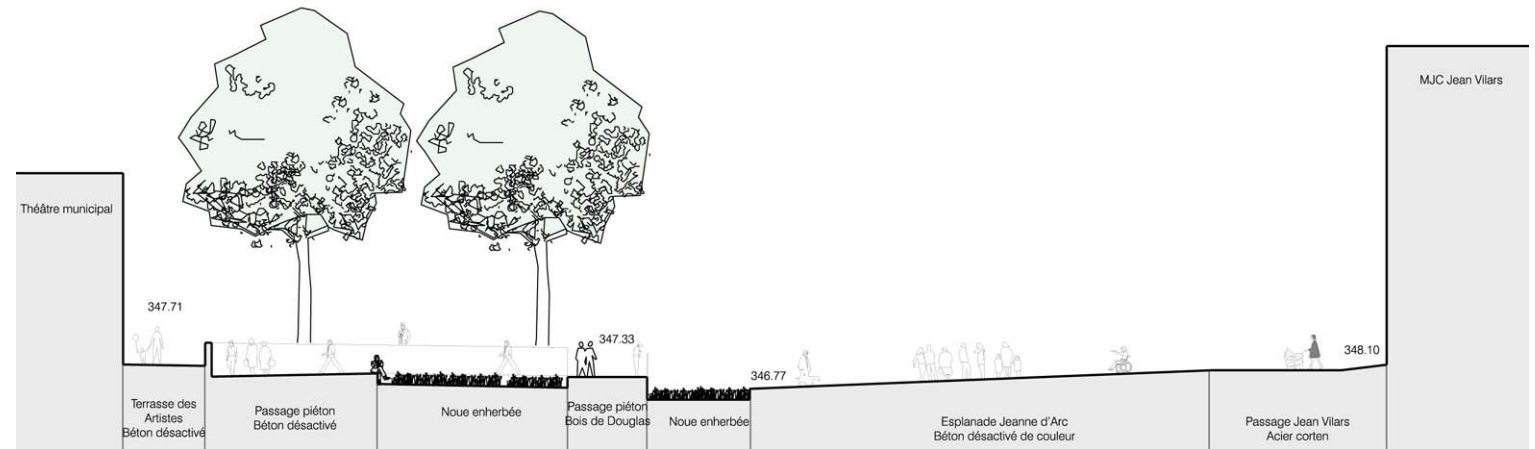


Croquis esquisse du projet
source: croquis personnel

Coupes de projet (20/04/11)



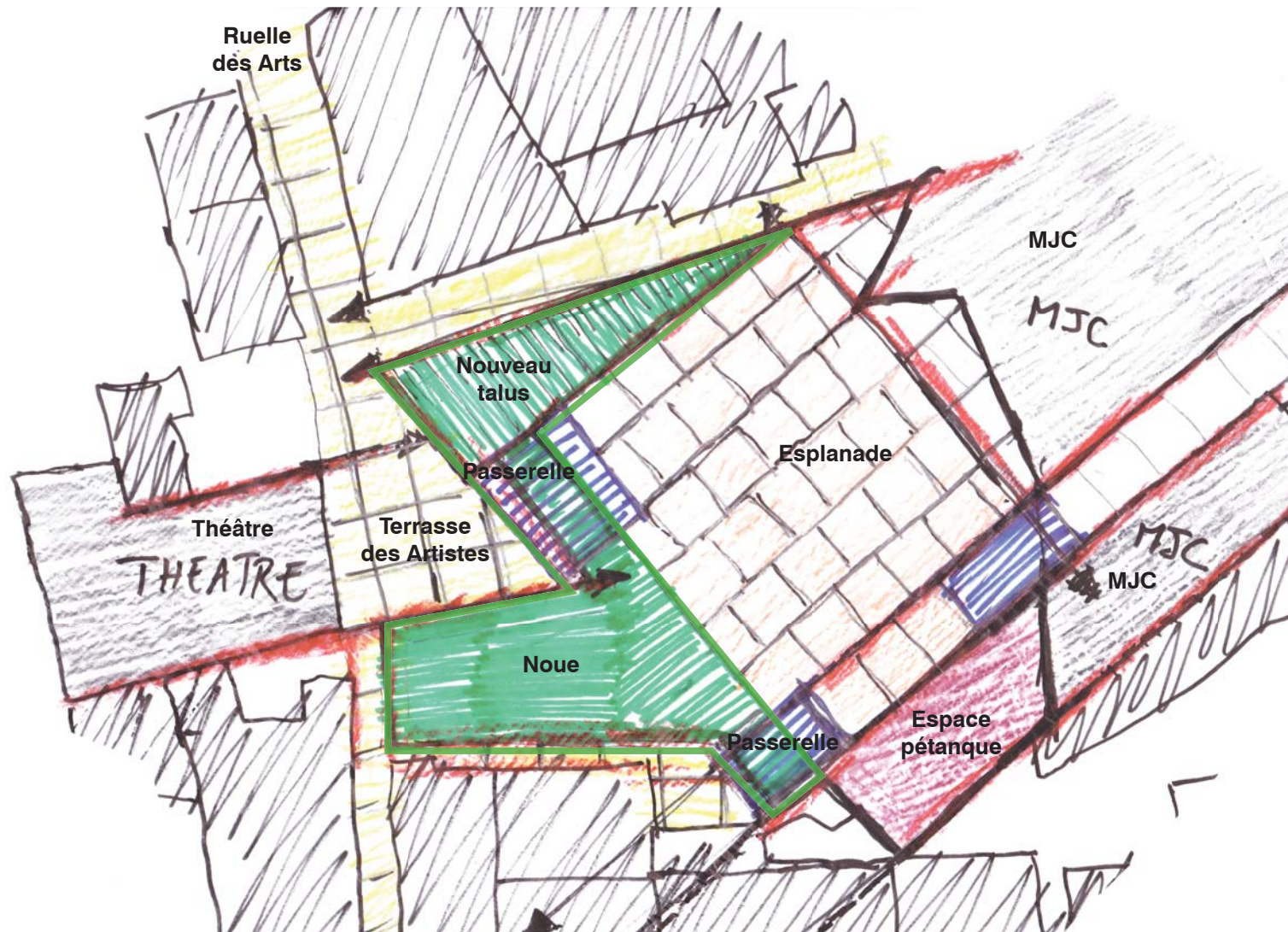
Coupe AA montrant les premières composantes du projet, source: dessin personnel



Coupe BB montrant la noue et l'esplanade Jeanne d'Arc, source: dessin personnel

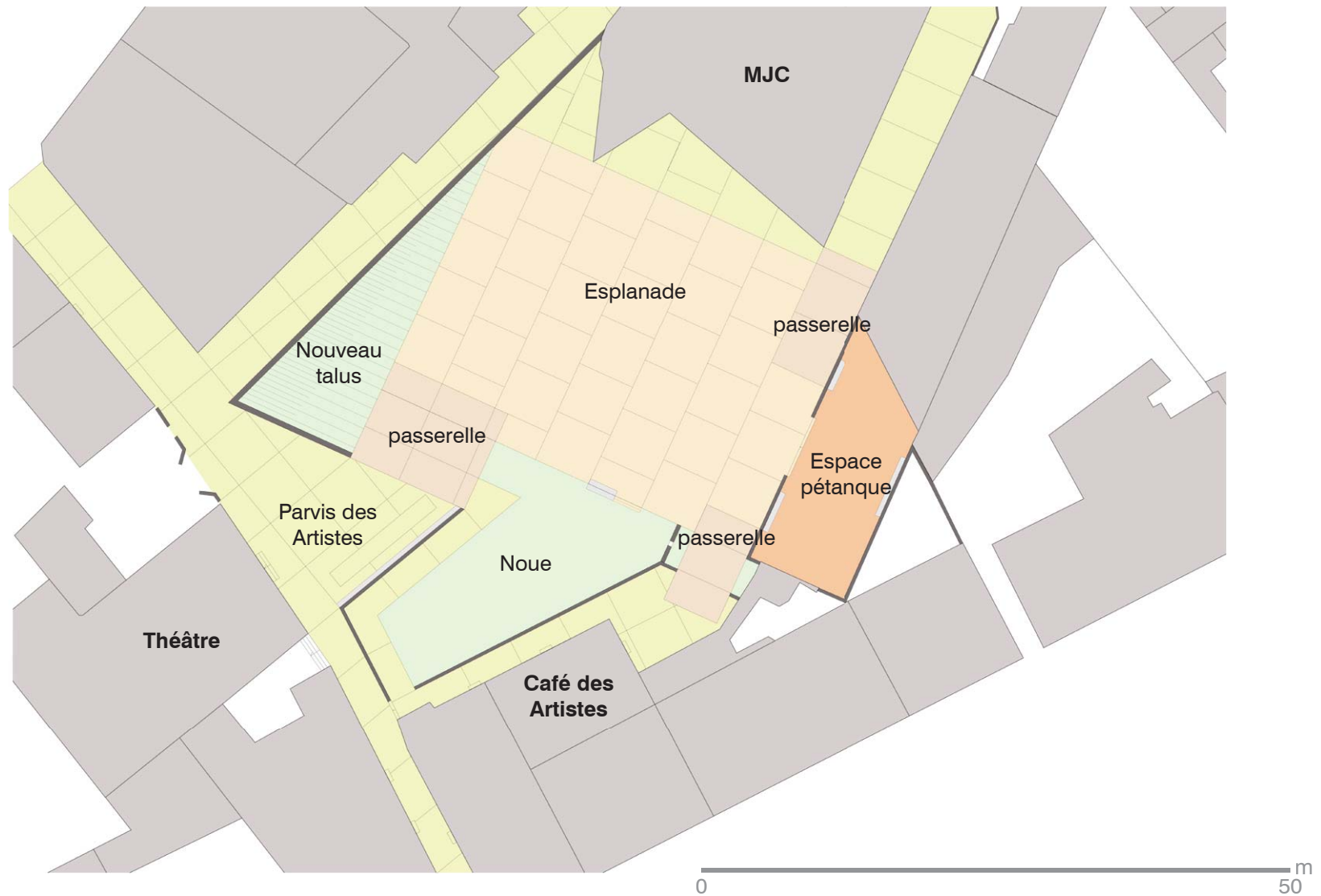


Nouvelle esquisse (05/05/11)



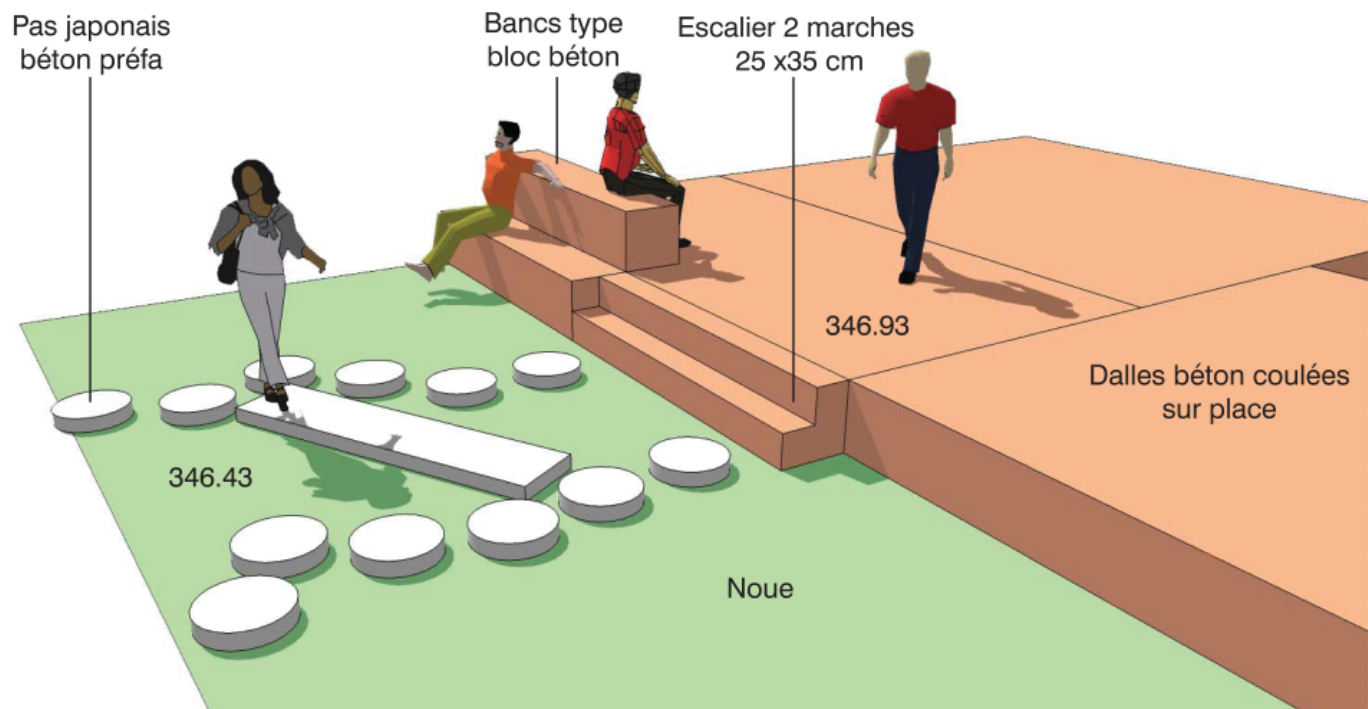
Dessin de la noue et esquisse des autres composantes du projet,
source: dessin personnel

Dessin définitif du plan masse, (10/05/11)

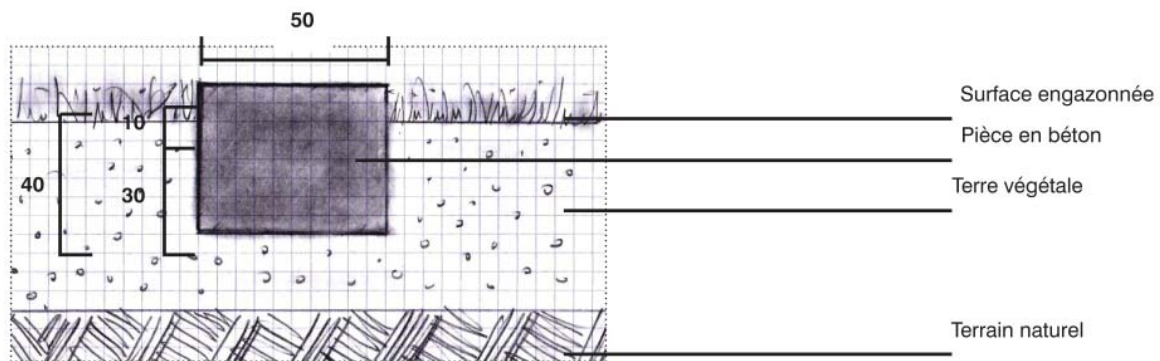


Dessin informatique du plan masse avec les composantes du projet calées,

source: dessin personnel



Petite vue 3D de l'accès à la noue et des pas japonais,
source: cahier A3 technique



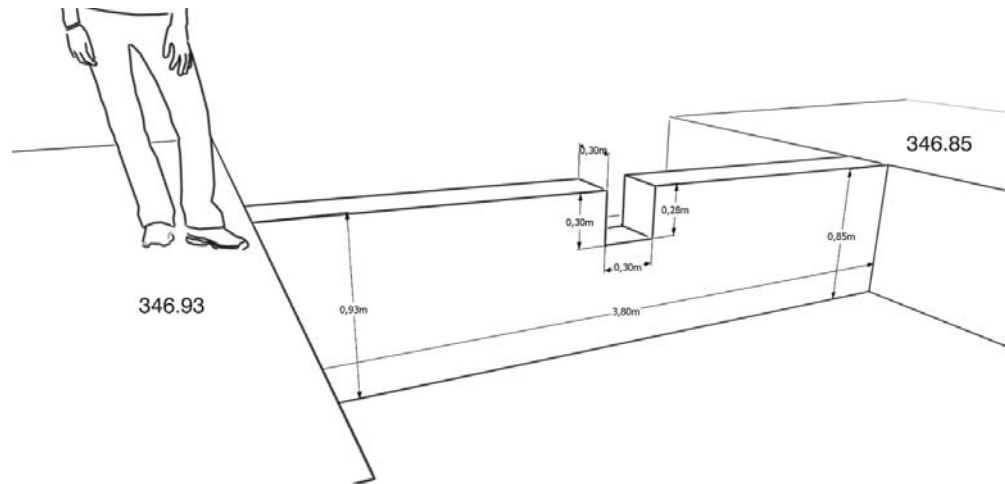
Croquis de principe de l'installation d'un pas japonais dans la noue,
source: cahier A3 technique



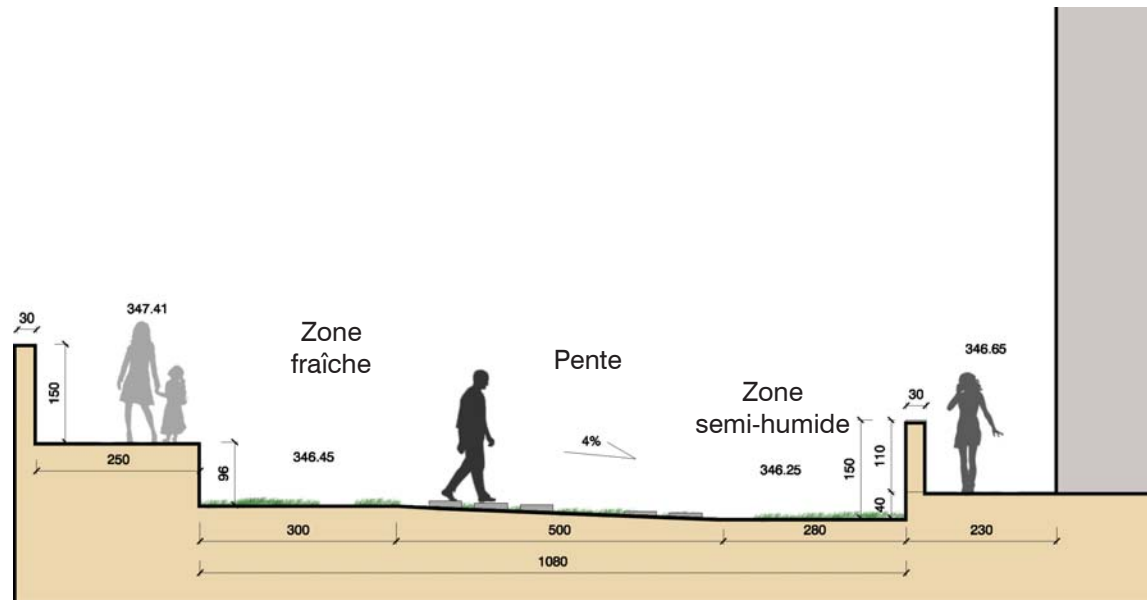
Parc floral de Keukenhof, Pays-Bas,
source: wikipedia

Le déversoir de sécurité

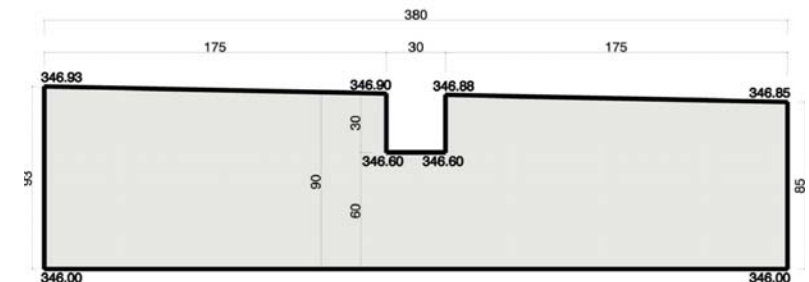
Grâce à un déversoir de sécurité, la noue pourra être immergée pendant un temps donné. Ce système permet de créer une zone semi-humide en partie basse et une zone fraîche en partie haute. La végétation semi-humide sera majoritairement composée d'Iris d'eau aux couleurs très variées. Pour la partie fraîche, ce sont des associations d'annuelles, renouvelées régulièrement, qui feront le spectacle.



Vue en 3D du déversoir de sécurité,
source: cahier A3 composition végétale

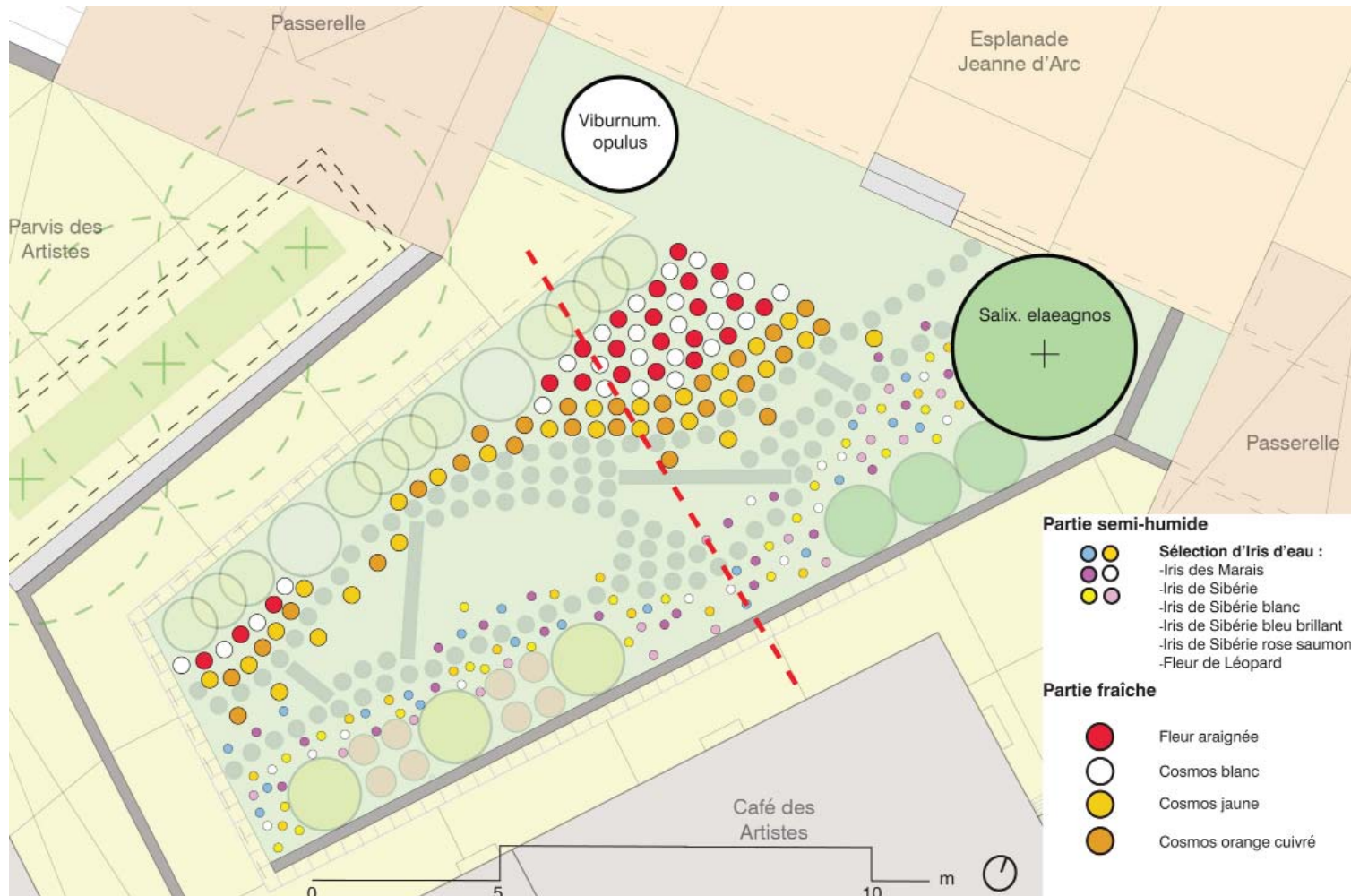


Coupe de la noue, réduction 1/100, cotes en cm, source: cahier A3 composition végétale



Vue de face du déversoir de sécurité,
source: cahier A3 composition végétale

1ère proposition : début printemps/été/milieu automne



Plan de plantation avec Cleomes et Cosmos en zone fraîche, réduction 1/100,
source: cahier A3 composition végétale

Coupe et types d'inflorescences



Coupe d'ambiance et choix des végétaux partie fraîche, réduction coupe 1/50, source: cahier A3 composition végétale



Fleur d'araignée,
(*Cleome spinosa*)
Hauteur : 150 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juin-octobre
Distance de plantation : 30 cm semis



Cosmos blanc,
(*Cosmos bipinnatus* 'Sensation Purity')
Hauteur : 120 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juillet-septembre
Distance de plantation : 40 cm semis

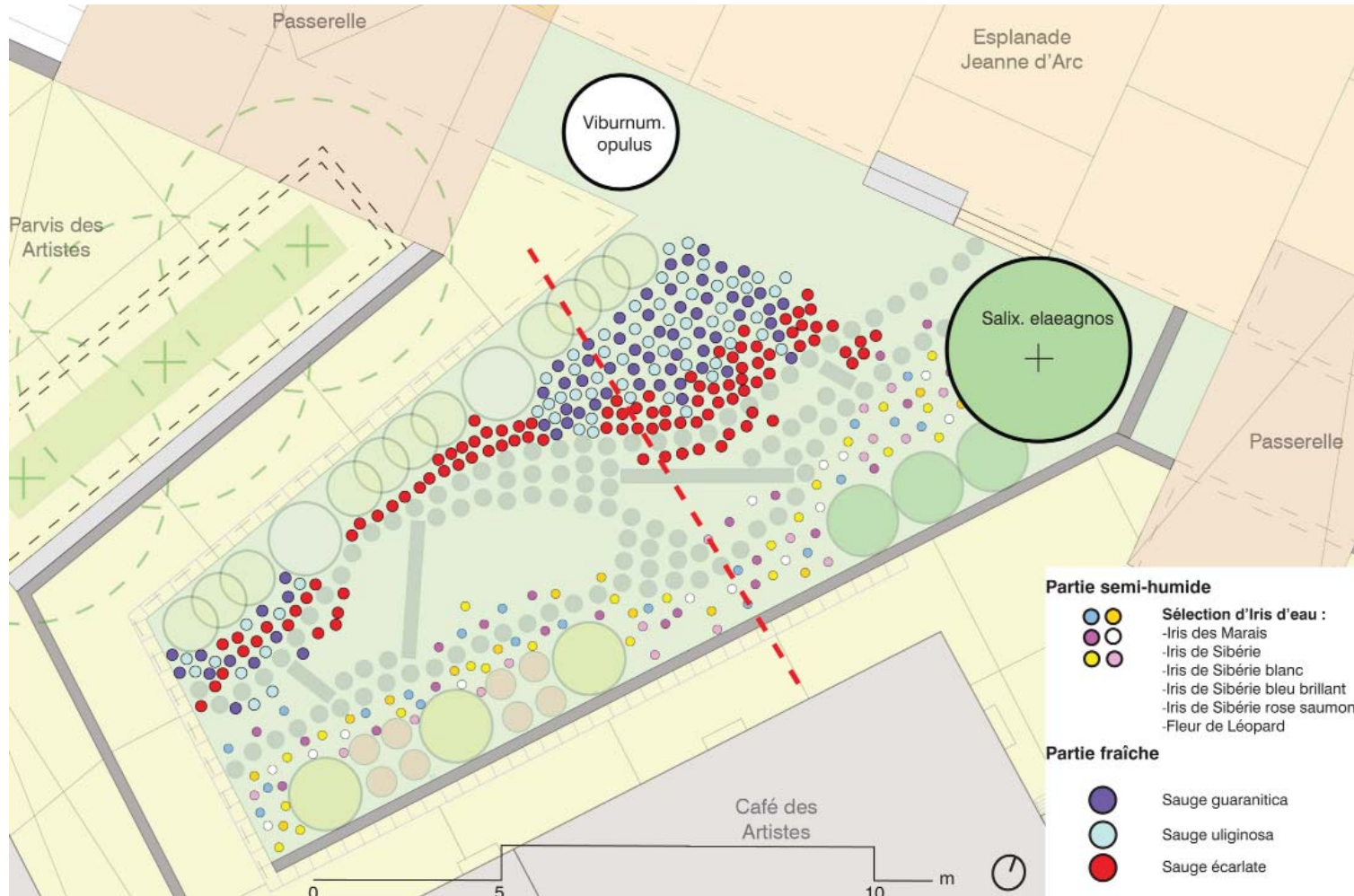


Cosmos jaune,
(*Cosmos sulphureus* 'Bright Light')
Hauteur : 80 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juillet-septembre
Distance de plantation : 30 cm semis



Cosmos orange cuivré,
(*Cosmos sulphureus* 'Sunset')
Hauteur : 80 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juillet-septembre
Distance de plantation : 30 cm semis

2eme proposition : début printemps/été/milieu automne



Plan de plantation avec une sélection de sauges en zone fraîche, réduction 1/100,
source: cahier A3 composition végétale

Coupe et types d'inflorescences



Coupe d'ambiance et choix des végétaux partie fraîche, réduction coupe 1/50, source: cahier A3 composition végétale



Sauge guaranitica,
(*Salvia guaranitica* 'Black and Blue')
Hauteur : 200 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juillet-septembre
Distance de plantation : 15 - 50 cm
semis

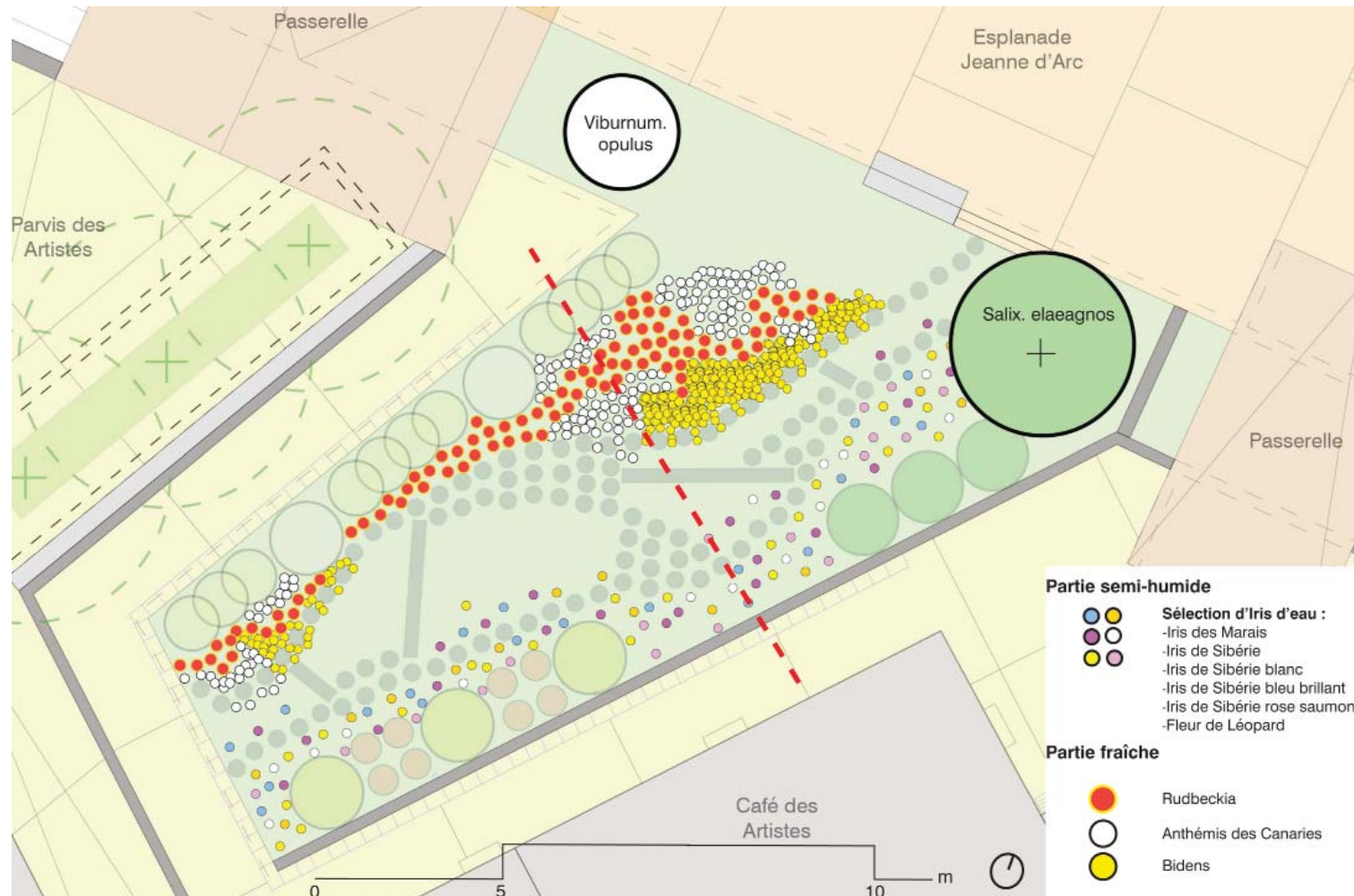


Sauge uliginosa,
(*Salvia uliginosa*)
Hauteur : 200 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : août-octobre
Distance de plantation : 15 - 50 cm
semis



Sauge écarlate,
(*Salvia coccinea* 'Lady In Red')
Hauteur : 50 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juillet-septembre
Distance de plantation : 20 cm
semis

3eme proposition : début printemps/été/milieu automne



Plan de plantation avec un choix d'annuelles jaunes-orangées en zone fraîche, réduction 1/100,
source: cahier A3 composition végétale

Coupe et types d'inflorescences



Coupe d'ambiance et choix des végétaux partie fraîche, réduction coupe 1/50, source: cahier A3 composition végétale



Rudbeckia,
(*Rudbeckia hirta* 'Autumns Colors')
Hauteur : 80 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juin-septembre
Distance de plantation : 50 - 80 cm
conditionnement : godet



Anthémis des Canaries,
(*Argyranthemum frutescens*)
Hauteur : 60 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : mai-septembre
Distance de plantation : 40-50 cm
conditionnement : godet



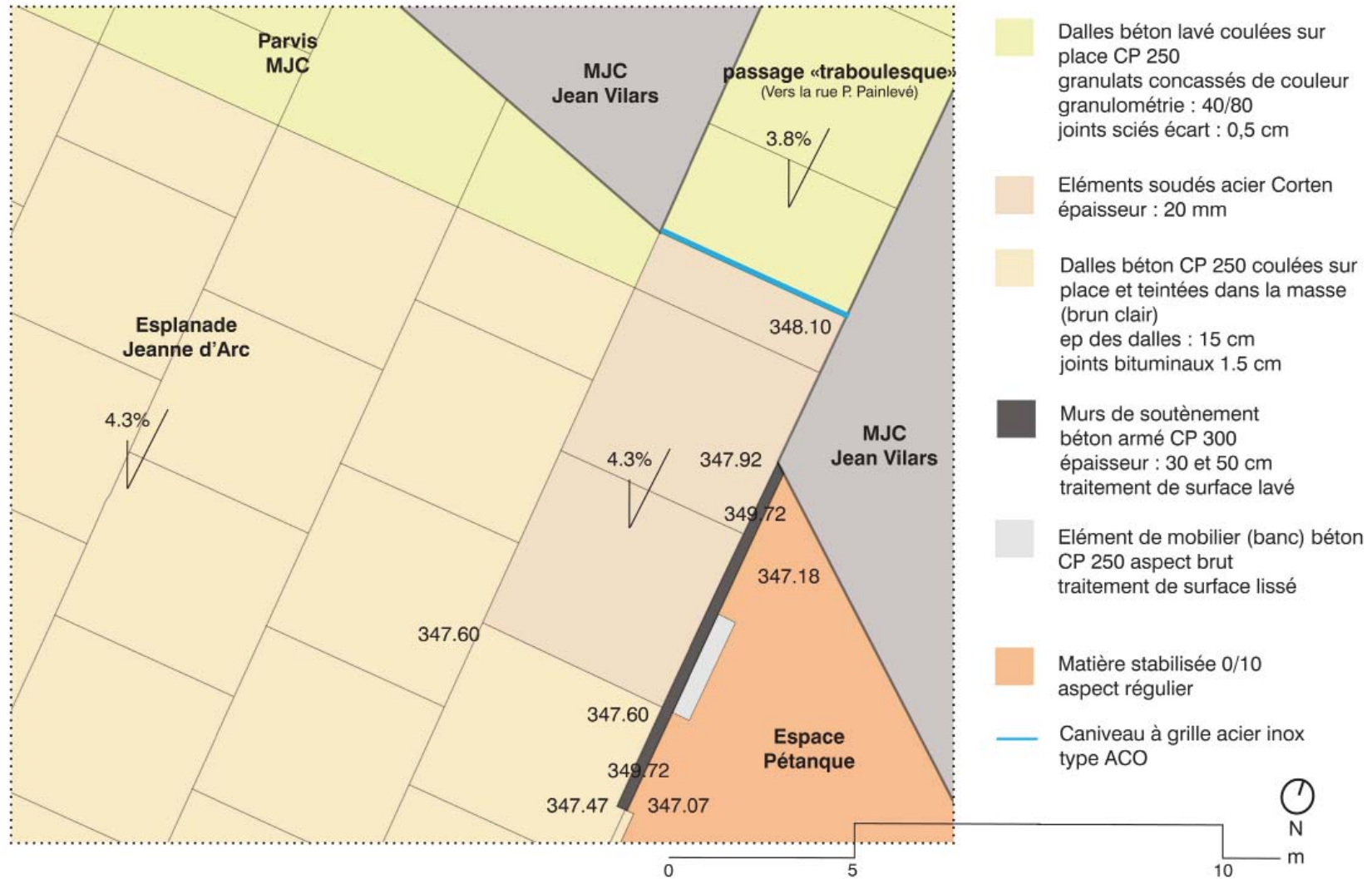
Bidens,
(*Bidens ferulifolia*)
Hauteur : 40 cm
Exposition : soleil
Période de floraison : juillet-septembre
Distance de plantation : 50 - 70 cm
conditionnement : godet

Perspective d'ambiance



Perspective d'ambiance de la noue plantée en plein mois de juillet, source: rendu final

L'esplanade Jeanne d'Arc

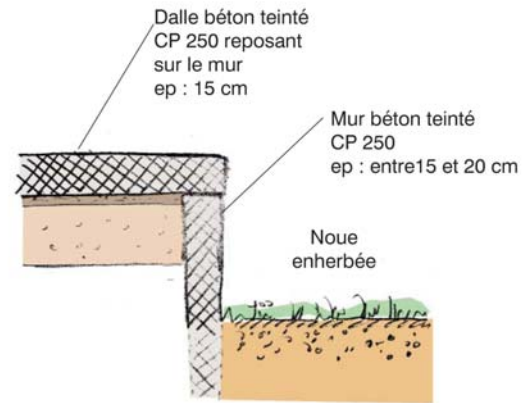


Extrait du plan de sol présentant une partie de l'esplanade, réduction 1/100,

source: cahier A3 technique

Coupe et détails

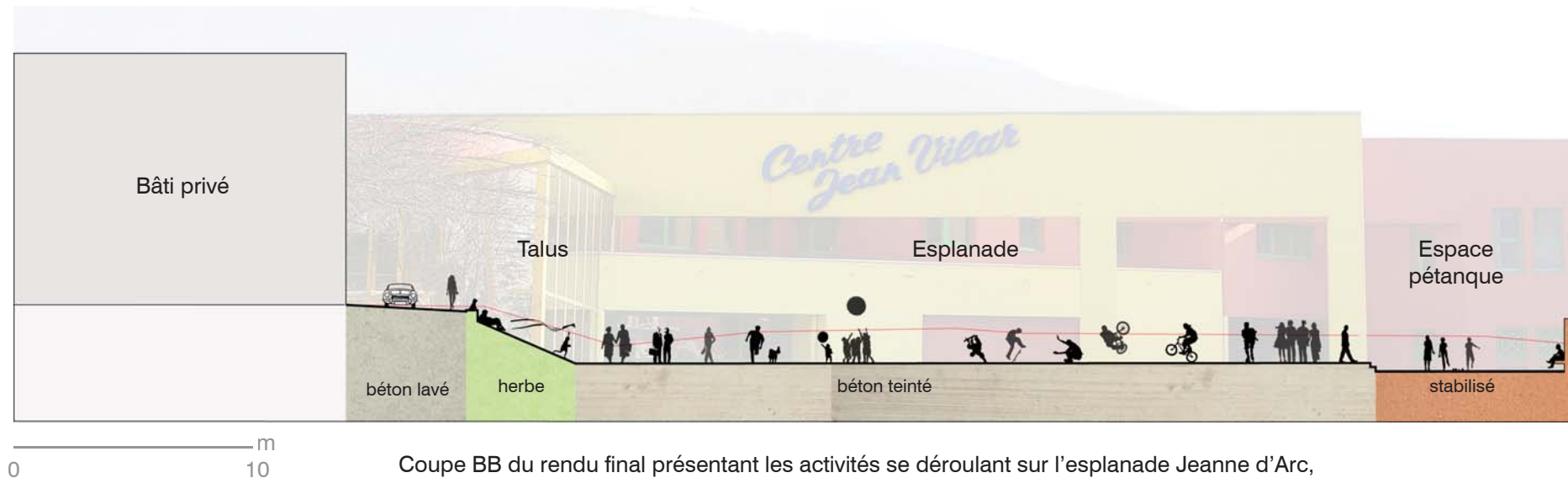
Pour ce projet, je voulais conserver un espace dégagé et généreux pour que les usagers puissent circuler avec aisance. L'aménagement prévoit une grande esplanade avec des dalles en béton teinté. Cet espace peut aussi bien servir à la promenade, qu'à des activités plus physiques comme le skate-board ou le vélo. En définitive, il s'agit d'un espace que le public s'approprie en multipliant les usages.



Croquis dalles béton teinté,
source: cahier A3 technique



Traitement de surface béton balayé,
source: photo personnelle



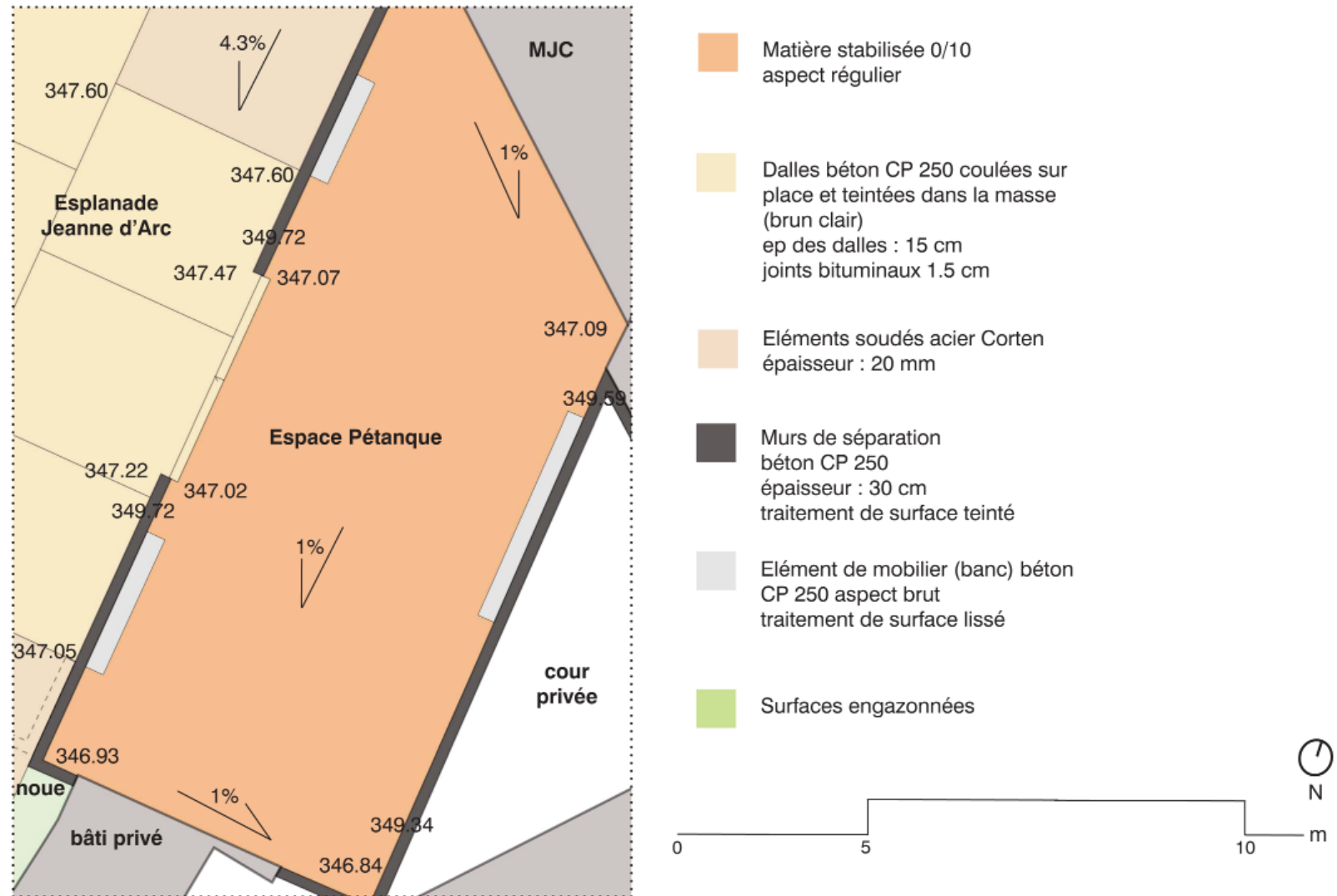
Coupe BB du rendu final présentant les activités se déroulant sur l'esplanade Jeanne d'Arc,
source: rendu final

Perspective d'ambiance



Vue en perspective de la nouvelle place Jeanne d'Arc avec au premier plan l'esplanade,
source: rendu final

L'espace pétanque



Extrait du plan de sol présentant l'espace pétanque, réduction 1/100,
source: cahier A3 technique

Détails et illustrations

Depuis la phase concours, l'espace pétanque était prévu entre la MJC et la rue Paul Painlevé. Dans le cadre de la phase «Développement de projet», cet aménagement intègre la nouvelle place Jeanne d'Arc et vient se placer dans le prolongement des lignes parcellaires de la MJC. Aussi, c'est un espace qui fait le lien entre le public et le privé. Les Bellegardiens pourront retrouver le goût de ce loisir dans un lieu simple et généreux.



Mur béton teinté dans la masse,
Luis Barragan, Mexique

source: www.flickr.com



Croquis perspective illustrant l'espace pétanque et
ses murs ajourés teintés, source: rendu final



Perspective de l'ancien espace pétanque,
source: rendu concours



Plaine de Plainpalais en stabilisé,

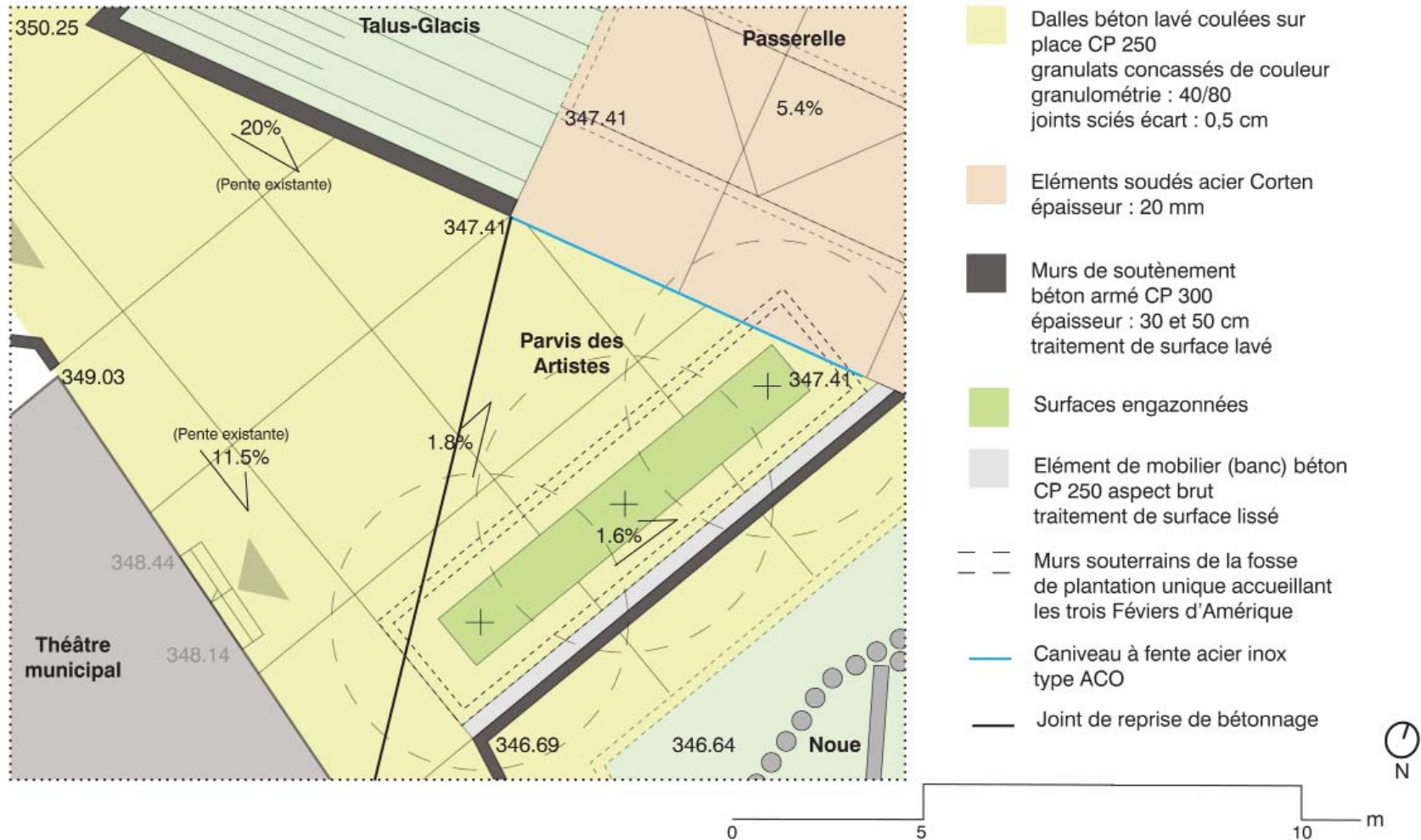
source: cahier A3 technique



Plaine de Plainpalais en stabilisé,

source: cahier A3 technique

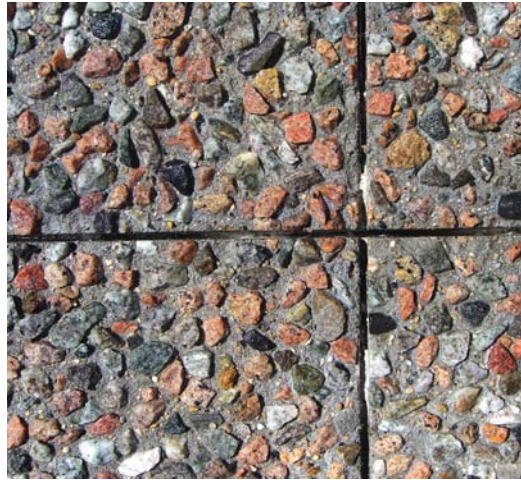
Le parvis des Artistes



Extrait du plan de sol présentant le parvis des Artistes devant le théâtre, réduction 1/100,
source: cahier A3 technique

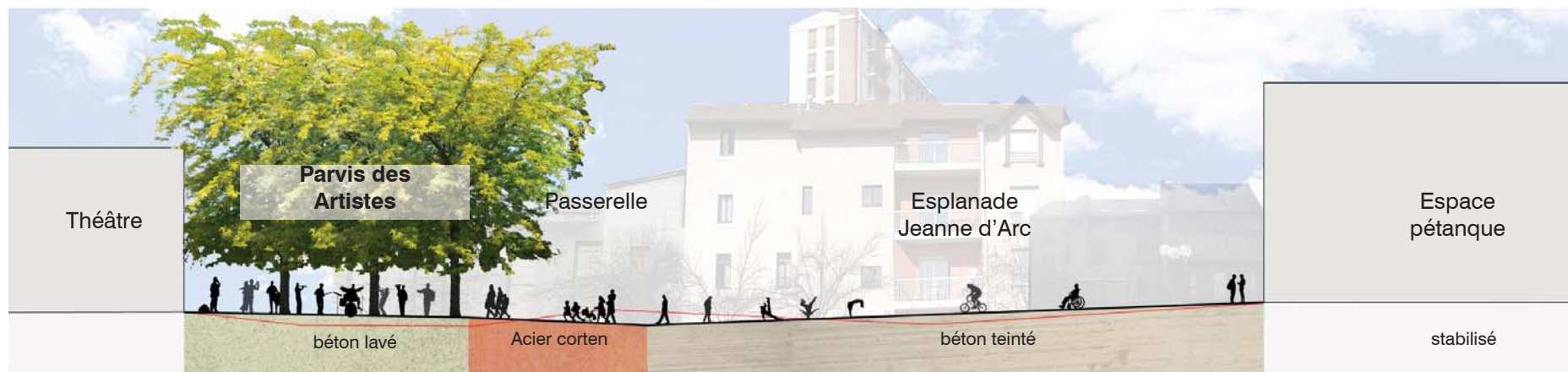
Coupe et détails

La place des Artistes est devenue le parvis des Artistes. C'est un espace fonctionnant avec le théâtre. Après une représentation, le public peut venir s'asseoir et discuter sous les Fériers d'Amérique. Cet espace est un lieu d'échange et de convivialité populaire.



Béton lavé avec granulats de couleur variés, Annemasse,

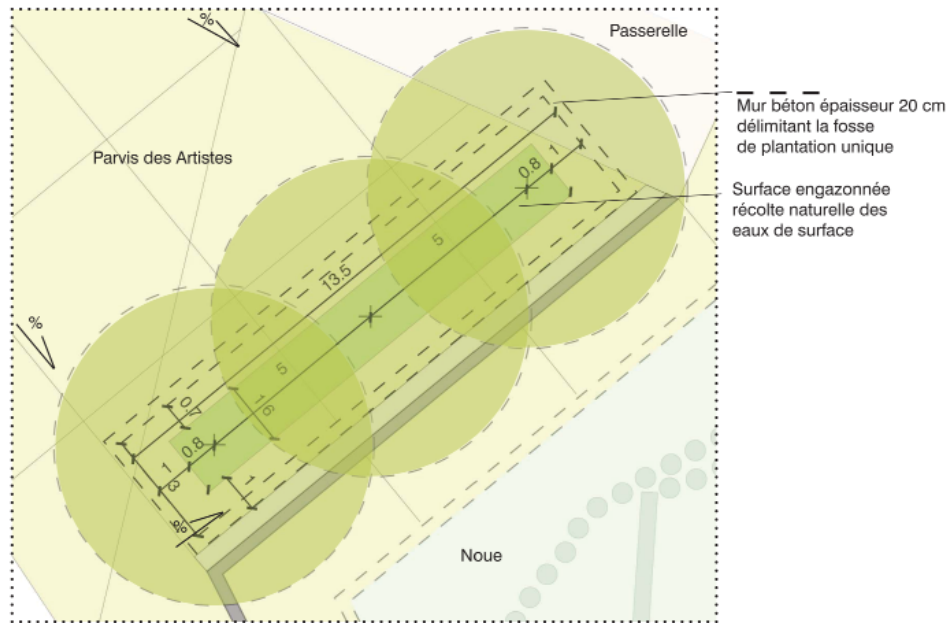
source: rendu final



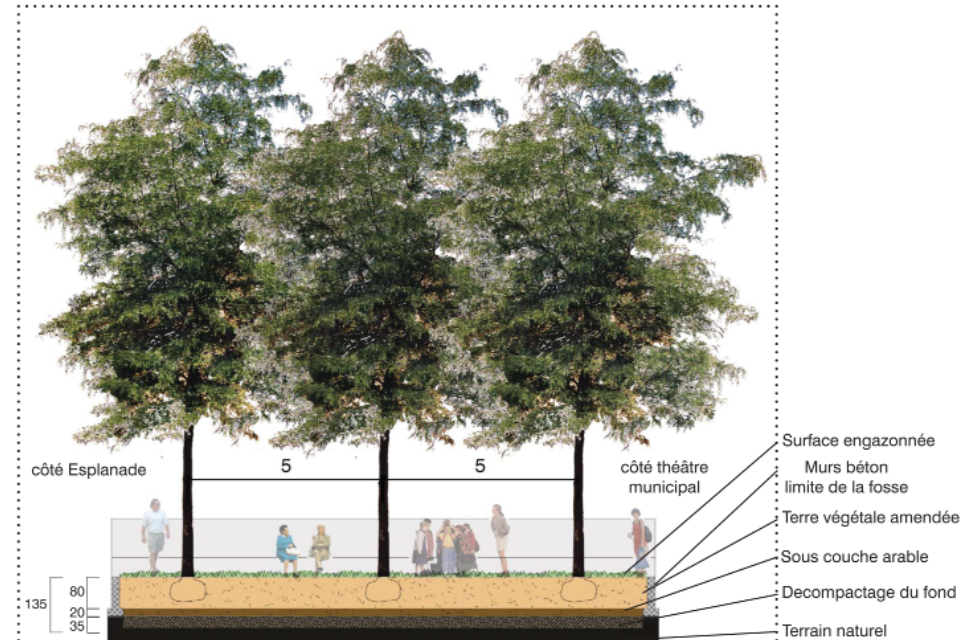
0 m
10

Coupe CC du rendu final présentant le parvis des Artistes et l'esplanade Jeanne d'Arc,

source: rendu final



Plan de plantation des trois Fégiers d'Amérique, réduction 1/100,
source: cahier A3 composition végétale



Coupe illustrant la fosse de plantation unique, réduction 1/100,
source: cahier A3 composition végétale



Motte grillagée, place du marché, Renens
source: photo personnelle

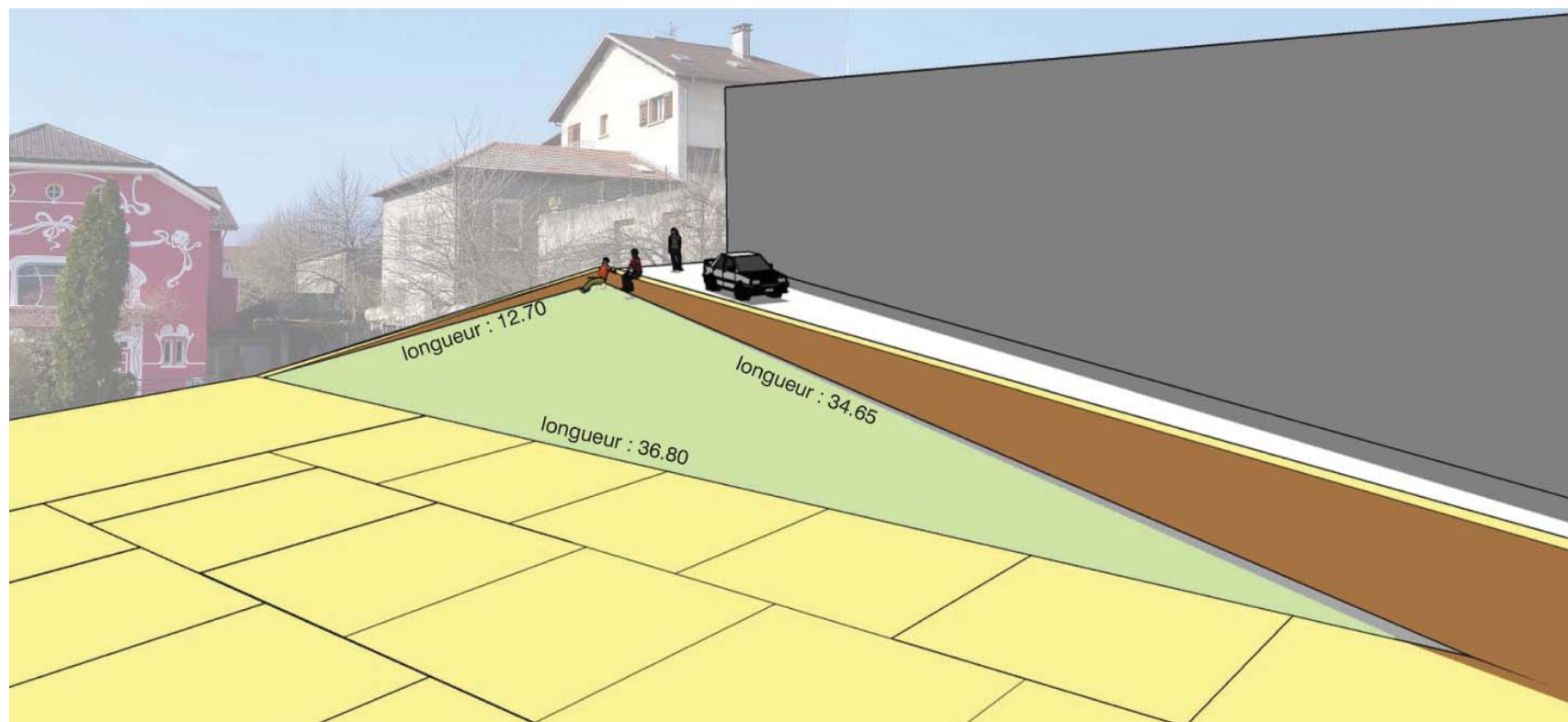


Haubanage, place du marché, Renens
source: photo personnelle



Sous un Fégier d'Amérique, centre de Lullier
source: photo personnelle

Le talus



Croquis perspective de la forme générale du talus en sifflet de la nouvelle place Jeanne d'Arc, source: cahier A3 technique



Parc de l'ancien Palais,
source: photo personnelle

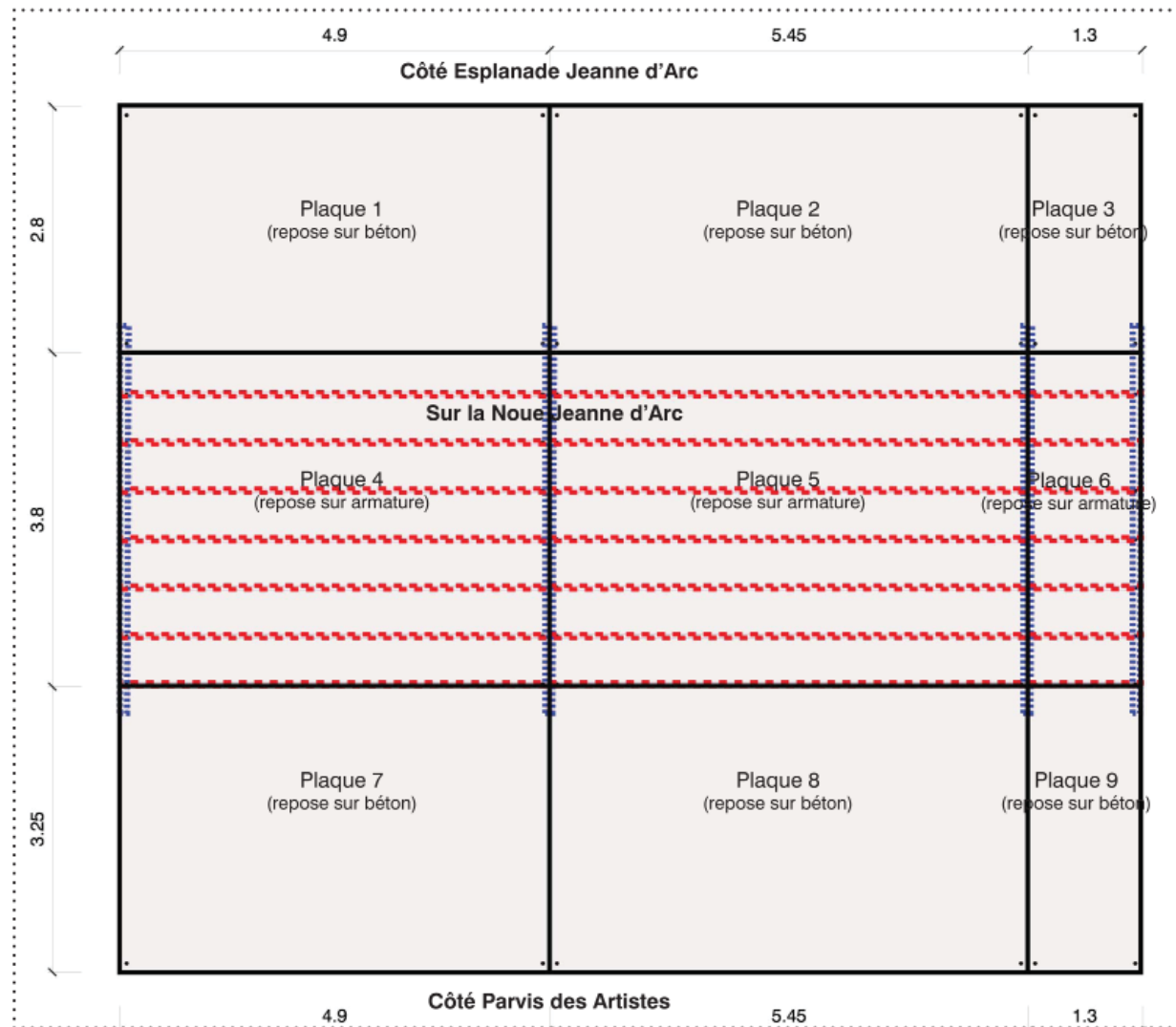


Parc de l'ancien Palais,
source: photo personnelle



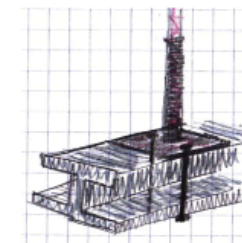
Talus enherbé, Lullier,
source: photo personnelle

Les passerelles



Cette passerelle est composée de neuf modules assemblés et soudés sur place.

- Plaques en acier corten assemblées et soudées pour la construction d'une passerelle passant au dessus de la noue
- Armature métallique soutenant les plaques 4,5,6 et reposant sur trois poutres IPN. La structure porteuse est vissée aux poutres acier
- Poutres acier IPN placées aux endroits sensibles. Ces trois poutres sont prises dans le béton des murs béton

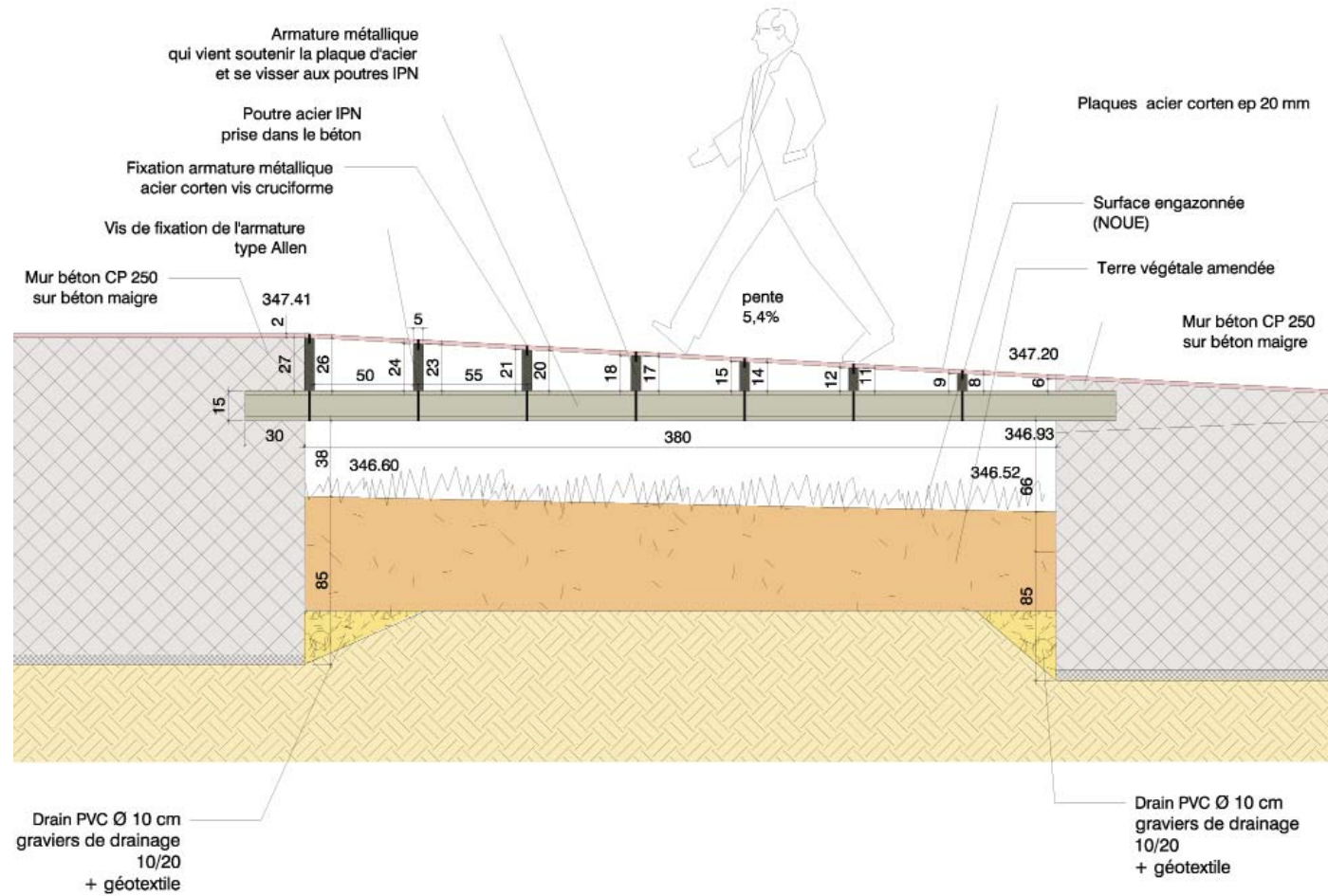


Détail fixation pied d'armature sur poutre ipn pré-percées

Vue en plan de la structure porteuse de la plaque en acier corten, réduction 1/50,
source: cahier A3 technique

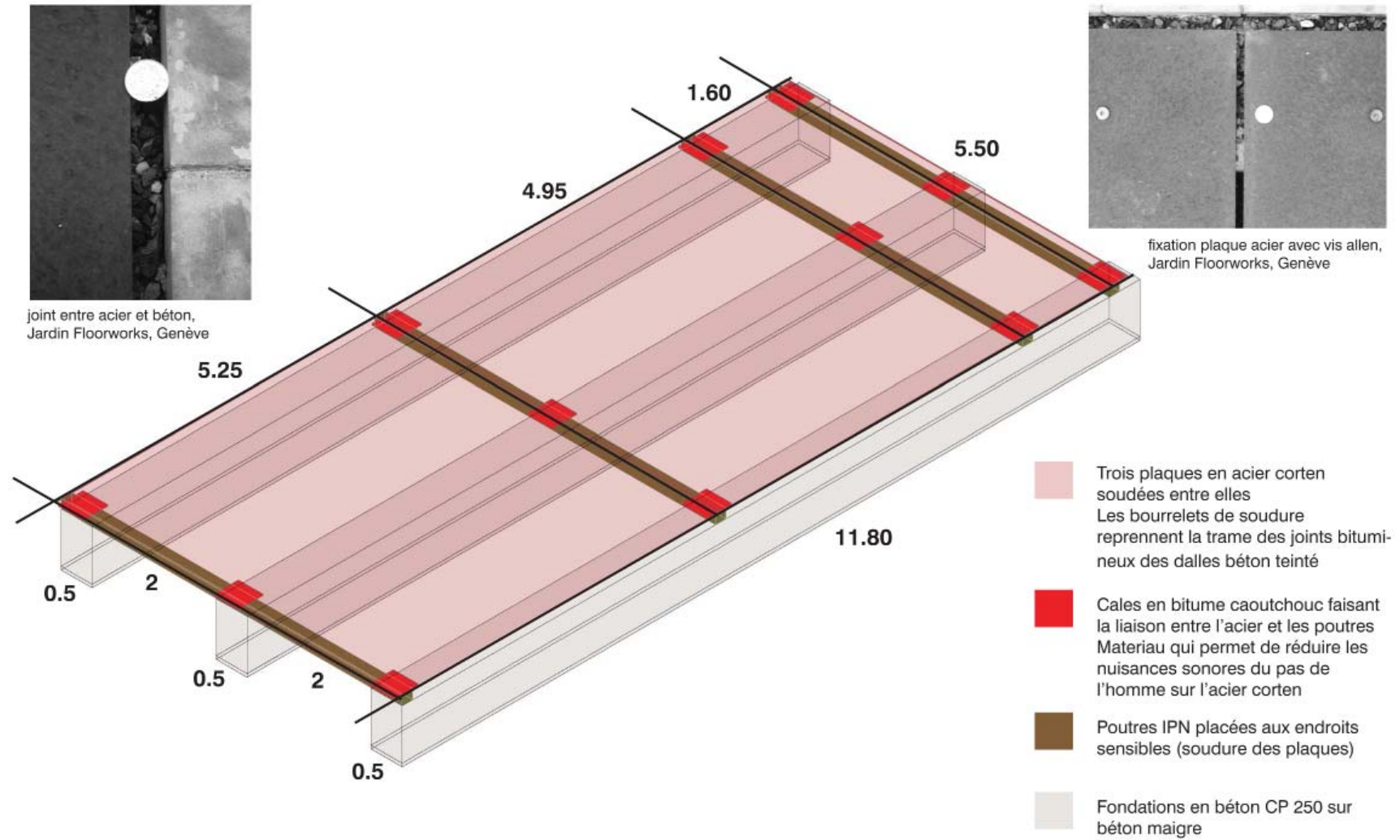
Coupe technique

Pour le franchissement de la noue, l'idée était d'utiliser un matériau qui rappelle le passé industriel de la ville. Mon choix s'est porté sur l'acier corten.



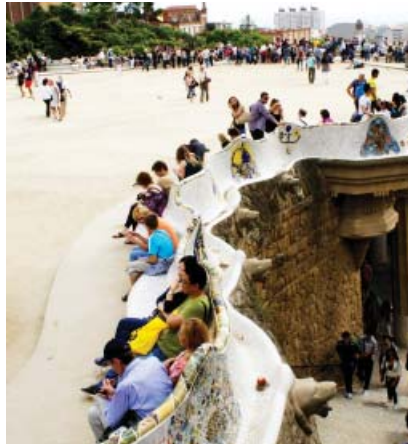
Coupe informatique de la structure porteuse des plaques d'acier corten, cotes en cm, réduction 1/20, source: cahier A3 technique

Axonométrie



Axonométrie d'une des plaques en acier corten, cotes en m, réduction 1/50,
source: cahier A3 technique

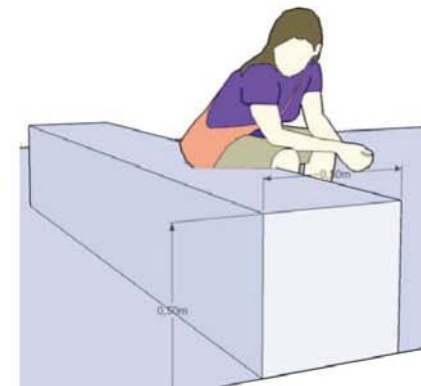
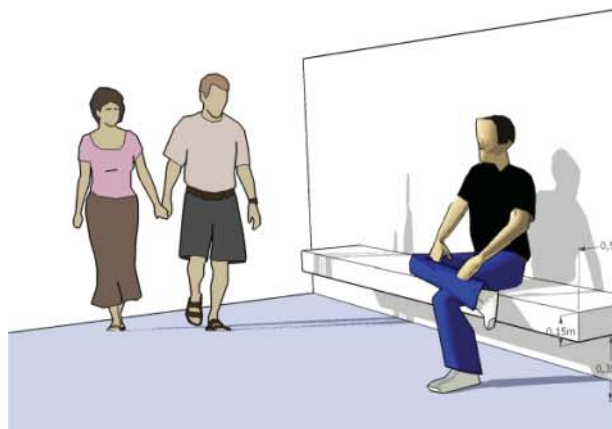
Dispositifs d'assises



Banc ondulant, A. Gaudi, Barcelone,
source: cahier A3 technique



Propositions de systèmes d'évacuation des eaux de surface grâce l'utilisation d'un tuyau PVC (rouge)
source: cahier A3 technique



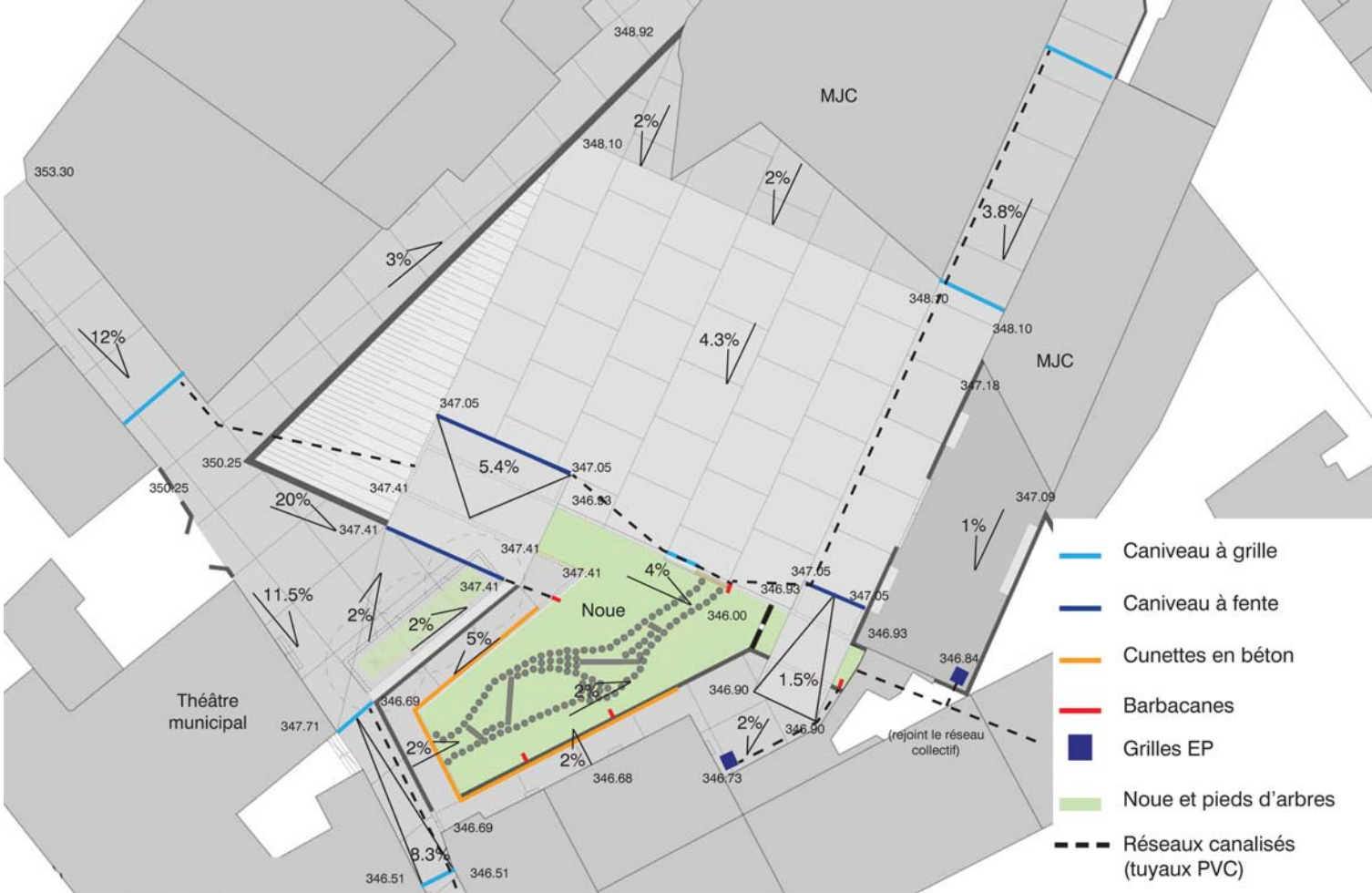
Trois types d'assises réalisées pour le projet
source: cahier A3 technique

Plan masse final



Plan masse, réduction 1/100,
source: rendu final

Gestion des eaux pluviales et des eaux de surface



Plan de gestion des eaux du projet, source: rendu final



Conclusion finale

Ce mémoire synthétise la démarche employée pour développer un projet de paysage.

On remarque que celui-ci prend source dans une globalité qu'est la ville.

Tout au long de ce processus, la volonté première était de travailler avec les qualités existantes du site. Cela m'a permis de développer des hypothèses de travail concernant les axes de mobilités bellegardiens et d'apporter une réflexion urbanistique sur la manière de reconquérir l'espace piéton en dépit d'une ville qui est régit par le trafic motorisé.

Pour la phase concours, j'ai très vite compris la potentialité des traces historiques et des permanences parcellaires. En m'inspirant de celles-ci, j'ai pu ébaucher une proposition qui offre des espaces de vie généreux, tout en proposant de lier la ville aux composantes du territoire bellegardien (Valserine).

Pour le développement de la place Jeanne d'Arc, ce fut un travail tout en finesse de requalification et de revalorisation de l'existant.

Refusant catégoriquement la politique de la «tabula rasa» louée par les conseillers municipaux, la nouvelle place Jeanne d'Arc exploite le passé pour devenir un lieu accueillant, généreux et moderne qui relance l'intérêt du public pour cette place vieillissante.

Lors du rendu final, tous les projets proposés par les étudiants suivaient une même optique : un travail méticuleux sur l'histoire, le parcellaire, l'hydraulique ou le végétal. Tous ces thèmes sont présents à Bellegarde. Par conséquent, l'exploitation de l'existant donne de merveilleux projets qui changeraient, à moindre frais, la ville et son image.

Il faut espérer que ces propositions auront un impact véritable sur l'ensemble du conseil municipal, car ce n'est pas en sous-estimant son patrimoine et en multipliant les projets obscurs que Bellegarde deviendra la nouvelle cité idéale du XXIème siècle.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble du corps professoral pour leur suivi et leurs conseils durant l'élaboration de ce projet.

Je remercie plus spécialement Natacha Guillaumont, Joris de Castro et Giordano Tironi pour leur patience et leur sens de la pédagogie.

Je tiens à remercier nos chers assistants qui ont apporté leurs conseils avisés, mais aussi leur soutien.

Je n'oublie pas de remercier mes collègues de promotion pour les conseils et critiques apportés durant ce semestre.

Je remercie également un certain nombre de personnes qui ont joué un rôle majeur dans ma formation professionnelle et humaine :

Adrien Goetz, Simon Texier, Barthélémy Jobert, Olivier Lasserre, Laurent Salin, Laurent Essig, Jean-Loup Passek, Nadine Poppy, Xavier Mom-marché, Michel Audouy, Julie-Manont Breuil et Yves Michelena.

Bibliographie

OUVRAGES :

- ASSOCIATION RENAISSANCE DU CHATEAU DE MUSINENS, *De Musinens à Bellegarde, des origines à 1858*, Bellegarde-sur-Valsérine, Ed. SADAG, 2006.
- BROCARD Maurice, *Bellegarde de a à z*, Péronnas, Editions de la tour grile, 2000.
- CHANOINAT Philippe, *Bellegarde, les encres du temps*, Bellegarde-sur-Valsérine, Ed. Ville de Bellegarde-sur-Valsérine, 2009
- DEPARTEMENT DE L'AIN, *Richesses touristiques et archéologiques du canton de Bellegarde-sur-Valsérine*, Bellegarde-sur-Valsérine, Ed. SADAG, 2000.
- MARTINET Thierry, *Bellegarde en fait tout un monde*, Bellegarde-sur-Valsérine, Ed. the Belle-Guardian, 2010.

REVUES ET PERIODIQUES :

- Article non signé, «Beauséjour n'aura jamais si bien porté son nom», *Bellegarde/Valsérine Magazine*, hors série n°2, février 2011, p°2-3.
- Article non signé, «Bellegarde s'accroche au projet qui pourrait changer son image», *Tribune Républicaine*, 30 novembre 2007.
- PRIEUR Marie, «Bellegarde défend le projet de village des marques», *Tribune de Genève*, 26/01/07, p.1.

FILMS ET DOCUMENTS SONORES :

- MJC JEAN VILARS, *Bellegarde et son histoire*, Bellegarde-sur-Valsérine, Vidéo-club MJC, 1994.

Bibliographie

LIENS INTERNET :

- <http://www.ville-bellegarde01.fr/>
- <http://etcomp.pagesperso-orange.fr/bellegarde/index.htm>
- <http://www.flickr.com/>
- <http://www.sncf.com/>
- <http://maps.google.fr/maps?hl=fr&tab=wl>
- <http://wikimapia.org/#lat=46.2&lon=6.25&z=10&l=2&m=b>
- <http://www.google.fr/intl/fr/earth/index.html>
- <http://www.bing.com/maps/>

ANNEXES : Atelier interdisciplinaire

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Observations

Ville fragmentée

- Quatre quartiers distincts séparés avec une et emplacements variés
- Carrés vides
- Ville haute - Moyenne
- Apais
- Disparité
- Séparations (entre quartiers, zones, etc.)

Un caractère géographique

- Bellegarde possède un caractère unique et architectural de grande qualité
- Quadrants et typologie
- Surfaces agricoles
- Rhône et Valsertins
- Carrés vides
- Patrimoine architectural
- Vignes horticultrices

Des projets isolés

- Les projets ne sont pas liés entre eux et au territoire
- Projets Bellegardiens
- Rhône et Valsertins

Centre ville dominé par la voiture

- Le centre ville est dominé par la voiture
- Places d'occupation publique
- Développement piéton
- Rhône et Valsertins

Intentions

Promouvoir les réseaux existants afin de les rendre plus modifiables

- Améliorer les infrastructures
- Mettre à jour les réseaux
- Définir les zones à modifier
- Villes de districts de quartier
- Villes fortes
- Autour du plan de transport

Permettre le piétonnage dans les villages et les campagnes

- Plan (Plan des Projets, Soumission, Villes et routes de (Plan))
- Continuité végétale à l'échelle
- Situations urbaines
- Autour du plan de transport
- Villes fortes

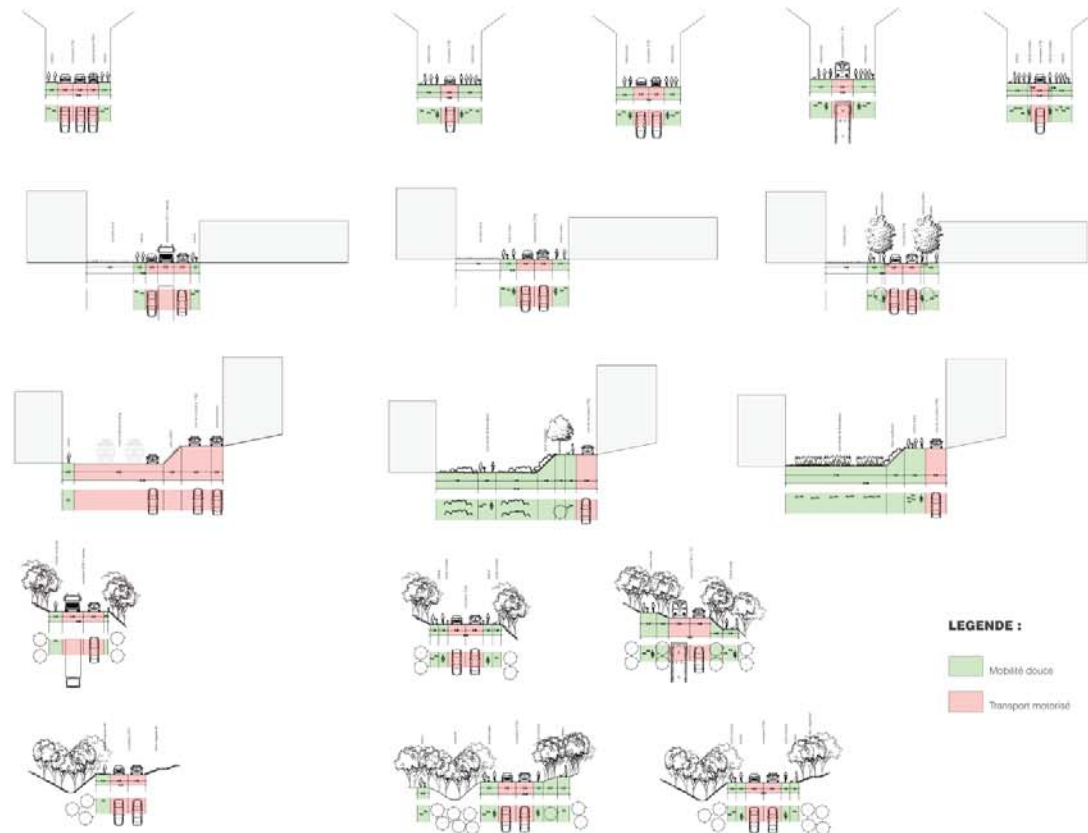
Plan général

- Grands parcs urbains
- Villages existants
- Plans municipaux
- Routes végétales définies
- Routes aménagées modifiables
- Plans de mobilité douce
- Plans de transport existants

Coupes de principe

Situation existante

Propositions et variantes



Propositions d'ambiances

Rue de Beauséjour



Route de Vouvray



Sites de projet -Enjeux

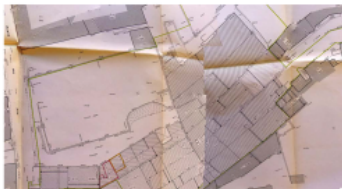


- Relier le pôle multimodal à Beauséjour.
Valoriser la rue et la place de Beauséjour
intégrer l'espace privé.
- Aménager l'espace public entre la MJC et le théâtre municipal.
Travailler les façades et les espaces entre le domaine privé et public.
Relier la place avec la Valserine et les berges du Rhône.
- Réaffirmer les liens de la ville à la Valserine.
Relier la promenade du Rhône à la Valserine.
Valoriser la place béarnt historique et le patrimoine architectural.

Critiques du Jury : un travail bien mené sur l'existant ; des coupes qui montrent que l'on peut lier la ville au territoire en requalifiant les réseaux existants. Cependant, l'idée des parcs, bien qu'intéressante, ne peut pas s'appliquer aussi facilement que nous le proposons, surtout du côté de Beauséjour (espace majoritairement résidentiel).

ANNEXES : Concours d'idées

PIÈCES ET ARTICULATION Commune de Bellegarde sur Valserine



Plan d'état des lieux avec l'ancienne scierie de Bellegarde, 1986



MJC Jean Vilars, 1990

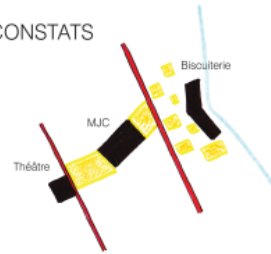


BELLEGARDE (Ain) — Le site patrimonial Foyer Jeanne d'Arc, 1950

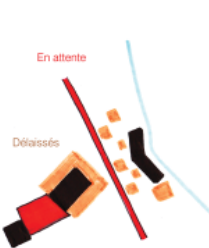


Ancienne biscuiterie Marin, 2011

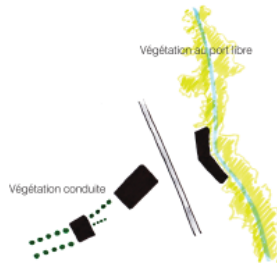
CONSTATS



Dans un périmètre proche, trois bâtiments significatifs de la culture et de l'histoire de Bellegarde ne communiquent pas ensemble, aussi bien du point de vue spatial que du point de vue visuel.



Le secteur compris entre la théâtre et la Valserine est occupé par des espaces de différentes nature: les espaces en attente et les espaces délaissés.



Sur le site, il existe deux types de végétation: une végétation de ville conduite par l'homme (alignements) et une végétation au port libre sur les talus de la Valserine.

INTENTIONS



Créer un lien spatial et visuel commun aux trois bâtiments en se basant sur les lignes de parcelle. Le théâtre municipal fut une ancienne institution religieuse au cœur de la ville et la MJC fut construite sur les décombres de l'ancienne scierie de Bellegarde.



Joindre ses différents espaces afin d'obtenir trois pièces distinctes: une pièce provenant de la ville, une pièce provenant du territoire et une pièce qui articule les deux précédentes.



Se servir de la pièce d'articulation Ville/Territoire pour mettre en relation visuelle et spatiale la végétation conduite et la végétation au port libre.

PLAN DE PROJET 1/1000



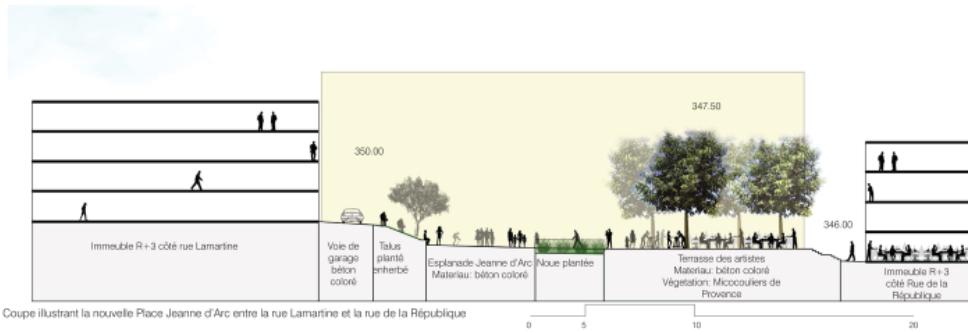
PIÈCES ET ARTICULATION Commune de Bellegarde sur Valserine

ZOOM 1: PLACE JEANNE D'ARC (1/250)



Plan zoomé au 1/250 présentant l'aménagement proposé sur l'actuelle place Jeanne d'Arc

COUPE AA : PLACE JEANNE D'ARC (1/200)



Coupe illustrant la nouvelle Place Jeanne d'Arc entre la rue Lamartine et la rue de la République

« Phase Concours d'idées » - 06 / 04 / 2011 - A. Marchand - HEPIA



A LA TERRASSE DES ARTISTES



Perspective illustrant le bas de la nouvelle Place Jeanne d'Arc, au niveau de la terrasse des Artistes

RÉFÉRENCE



Rue Wildbach, Zurich, bureau Stern & Partner



Terrasse de café à Zurich

PIÈCES ET ARTICULATION Commune de Bellegarde sur Valserine

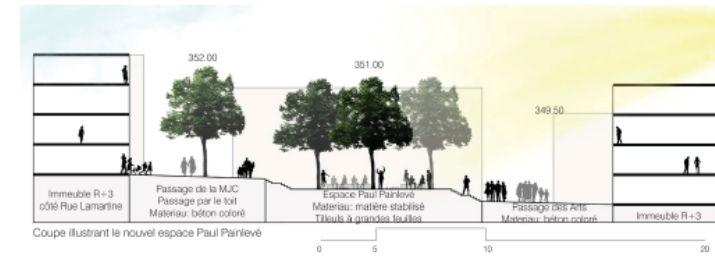
ZOOM 2 : ESPACE PAUL PAINLEVÉ (1/250)



Plan zoomé au 1/250 présentant l'aménagement proposé sur les délaissés entre la MJC et la rue Painlevé

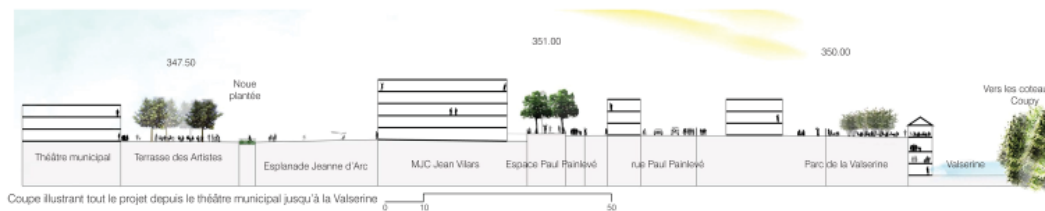


COUPE BB : ESPACE PAUL PAINLEVÉ (1/200)



LECTURE ET PÉTANQUE

COUPE GÉNÉRALE DU PROJET (1/500)



Coupe illustrant tout le projet depuis le théâtre municipal jusqu'à la Valserine



Partie de pétanque sous couvert végétal, Argentan



Perspective illustrant le nouvel espace Paul Painlevé entre espaces publics et privés

« Phase Concours d'idées » - 06 / 04 / 2011 - A. Marchand - HEPIA

Critiques du Jury : un projet intéressant qui tente de relier les notions de ville et de territoire. Cependant, les pièces dessinées ne seront jamais perceptibles par le public, même en utilisant un matériau qui les délimite (volige). Il s'agit de pièces urbaines qui font, en moyenne, cinquante mètres de long par vingt mètres de large.

ANNEXES : Développement du projet

La nouvelle Place Jeanne d'Arc, Bellegarde-sur-Valserine

S'INSPIRER DES DIRECTIONS DU PARCELLAIRE



Orientation parallèle de la MJC qui tranche avec le tissu urbain orthogonal de la ville



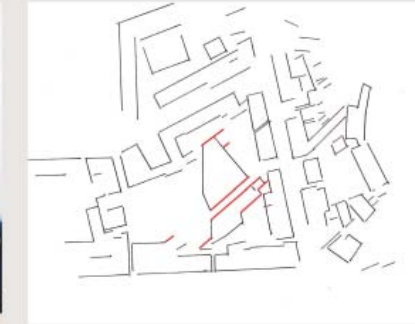
Plan du terrain avant le projet Place Jeanne d'Arc de 1980, en gris s'appuyant l'orientation des parcelles de la zone



Lignes parallèles de la MJC qui s'appuyent sur les traces bâties de la zone



Projet MJC Jean Vilar et Place Jeanne d'Arc, J-L Durif architecte, 1980



Croquis des lignes du parcellaire quartier Jeanne d'Arc avec les directions parallèles de la MJC Jean Vilar

La MJC a été construite sur les traces bâties de l'ancienne école de Bellegarde. Ces permanences font ressurgir le passé industriel de la ville encore très présent dans le paysage bellegardien. Ma première intention est de m'inspirer de ses directions du parcellaire.



Facade de la MJC de puis le théâtre



Passage "Industriel" sous la MJC



Terrain vague avant travaux, 1987



Terrain vague rénové, 1990



Projet Place Jeanne d'Arc/MJC achevé, 1990

LIER LE BÂTI

La MJC et le théâtre se font face. Ils ont chacun leur espace propre. La seconde intention est de lier spatialement les deux bâtiments en considérant la nouvelle place Jeanne d'Arc comme point de rencontre principal.



Deux bâtiments significatifs de la ville se font face



Facade du théâtre municipal



Projet J-L Durif, 1980



Chaque bâtiment se lit à son espace propre



Une place qui commence à montrer les signes du temps



La nouvelle place doit devenir le point de rencontre des deux bâtiments culturels

PLACE JEANNE D'ARC : PREMIERE ETAPE D'UN GRAND PROJET (sur 15 ans)

Cette dernière intention verta le jour sur le long terme. on peut considérer le projet de la nouvelle place comme la première étape d'un aménagement plus vaste prenant en compte les notions de territoire bellegardien. Certains espaces privés que l'on peut considérer comme délaissés, peuvent devenir une formidable opportunité pour le développement de nouveaux espaces de vie.



Mise en relief des espaces délaissés



Espaces délaissés entre la MJC et la rue P Parlevé et, entre la rue P Parlevé et la Valserine



Rue P Parlevé et autre espace délaissé



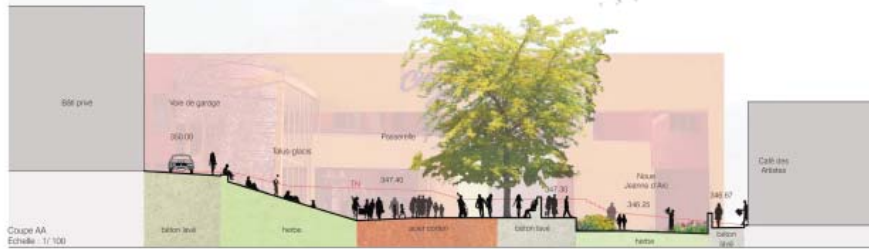
Pour montrer l'existence d'un projet plus vaste jusqu'à la Valserine, plan sans échelle



Résolution de coupes 1/2500 illustrant le parti d'un projet sur le long terme



COUPES DE PROJET (1/100) ET RÉFÉRENCES



Parc de l'ancien Palais, Bureau Paysagiste, Genève



Place de Palaplatz en stabilis, Agence les Genève



Platzes pour courtin, Jardin floor works, Agence les, Genève



Béton lisse avec gravats de couleur, parking de la Station, Anversmas



Dalles béton, traitement de surface texturé, parvis université LHM MAE, Genève



Autel courtin, Jardin floor works, Agence les, Genève



Nouveaux passages à Busay St Georges, Seine et Marne



Parc forestier de Kauterhof, Pays-Bas



Pavé drainant enherbé, Busay St Georges, Seine et Marne



Mur laqué dans la masse d'un orangé, Loté Bernagut, Manizya



Perspective illustrant le principe d'ouverture du mur séparant l'esplanade Jeanne d'Arc de l'espace pédestre



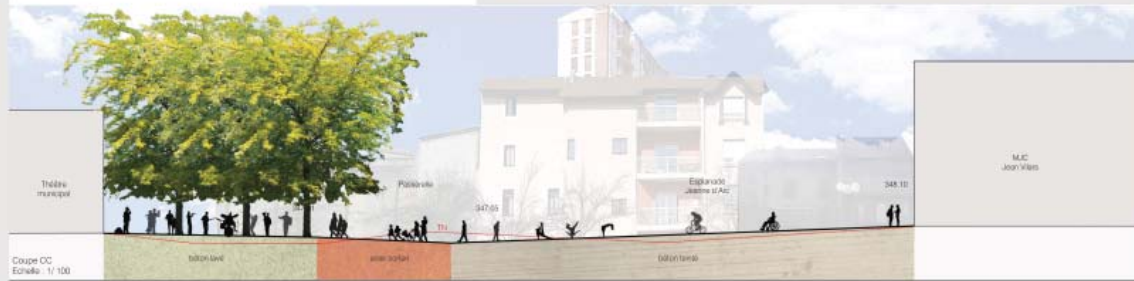
Nauze avec diversité de niveaux, Domaine de Lootheof, Hadlogingen, Pays-Bas



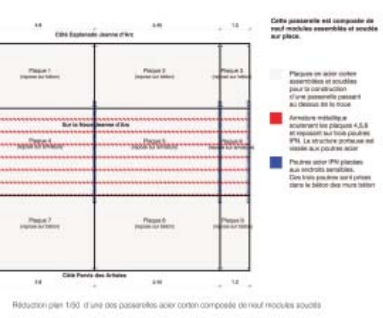
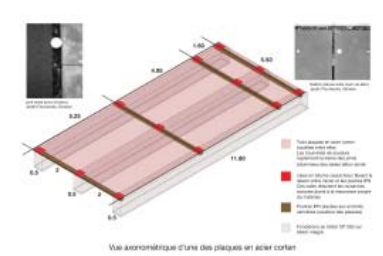
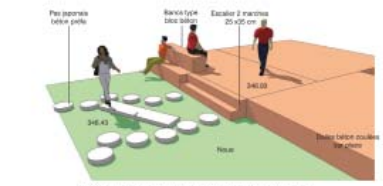
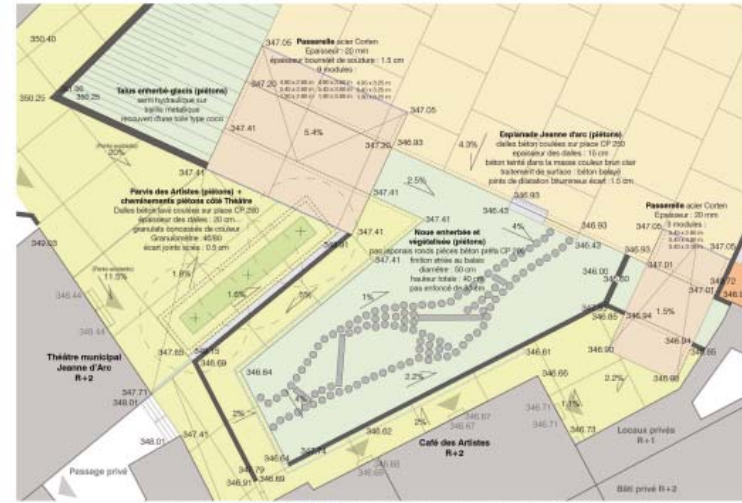
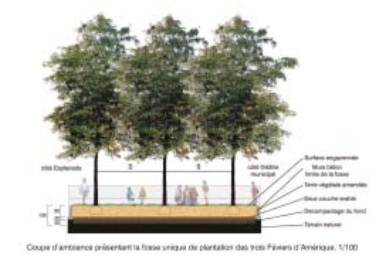
Principe d'une noue immergée, Nantes



Exemple de grand fossé drainant type noue à Busay St Georges, Seine et Marne, France

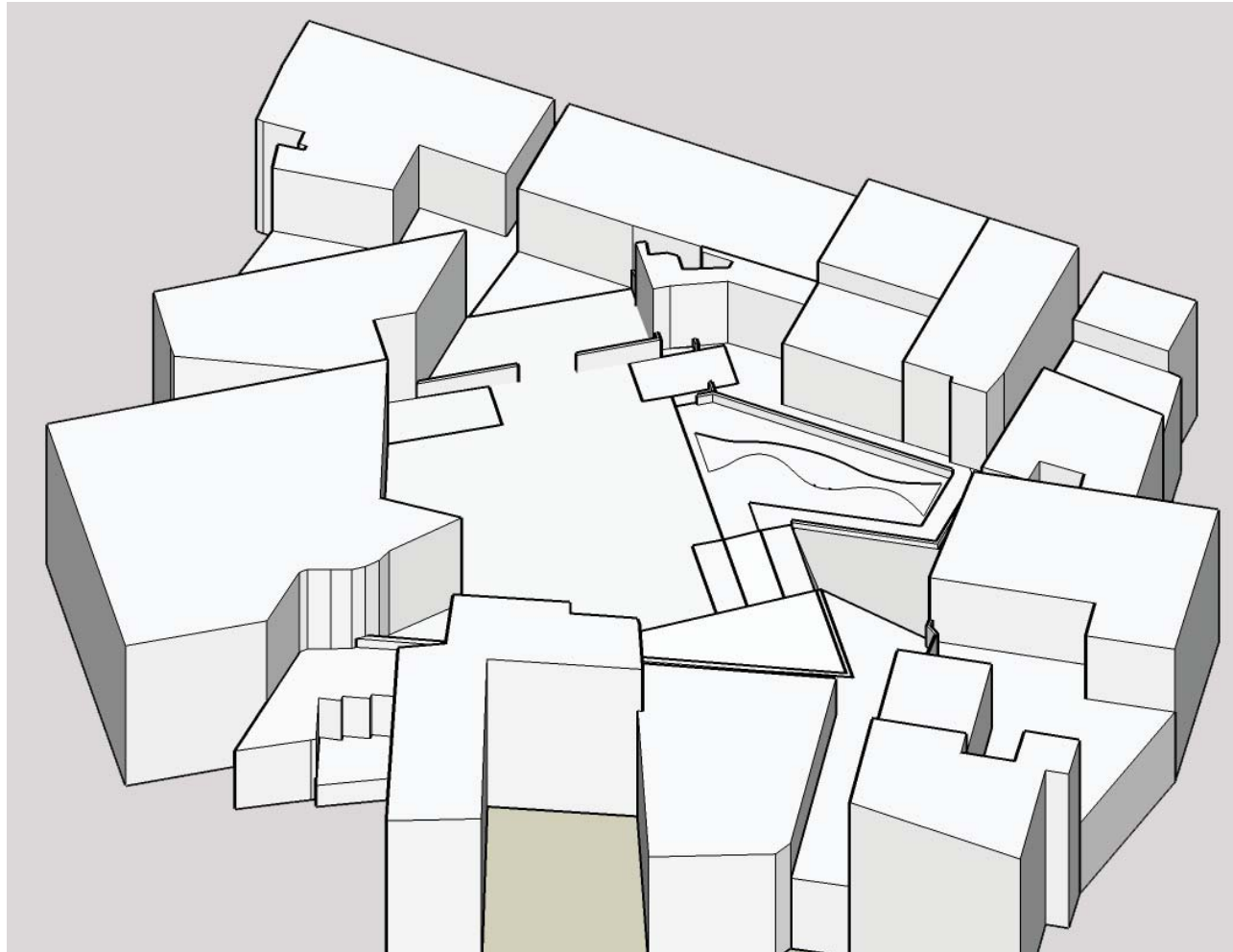


TECHNIQUE DE PROJET : PLAN DE SOL (1/100) ET DÉTAILS

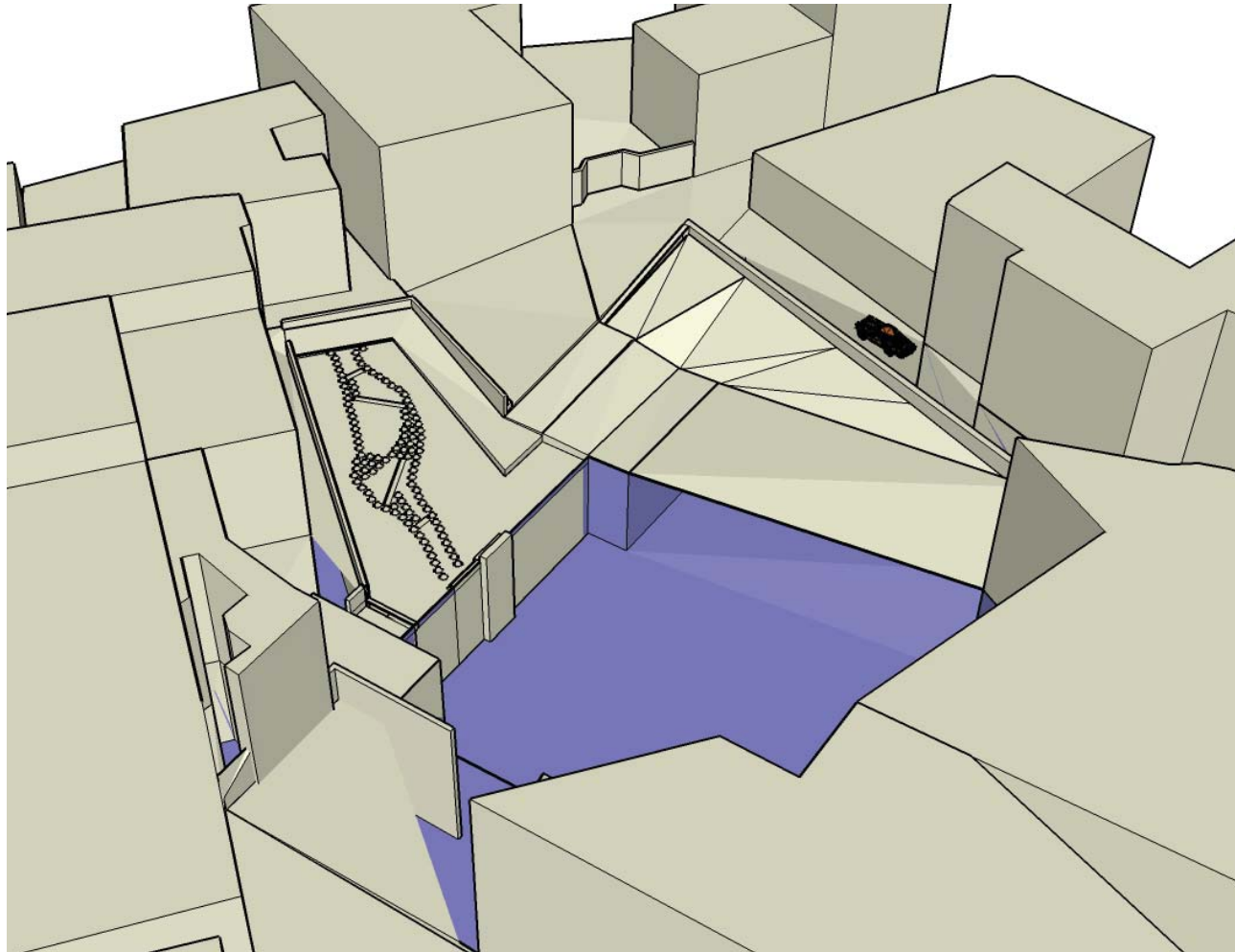


Critiques du Jury : un projet qui s'inspire des traces historiques et des permanences parcellaires. Une proposition pour la nouvelle place Jeanne d'Arc intéressante. Cependant, la noue plantée, par son gabarit, ne peut plus être considérée comme une noue. De plus, il y a trop d'éléments dans ce projet qui donnent l'impression d'une accumulations d'espaces.

Maquette 3D de travail



Maquette de travail construite pour le développement du projet, source: maquette personnelle



Maquette de travail construite pour le développement du projet, source: maquette personnelle

Photos extraites de la collection de Denis GONDOLFI

Je tiens à remercier très chaleureusement Mr. Denis GONDOLFI, antiquaire et fabricant de meubles, pour m'avoir prêté ses photographies personnelles de la place Jeanne d'Arc. Sa famille était propriétaire de l'entrepôt de meubles devant l'ancien foyer Jeanne d'Arc. Les photos présentées sont des documents inédits, encore jamais publiés.



BELLEGARDE (Ain) — La cité paroissiale

En rouge, l'entrepôt appartenant à la famille de Denis GONDOLFI, source: ville de Bellegarde



Ancien terrain vague devant la scierie, 1987



Ancien terrain vague devant la scierie, 1987



Destruction de l'ancienne scierie, 1988



Destruction de l'ancienne scierie, 1988



Nivellement du terrain, 1989



Nivellement du terrain, 1989



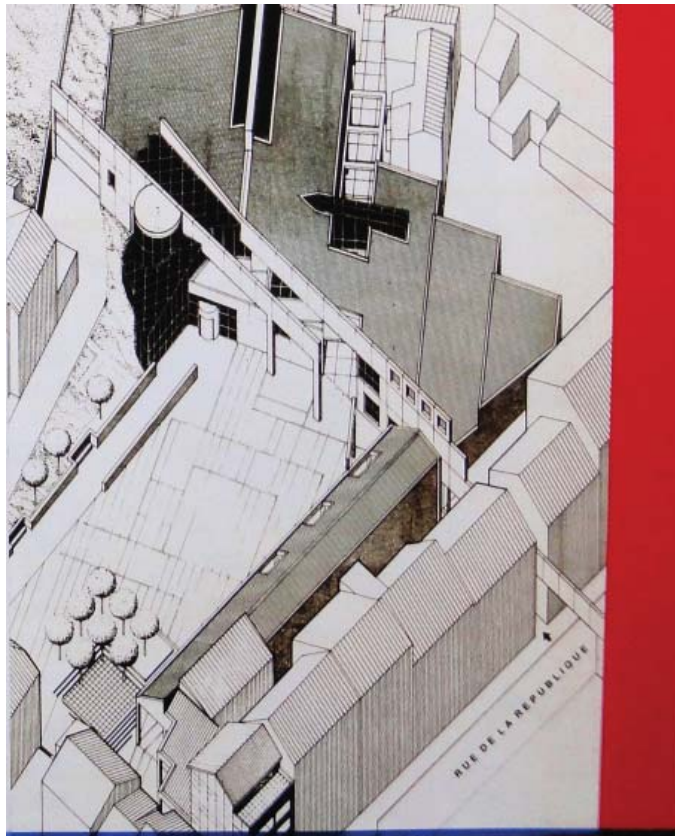
Projet de J-L Duret, 1990



Projet de J-L Duret, 1990

Documents d'archives sur le projet de Jean-Louis DURET

Je remercie le directeur de la MJC Jean Vilar pour m'avoir accueilli dans ses locaux, et pour le prêt des documents ci-dessous.



Axonométrie de la MJC, 1989



Perspective d'ambiance de la place Jeanne d'Arc, 1989

Corpus à disposition

- Plan de la ville de Bellegarde-sur-Valserine (fichier DWG)
- Orthophotos de la ville de Bellegarde-sur-Valserine (fichiers JPEG et PSD)
- Cartes postales (fichiers JPEG et PSD)
- Photos aériennes commandées par la ville de Bellegarde-sur-Valserine (fichiers JPEG)
- Nombreux documents et brochures concernant les thèmes de l'histoire, la faune, la flore et l'hydrologie (fichiers PDF)

Lectures et inspirations diverses

OUVRAGES :

- JONES Will, *Carnets d'architectes*, Paris, Ed. Thames & Hudson, 2011.
- PAQUOT Thierry, *Les faiseurs de villes*, Gollion, Ed. Infolio, mars 2010.
- GIRARD Louis, *Napoléon III*, Paris, Ed. Fayard, juin 2010.
- MOCH-BICKERT Eliane, *Louis Jouvet, notes de cours*, Paris, Librairie Théâtrale, 1989.

FILMS :

- POLLACK Sydney, *Esquisses de Frank Gehry*, Paris, Pathé video, 2007.
- VIDOR King, *Le Rebelle*, Etats-Unis, Ed. Warner home video, 1949.
- MELVILLE Jean-Pierre, *Le Samouraï*, Paris, Ed. René Château video, 1967.

Fin...